

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES VISIONNAIRES :
ACCOMPAGNEMENT D'UN GROUPE DE COURSE À PIED AUTOGÉRÉ DESTINÉ À
DES PERSONNES ADULTES AVEC ET SANS HANDICAP VISUEL

MÉMOIRE DE RECHERCHE D'INTERVENTION

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

MARIE-CLAUDE GARCEAU

MAI 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Tout au long de mon parcours à la maîtrise, j'ai été entourée de personnes généreuses qui m'ont soutenue, ont cru en ce projet et y ont mis du sien. Sans ces personnes, ce mémoire ne serait pas entre vos mains aujourd'hui.

Dans un premier temps, je tiens à vous remercier, vous les participants des VisionnAires, qui avez bâti, par votre implication, ce groupe hors du commun. Vous m'avez fait rire, vous m'avez fait pleurer, vous m'avez transformée. J'ai appris à vos côtés, mes compatriotes, coureurs remplis de courage.

Merci à Francine Baril, technicienne en documentation pour l'Institut Nazareth et Louis-Braille, ainsi qu'à Yolaine Chénard, bibliothécaire en travail social pour l'UQAM. Toutes les deux vous m'avez été d'une grande aide pour me retrouver dans les méandres des nombreuses recherches d'articles scientifiques entourant mon sujet d'études. Deux femmes généreuses qui travaillent dans l'ombre mais qui contribuent grandement à l'avancement des savoirs!

Merci également à Myriam Cayer et Paul Gay, anciens étudiants à la maîtrise, de m'avoir partagé votre expérience et conseillée dans mon parcours.

Merci à ma mère, qui a été à mes côtés tout au long de cette aventure. Merci de croire en moi, peu importe le projet dans lequel je me lance.

Merci à mes amies et amis pour tous les moments de soutien psychologique que vous m'avez offerts, mais aussi d'avoir été aux premières loges du déroulement des VisionnAires. Merci d'avoir trippé sur ce projet! Mais une mention spéciale à Noémie Herbaux, ma relectrice en chef!

Merci à l'ensemble de mes enseignantes et enseignants en travail social qui, par votre passion, avez exercé une influence sur la mienne. Mais surtout, surtout...merci à vous, mes directrices, Ginette Berteau et Anne-Marie Piché, ainsi qu'à mon superviseur d'intervention, Étienne Guay. Vous

m'avez poussée plus loin quand je le pouvais. Vous m'avez ramenée quand je me perdais. Vous m'avez guidée quand je ne savais pas où j'allais.

Finalement, David Trudel-Bergamo, le cofondateur, le copenseur, le cocoureur. Rien de tout cela n'aurait existé sans toi, sans tes idées de grandeur, sans ton engagement social, sans tes connaissances que je ne possédais pas. Tu es le cœur de ce projet. Je suis heureuse que nos routes se soient croisées. Merci mon ami.

DÉDICACE

À ma fille Raphaëlle. Je t'aime.
Sache qu'il est possible d'agir pour transformer notre
monde et espérer le rendre plus juste.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------|
| REMERCIEMENTS | ii |
| DÉDICACE..... | iv |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES | viii |
| RÉSUMÉ..... | ix |
| ABSTRACT | x |
| INTRODUCTION..... | 1 |
| CHAPITRE 1 Problématique | 4 |
| 1.1 Les personnes touchées par le handicap visuel..... | 4 |
| 1.1.1 Vie quotidienne avec un handicap visuel..... | 5 |
| 1.2 Handicap et politiques en matière d'inclusion sociale | 8 |
| 1.3 Enjeux concernant le sport, le handicap et l'inclusion | 11 |
| 1.3.1 Le milieu sportif récréatif et compétitif | 11 |
| 1.3.2 Enjeux de représentation entre le sport et le handicap..... | 13 |
| 1.4 État de l'intervention auprès des personnes en situation de handicap visuel | 17 |
| 1.5 Synthèse et question d'intervention..... | 19 |
| CHAPITRE 2 Cadre conceptuel | 22 |
| 2.1 Les discours entourant le handicap..... | 22 |
| 2.1.1 Discours médical..... | 23 |
| 2.1.2 Discours sociologiques..... | 24 |
| 2.2 Exclusion/ oppression: une posture critique pour viser des solutions transformatrices et inclusives..... | 26 |
| 2.2.1 L'inclusion par des solutions transformatrices : une idée utopique? | 28 |
| 2.2.2 Le paradigme émancipatoire | 29 |
| 2.2.3 La notion d'empowerment | 30 |
| 2.2.4 L'approche structurelle | 31 |
| 2.3 Le travail social de groupe pour favoriser l'inclusion..... | 32 |
| 2.3.1 Le modèle de groupe autogéré combiné au modèle axé sur l'aide mutuelle | 33 |
| 2.3.2 Stades de développement d'un groupe..... | 36 |
| 2.4 Pratique médiatrice | 37 |
| 2.4.1 Pourquoi le sport comme pratique médiatrice?..... | 38 |
| 2.5 Synthèse..... | 39 |
| CHAPITRE 3 Méthodologie de la recherche-intervention..... | 41 |

| | |
|---|-----|
| 3.1 Démarche exploratoire..... | 41 |
| 3.2 La Fondation INCA : organisme partenaire de cette recherche | 43 |
| 3.3 Philosophie de l'intervention et approches préconisées | 44 |
| 3.4 Phases du déroulement d'intervention de groupe | 45 |
| 3.4.1 Phase de planification | 45 |
| 3.4.2 Phase début..... | 49 |
| 3.4.3 Phase travail | 51 |
| 3.4.4 Phase dissolution / autonomie | 54 |
| 3.5 Outils de collecte de données | 56 |
| 3.6 Méthodologie de l'analyse de l'intervention | 58 |
| CHAPITRE 4 Présentation des résultats | 60 |
| 4.1 Le premier entraînement des VisionnAires à la piste Étienne-Desmarreau..... | 61 |
| 4.2 Solidification de l'engagement des membres envers les VisionnAires | 62 |
| 4.3 Observations sur la composition du groupe | 63 |
| 4.4 La fin de semaine du Marathon de Montréal | 64 |
| 4.5 La collaboration avec le club A..... | 65 |
| 4.6 La collaboration avec le club B..... | 66 |
| 4.7 Les relations entre les membres et les discussions engagées | 67 |
| 4.8 Les initiatives des membres | 71 |
| 4.9 La célébration des VisionnAires | 72 |
| 4.10 Bilan final et la suite des VisionnAires | 73 |
| 4.11 Récit de pratique de David Trudel-Bergamo | 76 |
| CHAPITRE 5 Analyse des résultats et discussion | 81 |
| 5.1 Se découvrir..... | 81 |
| 5.1.1 Courir à la découverte de soi | 81 |
| 5.1.2 Courir pour découvrir les autres membres des VisionnAires..... | 83 |
| 5.1.3 Courir pour découvrir la communauté | 87 |
| 5.1.4 Se découvrir : une solution possible pour viser l'inclusion..... | 89 |
| 5.2 Lutter pour le pouvoir | 91 |
| 5.2.1 Résister à sa propre communauté | 92 |
| 5.2.2 Prendre sa place..... | 95 |
| 5.2.3 Préserver le mythe de l'harmonie..... | 98 |
| 5.2.4 Quels sont les effets de la lutte pour le pouvoir sur l'inclusion?..... | 102 |
| 5.3 Bâtir ensemble un nouveau modèle | 104 |
| 5.3.1 Coureuse, chercheuse, souffleuse..... | 105 |
| 5.3.2 La force du modèle hybride au service de la médiation..... | 108 |

| | |
|---|-----|
| 5.3.3 Être un VisionnAires | 111 |
| 5.3.4 La création collective comme moteur à l'inclusion | 114 |
| 5.4 Synthèse | 115 |
| 5.4.1 Résumé des 3 catégories conceptualisantes | 116 |
| 5.4.2 « Quoi », « pourquoi », « comment » et autres indicateurs d'atteinte des objectifs..... | 117 |
| 5.4.3 Limites et critiques | 119 |
| CONCLUSION ET RÉPONSES AUX QUESTIONS DE RECHERCHE-INTERVENTION .. | 121 |
| ANNEXE A Liste des projets réalisés lors de la phase exploratoire | 127 |
| ANNEXE B Tableau étapes du processus de recherche-intervention | 128 |
| ANNEXE C Tableau des objectifs d'apprentissage..... | 131 |
| ANNEXE D Affiche et texte promotionnel pour le recrutement des membres..... | 133 |
| ANNEXE E Formulaire de consentement | 135 |
| ANNEXE F Logo des VisionnAires | 139 |
| ANNEXE G Guide d'entretien semi-dirigé post-groupe | 140 |
| ANNEXE H Grille d'observation des dynamiques d'aide mutuelle, de solidarité et du développement de la pensée critique..... | 141 |
| ANNEXE I Tableau résumé des rencontres des VisionnAires entre le 27 juillet 2023 et le 17 janvier 2024..... | 147 |
| ANNEXE J Schéma résultat du sondage choix du nom du groupe | 150 |
| BIBLIOGRAPHIE | 151 |

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ASAMM : Association sportive des aveugles du Montréal métropolitain

ASAQ : Association sportive des aveugles du Québec

CERPE : Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains.

PPH : Processus de production du handicap

RAAMM : Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain

RÉSUMÉ

L'inclusion sociale des personnes en situation de handicap visuel constitue le sujet de cette recherche-intervention. Premièrement, nous nous attardons plus particulièrement à la place qui leur est accordée au sein du milieu sportif. Dans un second temps, nous avons mis en place une démarche de groupe, par la création d'un club de course à pied, qui aspire à faire avancer les connaissances sur l'inclusion. La problématique aborde l'inclusion de manière générale, mais s'attarde aussi plus particulièrement à réfléchir aux enjeux d'exclusion sociale qui touchent les personnes en situation de handicap dans le monde du sport. Ensuite, divers concepts et outils d'intervention, qui ont servi d'assises pour la création de cette démarche de groupe, sont mis de l'avant. À cet effet, les différents discours (médical et social), qui exercent une influence sur la manière dont la société se positionne face à la notion de handicap, sont étudiés. Les concepts d'exclusion et d'oppression sont présentés afin d'ouvrir la voie à une réflexion sur les solutions potentielles via les principes du paradigme émancipatoire, la notion d'empowerment et l'approche structurelle. Le modèle hybride en travail social de groupe, qui combine l'autogestion et le modèle axé sur l'aide mutuelle, ainsi que la pratique médiatrice sont utilisés comme cadre pour guider l'intervention. Une exposition des considérations méthodologiques de cette recherche-intervention est présentée. La seconde partie de cette recherche fait état des résultats obtenus suite à la démarche réalisée en collaboration avec des adultes (avec et sans handicap visuel) pour la création collective d'un groupe de course inclusif. L'analyse des résultats relève la plus-value de mener des recherches et des interventions qui impliquent l'entière participation des personnes touchées par la problématique traitée. Cette recherche explique que c'est par la rencontre et le dialogue entre les personnes en situation de handicap visuel et les personnes sans handicap que peut s'opérer un processus d'inclusion. Toutefois, pour que cette rencontre ne verse pas dans une dynamique d'assimilation du groupe opprimé par le groupe dominant, ou encore dans une action charitable de ces derniers qui viennent en aide à une population qu'ils considèrent comme dans le besoin, il importe de mettre en place des éléments favorisant la réciprocité. Les avantages et les enjeux rencontrés dans l'utilisation du modèle hybride sont mis en lumière. Finalement, les bénéfices de la course comme élément de médiation pour viser des solutions concrètes et créatives qui favorisent l'inclusion sociale sont présentés. Il est expliqué également comment la création de ce groupe de course aura servi de levier pour l'inclusion d'autres populations comme les femmes ou encore les personnes qui ont récemment immigré.

Mots clés : inclusion, exclusion, sport, travail social, handicap, médiation, paradigme émancipatoire, modèle hybride, groupe autogéré, dynamiques d'aide mutuelle, approche structurelle

ABSTRACT

The social inclusion of visually impaired people is the subject of this research intervention. In particular, we are looking at the place they occupy within the sporting world. Secondly, we have set up a group approach, through the creation of a running club, which aspires to advance knowledge on inclusion. The problem addresses inclusion in general, but also looks more specifically at the issues of social exclusion affecting people with disabilities in the world of sport. Various concepts and intervention tools, which served as the basis for the creation of this group approach, are then put forward. To this end, we examine the various discourses (medical and social) that influence the way society views the notion of disability. The concepts of exclusion and oppression are presented, paving the way for a reflection on potential solutions via the principles of the emancipatory paradigm, the notion of empowerment and the structural approach. The hybrid model of group social work, which combines self-management with a model focused on the dynamics of mutual aid, and mediating practice are used as a framework to guide the intervention. Methodological considerations for this research-intervention are presented. The second part of the paper reports on the results of a collaborative process involving adults (with and without visual impairment) in the collective creation of an inclusive running group. The analysis of the results highlights the added value of conducting research and interventions that involve the full participation of those affected by the problem being addressed. This research explains that it is through encounters and dialogue between visually impaired and non-disabled people that a process of inclusion can take place. However, if this encounter is not to become a dynamic of assimilation of the oppressed group by the dominant group, or a charitable action on the part of the latter to help a population they consider to be in need, it is important to put in place elements that encourage reciprocity. The advantages and challenges of using the hybrid model are highlighted. Finally, the benefits of running as a mediating element in the search for concrete, creative solutions that promote social inclusion are presented. It also explains how the creation of this running group served as a lever for the inclusion of other populations, such as women and recent immigrants.

Keywords : inclusion, exclusion, sport, social work, disability, mediation, emancipatory paradigm, hybrid model, self-managed group, mutual aid dynamics, structural approach

INTRODUCTION

*« Après avoir nagé au cœur des points d'interrogations
On va sortir de la torpeur certains diront reconversion
Là-bas au bout des couloirs, y aura de la lumière à capter
On va tenter d'aller la voir avec un espoir adapté »*

Fabien Marsaud – Grand Corps Malade, 2017

Courir fait partie de notre vie depuis plus de 15 ans. Bien que notre relation avec la course ait débuté comme un simple loisir, nous constatons aujourd'hui que celle-ci est devenue une part intégrante de notre identité. Elle rythme notre quotidien et nous permet de rester plus alignée lors des périodes de mouvance. Elle nous aide à forger notre confiance en nous et, à d'autres moments, elle nous apprend à simplement lâcher prise et à nous dire « c'en est assez et c'est correct comme cela ». La course est toujours accessible, à quelques pieds de nous, pas plus loin que l'autre côté de la porte. Courir a surtout été un lieu de rencontres, un prétexte pour se réunir, jouer ensemble, créer des liens, devenir amis, avoir des projets fous.

Nous avons pris part à de nombreux événements de course. Lors de ces épreuves sportives, lorsque nous traversons un moment plus difficile, alors que la douleur générée par l'effort devenait difficile à supporter, nous posons notre ancrage dans notre regard. Concentrée sur notre sens de la vue, le moment se transformait en méditation active. Mais voilà que, lors de ces événements, nous avons croisé des duos de coureurs qui ont retenu notre attention, c'est-à-dire une personne en situation de handicap visuel faisant équipe avec une personne guide. Ces brèves rencontres, le temps de quelques secondes, ont suscité en nous des interrogations. Comment fait cette personne pour courir un marathon, soit la distance de 42,2 km, sans avoir recours à son sens de la vue pour la soutenir? Qu'est-ce que nous pourrions apprendre de cet athlète? Comment ce duo sportif opère-t-il pour transformer ce sport, qui est initialement individuel, en sport d'équipe? Quels sont les défis et les stratégies de logistique pour les personnes en situation de handicap visuel pour s'entraîner, alors que de notre côté, nous n'avons qu'à enfiler nos chaussures et sortir sans se poser de questions? Où s'entraînent ces personnes? Nous qui étions déjà active depuis plusieurs années dans la communauté de course à Montréal, nous n'avons jamais croisé de tels duos dans les clubs fréquentés. Sans même le savoir, les premières questions, qui ont fait naître ce mémoire d'intervention, se sont

forgées en courant. Nous pouvons donc maintenant ajouter la réalisation d'une maîtrise et le développement de notre pensée critique à la liste de choses que la course nous a apportées.

Au départ de notre parcours de maîtrise, nous étions peu familière aux enjeux que pouvaient vivre les personnes en situation de handicap visuel, tant dans la pratique sportive que dans leur vie quotidienne. Notre expérience entourant la notion de handicap remontait alors à notre enfance où nous avons baigné partiellement dans la culture de la surdit . Plusieurs membres de notre famille maternelle connaissaient le langage des signes, certains ont travaillé en  ducation aupr s des personnes en situation de handicap auditif et notre oncle, Jean-Guy,  tait lui-m me atteint d'une surdit . Lors des r unions de famille, nous prononcions des mots avec notre bouche et avec nos mains. De notre perspective d'enfant, nous avons trouv  un « entre nous », une mani re de vivre qui ne laissait personne   part. Jean-Guy ne nous est jamais apparu en situation de handicap.

Ce projet de recherche, dans le cadre du m moire d'intervention en travail social se veut une occasion de r unir notre passion pour la course et nos questionnements en lien avec les dynamiques d'inclusion et d'exclusion qui touchent les personnes en situation de handicap. Nous croyons qu'il aurait  t  possible de s lectionner un autre sport comme m diation pour entamer un dialogue, mais notre connaissance du milieu et notre attachement envers cette pratique sportive viennent justifier notre choix. C'est ainsi que ce m moire aspire, via une d marche de groupe de course   pied,   proposer des pistes de r flexion sur comment transformer la pratique de ce sport afin de le rendre plus inclusif pour les personnes en situation de handicap visuel.

Cet  crit se divise en 5 chapitres. Le chapitre 1 t moigne des enjeux qui concernent les personnes en situation de handicap visuel, tant dans leur vie quotidienne, dans les politiques sociales au Qu bec et dans le monde du sport. Puis, un  tat de ce qui se fait dans la pratique au niveau de l'intervention aupr s des personnes en situation de handicap visuel est d taill . Ce chapitre fait office de probl matique et les questions de recherche-intervention y seront pr sent es en conclusion. Le chapitre 2 fait  tat du cadre conceptuel retenu pour l'analyse de la probl matique et pour placer les assises de l'intervention. Le chapitre 3 expose la m thodologie utilis e pour planifier et r aliser cette intervention de groupe. La m thodologie choisie pour l'analyse des r sultats est ensuite expliqu e en seconde partie. Le chapitre 4 propose une pr sentation descriptive des principaux r sultats de la d marche de groupe. Finalement, le chapitre 5 fait office d'analyse des r sultats pr sent s

au chapitre précédent. La méthode d'analyse par catégories conceptualisantes est utilisée, tout en reprenant les éléments présentés du cadre conceptuel comme base pour interpréter et comprendre les phénomènes étudiés.

CHAPITRE 1

Problématique

Ce premier chapitre tisse des liens entre les personnes en situation de handicap visuel, les politiques québécoises en matière d'inclusion concernant le handicap et les enjeux rencontrés par cette communauté de personnes dans le monde du sport, que ce soit dans la sphère récréative, au niveau élite et dans le milieu scolaire, c'est-à-dire dans les cours d'éducation physique et à la santé. Suivra un état des lieux sur ce qui se fait en intervention sociale pour répondre à ces enjeux ainsi que les manques constatés pour proposer des pistes de solution. En conclusion, une synthèse des éléments et la présentation de la question d'intervention seront exposées.

1.1 Les personnes touchées par le handicap visuel

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'à l'échelle planétaire, environ 2,2 milliards de personnes sont atteintes d'une déficience visuelle (Organisation mondiale de la Santé, 2022). Au Canada, en 2019, on estime à 1,2 million le nombre de personnes touchées par cette même condition (Deloitte, 2021). Au Québec, la dernière recension date de 2017 et évalue que le nombre de personnes âgées de 15 ans et plus présentant des incapacités en lien avec la vision était de 205 920, soit 3,2% de la population (Office des personnes handicapées du Québec, 2022a).

Le spectre des personnes vivant avec un handicap visuel va de celles qui doivent composer avec une cécité totale à celles qui vivent avec une perte de vision assez importante pour nuire à la réalisation de leurs activités quotidiennes. De manière plus spécifique, pour être considérée comme atteinte d'une cécité au sens de la loi, une personne doit avoir, après correction visuelle (par le port de lunettes par exemple), une acuité visuelle de 20/200 ou moins dans les deux yeux ou un champ visuel de 20 degrés et moins (Deloitte, 2021). Le 20/200 signifie que la personne possède la capacité de voir clairement à 20 pieds (mais pas plus) un objet qu'une personne dotée d'une vision parfaite pourrait voir à 200 pieds (*Ibid.*). Les principales causes de la déficience visuelle sont la dégénérescence maculaire liée à l'âge, la cataracte, la rétinopathie diabétique, le glaucome et les erreurs de réfraction non corrigées (Organisation mondiale de la Santé, 2022)

1.1.1 Vie quotidienne avec un handicap visuel

Selon Laplante (2013), l'adaptation à une perte importante de vision peut être problématique, surtout lorsqu'elle arrive plus tard au courant de la vie. Les personnes affectées doivent trouver de nouvelles façons de vivre liées au handicap et peuvent grandement dépendre d'un réseau de soutien familial. Dans son mémoire intitulé *Une étude exploratoire portant sur la qualité de vie de personnes adultes en période d'adaptation à la perte de vision en lien à la qualité du soutien familial reçu*, cette auteure explique que la famille porte majoritairement la responsabilité d'aider et de soutenir la personne en situation de handicap visuel dans son quotidien. Les personnes en couple avec quelqu'un qui ne présente pas de handicap se sentent souvent dépendantes de leur conjoint (Pigeon *et al.*, 2023). Une autre étude (Reinhardt, 2001) démontre les effets négatifs chez les personnes atteintes d'une déficience visuelle, tels des symptômes dépressifs, lorsque le soutien psychologique et l'aide à la réalisation de tâches quotidiennes qui sont offerts par la famille sont considérés comme insatisfaisants. Toutefois, au Québec, 25% de la population de 15 ans et plus en situation de handicap vivrait seule (Office des personnes handicapées du Québec, 2022b) et près de la moitié des personnes de 15 ans et plus vivant avec une incapacité ne recevraient aucune aide ou encore en reçoivent en quantité insuffisante par rapport à leurs besoins (Lecours et Fournier, 2016). Pourquoi ce rôle de soutien revient-il majoritairement à la famille? Qu'en est-il de la responsabilité de la société et de l'État en matière de soutien et d'inclusion? Qu'arrive-t-il aux personnes qui n'ont pas la chance d'avoir ce réseau d'aide « naturelle » dans leur environnement familial? Pourtant, parallèlement à ces données, 83,6% des personnes québécoises atteintes d'une déficience visuelle estiment vivre dans une communauté accueillante (Office des personnes handicapées du Québec, 2022b).

Malgré la présence des proches et les adaptations que la société tente de proposer, il n'en reste pas moins que les personnes en situation de handicap visuel sont confrontées à divers enjeux dans leur vie quotidienne. Les éléments présentés ici proviennent d'une récente étude participative de portée nationale, soit l'étude Homère, publiée en janvier 2023 et réalisée par l'unité de recherche DIPHE (Développement, Individu, Processus, Handicap, Éducation) de l'Université Lumière Lyon 2 et de l'unité de recherche CHART-THIM de l'Université Paris 8. Au total, 2364 répondants en situation de handicap visuel ont rempli un questionnaire virtuel. Les questions posées ont été créées en collaboration avec des personnes touchées par la déficience visuelle, des proches et des organismes

dédiés à cette réalité. L'objectif ciblé par cette recherche est « d'améliorer la connaissance des personnes déficientes visuelles en France, de leur vie quotidienne, de leurs besoins et de leurs ressources » (Pigeon *et al.*, 2023, p.13)¹. Plusieurs aspects de leur vie quotidienne, résumés dans les paragraphes suivants, sont abordés dans cette étude.

Concernant la scolarisation et le travail, ce rapport de recherche met en lumière qu'une majorité (plus de 70%) des personnes touchées par le handicap visuel, entre 5 et 29 ans, sont scolarisées dans des classes régulières. Toutefois, il en ressort que les professeurs sont peu formés en déficience visuelle et qu'il y a un manque d'outils adaptés (ex. des cahiers ou des documents) pour ces élèves. Malgré la situation de handicap, une grande quantité des répondants ont poursuivi des études supérieures. Il a été noté que le choix des domaines d'études est largement influencé par les programmes qui offrent des mesures adaptées au handicap. Il s'avère qu'une plus grande proportion d'hommes poursuivent des études supérieures et que la connaissance du braille ainsi que la capacité à être totalement autonome dans ses déplacements exercent une influence positive sur la décision de maintenir des études. Même si la majorité de ces personnes ont fait le choix d'étudier, deux personnes sur cinq touchées par la cécité sont en emploi, ce qui est largement inférieur à la population générale en France, où a eu lieu l'étude. La recherche d'emploi serait difficile en raison de la crainte des employeurs face à une moins grande productivité, de la discrimination à l'embauche, du manque d'outils adaptés ou encore de la complexité à se déplacer jusqu'au lieu de travail.

Toujours selon l'étude de Pigeon *et al.* (2023), afin d'avoir accès à diverses informations, l'utilisation d'internet et des aides technologiques deviennent des outils facilitants. Toutefois, les personnes plus âgées ont tendance à y avoir moins recours. Il n'en reste pas moins qu'une large proportion des répondants doivent demander de l'aide à une autre personne, qui n'est pas en situation de handicap, lorsqu'elles souhaitent avoir accès à un document écrit. Pour faciliter les déplacements, l'utilisation de la canne blanche, d'un chien guide et d'outils technologiques (ex. GPS, téléphone intelligent, etc.) est courante pour ces personnes.

¹ Nous n'avons pas été en mesure de trouver un rapport similaire en provenance du Canada.

L'étude aborde également les relations interpersonnelles et met de l'avant que deux personnes sur cinq en situation de handicap visuel estiment avoir vécu des traitements inégalitaires en société alors que la même proportion nomme ne jamais avoir subi de telles situations. Une grande majorité de ces personnes considère avoir une belle qualité de vie, mais se sentir seule, même en présence d'autres personnes et surtout lorsqu'elles ne peuvent participer à une activité en raison de leur situation de handicap.

Toujours selon cette étude, un important fardeau relié aux enjeux de la gestion de la charge mentale du handicap a été rapporté par une majorité de répondants. Faire des courses, le ménage ou les repas reste un défi du quotidien même si la moitié des répondants mentionnent n'avoir eu aucun accident domestique au cours des 12 derniers mois.

Pour ce qui est de la parentalité, une recherche de maîtrise réalisée par Moffo et Laure (2019), explique que devenir parent s'avère un choix convoité par les personnes en situation de handicap visuel, mais que celles-ci se heurtent toutefois à certaines difficultés, dont entre autres des idées négatives et préconçues sur leurs capacités à répondre aux besoins de leur enfant. La recherche démontre toutefois que plusieurs d'entre elles utilisent des stratégies pour accomplir leur rôle de parent et que, dans d'autres cas, c'est plutôt l'intériorisation de ces préjugés défavorables à leur égard qui alimente le doute sur leurs capacités. La recherche fait également état que la présence de services qui facilitent la vie quotidienne avec leur enfant, tel que le soutien informel, l'accessibilité universelle, l'aménagement de l'environnement sont des facteurs favorables à la parentalité.

Il existe peu d'études qui s'intéressent de manière spécifique aux impacts sur la qualité de vie de la participation à une activité sportive chez les personnes en situation de handicap visuel mis à part une étude de Di Cagno et al. (2013) qui rapporte une meilleure santé psychologique, un plus grand bien-être et une plus grande participation sociale que celles ne participant pas à l'activité. Selon la recherche de Pigeon et al. (2023), 59% des répondants pratiquent une activité sportive au moins une fois par semaine et 20% d'entre eux le font à tous les jours. Toutefois, 65% de ceux-ci le font par eux-mêmes, c'est-à-dire dans un cadre privé. Le sport le plus prisé serait la marche et la randonnée (72%) et les sports collectifs font partie des moins populaires (2%). La course serait pratiquée par 10% des personnes qui s'adonnent au sport. La pratique sportive des personnes en

situation de handicap visuel, soit le sujet d'intérêt de cette recherche, sera détaillée plus exhaustivement dans la section 1.3.

Finalement, de manière globale, la recherche de Pigeon et al. (2023) relève le fait que les personnes en situation de handicap ont nommé le désir :

1- De pouvoir se rendre aux lieux de participation (lieux d'étude, de travail, de loisirs, etc.), 2- De pouvoir participer aux activités (nécessitant l'adaptation des contenus pédagogiques, logiciels, métiers, musées, activités sportives, etc.), et 3- Contribuer pleinement à la participation sociale et ainsi trouver sa place dans la société (Pigeon *et al.*, 2023, p.244).

Malgré la présence d'études, il peut s'avérer complexe de brosser un portrait type de cette population considérant qu'on ne peut pas faire du handicap leur seule source d'identité. Ces personnes sont aussi touchées par le genre, l'ethnicité, le statut économique, etc. (Boucher, 2003).

1.2 Handicap et politiques en matière d'inclusion sociale

Il est d'abord important de préciser que la manière dont la société conçoit le handicap est traversée par différents discours qui seront présentés plus exhaustivement dans le prochain chapitre. En résumé, les deux principaux courants pour définir ce phénomène sont le discours médical (ou biomédical) puis, à partir du milieu du 20e siècle s'est opéré un changement de paradigme qui a fait émerger les discours sociologiques (Filiatrault, 2016; Institut national de santé publique du Québec, 2011). De manière générale, le premier situe la notion de handicap au sein de la personne et souligne la nécessité d'une prise en charge médicale de sa déficience. Le second la situe plutôt comme étant le résultat d'une société qui ne possède pas les aptitudes pour prendre en compte la diversité des caractéristiques et des besoins des individus pour leur offrir un accès égal à la participation citoyenne (Institut national de santé publique du Québec, 2011).

En concordance avec l'émergence du discours social, il se crée au Québec, en 1975, un front commun militant pour la défense des droits des personnes en situation de handicap (Fougeyrollas, 2002). Celui-ci apparaît à la suite du projet de loi proposé par le gouvernement qui visait majoritairement

à assurer la protection des personnes en situation de handicap et qui était pensé selon la logique du discours biomédical (Fougeyrollas, 2002). La lutte et la mobilisation de ce front commun permettront de faire évoluer la posture sociale face aux personnes en situation de handicap. En 1978, sera adopté un projet de loi visant l'intégration et la normalisation de ces personnes plutôt que de veiller uniquement à leur protection (Fougeyrollas, 2002). Il en découle la création de l'Office des personnes handicapées du Québec (O.P.H.Q.) dont un des premiers mandats est de dresser un portrait des besoins, des ressources disponibles et des obstacles nuisant à l'intégration des personnes touchées par un handicap (Fougeyrollas, 2002).

Dans les années 90, le Québec propose une nouvelle manière de situer le handicap qui s'inscrit à mi-chemin entre le discours social et le discours médical, soit le processus de production du handicap (PPH) (Filiatrault, 2016). Ce qu'il y a de novateur avec cette prise de position est qu'elle précise « [...] le caractère situationnel du handicap comme le résultat de l'interaction personne/environnement et se traduisant par une restriction de la qualité de réalisation des habitudes de vie de la personne ayant des incapacités » (Fougeyrolas, 2002, p. 10). De là est née la terminologie « personne en situation de handicap », qui a l'avantage de mettre l'accent sur la situation, qui peut être variable et changeante selon le contexte, plutôt que sur la ou les caractéristiques d'une personne (Office des personnes handicapées du Québec, 2021)². Ainsi, une personne peut se retrouver dans une situation de handicap dans un contexte précis, mais pas nécessairement dans un autre, surtout si la société offre des alternatives et des solutions pour enrayer la situation dite « handicapante ».

En 2009, le gouvernement provincial reconnaît que le Québec n'est pas une société encore assez inclusive. Pour tenter de remédier à cette situation, il crée la politique *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité* dont l'objectif est d'augmenter la participation sociale des personnes en situation de handicap et favoriser l'exercice de leurs droits et libertés (*Politique À part entière*, 2009). Cette politique, qui est encore en place aujourd'hui et qui s'appuie sur la conception du handicap proposée par le PPH, se base sur deux fondements juridiques : le droit à l'égalité et à la protection de la personne, et sur la loi assurant l'exercice des droits des personnes en

² Malgré le fait que le Québec se soit doté de la terminologie « personne en situation de handicap », il a été lu dans plusieurs textes et publications le terme « personnes handicapées ». Cela ne témoigne-t-il pas d'une ambivalence entre le désir idéologique de situer le handicap dans une situation contextuelle et, d'un autre côté, une réalité qui place encore le handicap dans les caractéristiques de la personne?

situation de handicap en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Voici quelques principes clés sur lesquels s'appuie le deuxième fondement, c'est-à-dire celui sur l'intégration :

Responsabiliser davantage les principaux acteurs de la société civile pour favoriser l'intégration des personnes handicapées³ à la société; promouvoir l'identification de solutions permettant de réduire dans les régimes et les services offerts aux personnes handicapées et dans la réponse à leurs besoins, les disparités découlant de la cause des déficiences ou incapacités, de l'âge ou du lieu de résidence; adopter une approche qui considère la personne handicapée dans son ensemble, qui respecte ses caractéristiques particulières et qui favorise un plus grand développement de ses capacités; favoriser l'autonomie des personnes handicapées et leur participation à la prise de décisions individuelles ou collectives les concernant ainsi qu'à la gestion des services qui leur sont offerts (*Politique À part entière*, 2009, p.9).

Par ses principes clés et les actions qui en découlent, l'État québécois évalue la réussite de cette politique par « une diminution du nombre de mesures destinées à contrer de façon spécifique les obstacles encore présents dans l'environnement physique et social » (*Politique À part entière*, 2009, p.2). En d'autres termes, l'inclusion sera plus notable lorsque la société n'aura plus besoin de créer des instances spécifiques pour ce groupe de personnes puisqu'elles auront une place entière dans les mesures pensées pour les personnes sans handicap.

Considérant les changements de perspectives qu'ont apportés les discours sociologiques autour du handicap et le processus de production du handicap, il revient donc à la société de s'adapter pour que les personnes qui vivent avec une déficience ne se retrouvent pas dans des situations dites handicapantes pour elles. Cette manière de penser implique donc que la société se dote d'une volonté et de moyens concrets de transformation pour viser l'inclusion au sein de l'ensemble des systèmes qui touchent les individus tels que l'école, le travail, les transports, mais également les loisirs et le sport (Reichhart, 2005).

³ À noter que le terme « personnes handicapées » est également utilisé dans la publication gouvernementale de la politique *À part entière* malgré le fait que celle-ci s'appuie sur le PPH comme fondement.

1.3 Enjeux concernant le sport, le handicap et l'inclusion

Qu'en est-il de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap dans le milieu du sport, c'est-à-dire le sujet d'intérêt de ce mémoire-intervention? La pratique du sport (ou même d'une autre activité de loisir) aurait des retombées positives sur la santé des personnes en situation de handicap visuel (De Potter, 2006). Mais elle symboliserait aussi une occasion de participation sociale, puisque les activités sportives sont souvent vécues comme des lieux d'échanges et de rassemblements (OPHQ cité dans Faleschini et Boucher, 2016).

Considérant que le sport a une haute valeur dans la société occidentale, la place qu'occupent les personnes qui ont un handicap dans ce domaine est révélatrice, sur le plan symbolique, de la place que les personnes sans handicap leur accordent dans l'ensemble de la société (Compte, 2010). Selon Reichhart (2005), le sport reste un domaine qui présente plus de contraintes à l'inclusion en raison de sa logique de performance, de compétition et d'évaluation des résultats. Aspirant à proposer une égalité des chances pour les participants, le sport a créé des divisions basées sur les caractéristiques biologiques et physiques des individus (ex. des classifications au hockey par catégories de performance ou encore des divisions selon le poids des individus dans certains arts martiaux) (Clément, 2005; Marcellini, 2005). Ce serait en lien avec cette logique que se sont retrouvés séparés, chacun de leur côté, les « valides »⁴ et les « personnes en situation de handicap » dans des pratiques et des fédérations sportives distinctes (Reichhart, 2005).

1.3.1 Le milieu sportif récréatif et compétitif

Au Québec, il est possible d'observer cette séparation entre sport et parasport par la présence d'organismes qui viennent chapeauter le sport pour les personnes en situation de handicap, tel que Parasports Québec, ou encore, au niveau du handicap visuel, comme l'Association sportive pour aveugles du Montréal métropolitain (ASAMM) et l'Association sportive des aveugles du Québec (ASAQ). La présence d'organisations spécifiques destinées à ce groupe de personnes ne démontre-t-elle pas que l'inclusion, selon la logique de la politique *À part entière*, n'est pas encore acquise dans ce domaine?

⁴ L'expression « valide » est le choix de terme utilisé par Reichhart (2005).

Offrir des occasions et des lieux pour que les personnes en situation de handicap puissent pratiquer du sport s'inscrit dans une pensée d'égalité des droits, mais pas toujours dans une égalité des faits puisque cela contribue parfois au maintien de l'exclusion (Reichhart, 2005). Il est entre autres possible d'observer cette dynamique à l'échelle internationale. L'institutionnalisation du parasport en 1960, marquée par la création des premiers Jeux paralympiques, se voulait une manière d'inclure cette population qui avait été laissée en marge dans plusieurs domaines, dont celui du sport (Compte, 2010). La réalité reste toutefois différente de cet idéal. À titre d'exemple, la médiatisation des Jeux paralympiques de Pékin en 2008 était de quatorze minutes de retransmission quotidienne pour 15h pour les Jeux olympiques (Compte, 2010). Ce manque de médiatisation et de reconnaissance des Jeux paralympiques aurait comme effet de marquer la disparité de statut entre les personnes avec et sans handicap (Meynaud, 2005). Nous avons été en mesure d'observer un phénomène similaire lors de notre implication en tant que bénévole pour la série mondiale du Para Triathlon de Montréal le 8 juillet 2022 où les gradins destinés aux spectateurs étaient pratiquement vides alors que l'évènement des Championnats du monde de triathlon régulier, qui a eu lieu deux semaines avant, a suscité grandement l'intérêt du public.

Toutefois, il existe certains évènements sportifs qui ont pris la décision d'accueillir des athlètes en situation de handicap avec les mêmes paramètres que ceux établis pour les athlètes dit « réguliers ». C'est le cas de l'Ultra-trail du Mont-Blanc, communément appelé l'UTMB, qui a reçu, en août 2024, 12 athlètes en situation de handicap (Besson, 2024) sur ses divers parcours de course dont le principal fait 176 km et 9900 mètres de dénivelé positif (*UTMB® - Ultra Trail du Mont Blanc, s. d.*). En effet, ces 12 athlètes n'ont pas bénéficié d'un traitement différent, mis à part une plus grande facilité d'inscription et de qualification, un dossard gratuit pour leur guide et un espace pour s'asseoir au besoin sur les points de ravitaillement. Ils couraient donc sur les mêmes sentiers que les 10 000 autres participants et ils devaient composer avec les mêmes barrières horaires pour compléter les parcours (Besson, 2024). L'article du journal *L'Équipe*, qui fait état de cet évènement à visée inclusive, cite Boris Ghirardi, athlète initiateur de ce projet, qui affirme :

Il y a des organisateurs qui se disent "j'ose pas, c'est un sujet délicat, je ne sais pas comment m'y prendre". J'espère que ça va inspirer d'autres courses, mais aussi d'autres sports à se dire "comment je peux rendre accessible mon sport, mon activité, mon évènement aux personnes en situation de handicap ?".

1.3.2 Enjeux de représentation entre le sport et le handicap

Selon Compte (2010), le handicap de la personne sportive reste constamment à l'avant-plan, de telle manière que le sport ne peut que se définir par le handicap ou l'état de la personne et non pas par ses aptitudes sportives. Il souligne que, pour les sportifs en situation de handicap, leurs performances aux yeux des non-handicapés deviennent plutôt un signe de rapprochement avec « la normalité » et non pas le résultat d'efforts et de talents investis dans une pratique sportive. L'auteur cite Patrick Ségal, cinéaste, auteur et athlète se déplaçant en fauteuil roulant, qui revendique « la naïveté de croire que les applaudissements venus des gradins récompensent des exploits réalisés par des sportifs et non par des handicapés » (2010, p.17). À cet effet, Marcellini (2005, p.48-49) souligne : « Pour certains, les compétitions sportives de personnes handicapées ne sont, au mieux, que des simulacres du « vrai » sport que l'on valoriserait avec une once de compassion ». Le sportif en situation de handicap doit performer dans le sport pour être considéré comme les autres, c'est-à-dire un sportif à part entière (Compte, 2010). Malgré tout, il restera toujours, aux yeux des « valides », comme celui qui a vaincu l'adversité et qui est courageux. Sport et handicap viennent poser un conflit de représentation : le sport serait d'une part l'image des personnes en bonne santé, ce qui entre en contradiction avec le handicap qui renvoie à l'idée d'un corps avec une déficience (Compte, 2010).

1.3.2.1 Injustices envers les athlètes paralympiques

Certes, la création d'une discipline parallèle (le parasport) se voulait équitable ou égalitaire en termes de droits et visait comme objectif de rendre accessible la pratique sportive aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, force est de constater qu'il persiste des injustices sur le plan de la reconnaissance et, jusqu'à tout récemment, sur le plan du financement. Les athlètes de haut niveau, tant dans le sport que le parasport, sont éligibles à certaines bourses de soutien telles que les bourses FACE 2022 de Petro-Canada (Cseplo, 2022). Or, en 2022, sur 55 bourses, 8 ont été offertes à des athlètes de parasport. Du côté des Jeux olympiques, le Fond d'excellence des athlètes du Comité olympique canadien offrait, jusqu'en 2024, des primes à la performance, mais uniquement aux athlètes olympiques (Comité olympique canadien, 2023). Un athlète qui revenait des Jeux olympiques avec une médaille de bronze recevait 10 000\$, d'argent 15 000\$ et d'or 20 000\$ (Comité olympique canadien, 2023). Les athlètes paralympiques qui revenaient avec une médaille ont longtemps été mis de côté et ils ne recevaient rien (ICI.Radio-Canada.ca, 2018b; Richard, 2022).

Toutefois, cette attribution des bourses a été modifiée lors des Jeux olympiques de Paris 2024 et les athlètes paralympiens ont désormais droit aux mêmes montants d'argent (ICI.Radio-Canada.ca, 2024).

Certains athlètes en situation de handicap tentent par eux-mêmes de s'inclure dans les structures actuelles du sport régulier. À l'occasion des Jeux olympiques de 2004, Oscar Pistorius⁵, athlète sud-africain amputé des jambes, a souhaité courir avec les athlètes olympiens avec ses prothèses en carbone. Or, la fédération internationale d'athlétisme lui a d'abord refusé ce droit, prétextant que ses prothèses le favorisaient par rapport aux athlètes « valides » (Compte, 2010; Kessous, 2021). Pistorius a alors été en appel de cette décision. Le Tribunal Arbitral du Sport lui a donné raison et a invalidé l'idée selon laquelle ses prothèses représentaient un avantage sur le plan de la vitesse. L'athlète ne s'est toutefois pas qualifié pour les Jeux olympiques et n'a donc pas compétitionné avec les athlètes qui n'ont pas de handicap.

Quelques années plus tard, Brian McKeever, un athlète fondeur de l'Alberta atteint d'un handicap visuel, compétitionnait contre des athlètes sans handicap. En 2010, il a marqué l'histoire en devenant le premier athlète à faire partie de l'équipe canadienne de ski de fond et à être sélectionné pour participer aux Jeux olympiques et paralympiques. Toutefois, son entraîneur, ne pouvant faire participer que 4 athlètes à l'épreuve du 50 km aux Jeux olympiques, a décidé de ne pas choisir McKeever et ce, malgré le fait qu'il avait précédemment gagné de nombreuses compétitions contre des athlètes non handicapés (Freeborn, 2018; ICI.Radio-Canada.ca, 2018a).

1.3.2.2 Enjeux d'intégration des personnes en situation de handicap dans les structures sportives destinées aux personnes sans handicap

Une étude de Marcellini et al. (2003), intitulée *L'intégration sociale par le sport des personnes handicapées*, soulève également les enjeux d'intégration des personnes avec un handicap dans un

⁵ Nous abordons l'exemple d'Oscar Pistorius en tant qu'athlète. Ce choix s'est fait avec hésitation, considérant le féminicide pour lequel il a été accusé. Il reste tout de même un athlète qui a marqué l'avancement de la question de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le sport et c'est sur cette dimension de son histoire que nous choisissons de nous attarder.

club de sport destiné aux personnes qui ne sont pas en situation de handicap. Il s'agit d'une étude de cas menée sur dix années qui suit l'évolution d'une jeune sportive paraplégique et qui démontre :

comment l'engagement dans un club sportif ordinaire peut paradoxalement contribuer non pas à une plus grande participation sociale, mais à une réduction notable de celle-ci. Il ne fait donc référence qu'à une petite part des expériences dites « d'intégration par le sport », celles qui voient une personne handicapée rejoindre seule un club sportif « valide » (selon l'expression consacrée) pour y pratiquer un sport. Il se propose donc d'analyser une trajectoire originale qui questionne l'hypothèse classique du sport intégratif. (Marcellini et al., 2003, p.60)

Ce qui en ressort, c'est que les effets peuvent parfois être négatifs sur les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont intégrées sans tenir compte de leur unicité et de leur différence. À cet effet, les auteurs citent Chapireau (1988) qui met en lumière l'injonction paradoxale que la société envoie à ces personnes, c'est-à-dire d'être comme les autres, mais avec un statut d'handicapé. Toujours selon cette étude, cette conception paradoxale de la différence relève des influences de l'assimilation. L'article propose une étude de cas où les chercheurs suivent pendant 10 ans la vie d'une femme en situation de handicap qui intègre un club régulier de basket et analysent son parcours. La jeune femme en vient à vouloir intégrer de toute part le monde des valides et à ne plus se reconnaître dans la lunette de personne en situation de handicap. Or, lorsque cette jeune femme n'est plus en mesure de pratiquer du sport, elle se retrouve isolée. Elle perd son cercle social puisqu'elle n'a plus l'élément sur lequel était basée son assimilation. Les auteurs concluent sur le fait que, plutôt que de remettre en question le fonctionnement social, ces personnes se remettent en question elles-mêmes dans leurs capacités. Ils soulèvent également cette question : « faut-il, aussi paradoxal que cela puisse paraître, favoriser les regroupements des personnes handicapées (en sport comme ailleurs) pour permettre un équilibre psychologique et identitaire et une réelle participation sociale des personnes handicapées? » (Marcellini et al., 2003, p.71). Peut-être que l'inclusion, lorsqu'elle ne prend pas en compte la différence et lorsqu'elle est pensée par et pour la norme, aurait une tendance d'idéologie assimilatrice?

Lorsqu'à l'inverse, des personnes sans handicap s'incluent dans la pratique sportive des personnes en situation de handicap, cela peut également soulever des enjeux.

Quelle attitude avoir lorsque des basketteurs valides prennent place dans un fauteuil pour participer à une compétition ? Cela pourrait se comprendre si l'équipe de basket fauteuil est peu nombreuse et que la participation des valides permet la pratique des personnes en situation de handicap de pratiquer. Est-on dans une pratique mixte lorsque le meilleur marqueur est valide ? Le fait d'« égaliser » les chances des équipes en totalisant un nombre de points maximum devant être sur le terrain (ce qui oblige la personne valide à jouer avec des partenaires de moindre motricité) représente-t-il une réelle égalisation des chances dans la performance ? (Clément, 2005, p.86)

1.3.2.3 Le milieu scolaire et les cours d'éducation physique et à la santé

Des enjeux sont également soulevés dans le milieu scolaire par le biais des cours d'éducation physique et à la santé. Une question posée par ce milieu est comment inclure un élève en situation de handicap dans un cours d'éducation physique, destiné à la base pour des élèves sans handicap, autrement qu'en lui donnant le rôle d'arbitre ou de spectateur (Meynaud, 2007)? Cette discipline académique participerait à la construction des usages légitimes du corps et serait influencée par l'évolution des valeurs issues du contexte scientifique, idéologique, social et politique (Morales et Séguillon, 2018). Il existe donc des difficultés similaires entre le milieu scolaire et les jeunes d'une part et celui du sport récréatif ou élite de l'autre. C'est-à-dire qu'il est complexe de penser des solutions autrement que dans la vision binaire, soit le sport d'un côté renvoyant à des valeurs de performance et le handicap de l'autre, qui se réfère à un besoin de protection (Meynaud, 2007). De plus, l'évaluation de l'inclusion ne doit pas reposer simplement sur le fait de mettre dans un même lieu des élèves avec et sans handicap, mais plutôt par le développement d'interactions sociales positives et des comportements coopératifs entre les deux types d'élèves (André *et al.*, 2011).

Il existerait trois catégories de regroupements possibles dans les cours d'éducation physique : une pratique séparée qui consiste à offrir un cours différent et à un moment différent aux élèves en situation de handicap que celui offert au groupe régulier; une pratique parallèle qui vise à animer la même activité et au même moment, mais dans deux groupes distincts; enfin, une pratique mixte où tous les élèves pratiquent ensemble la même activité au même moment (André *et al.*, 2011). Une étude de la littérature du milieu anglo-saxon démontre que la mixité des élèves en éducation physique n'est pas toujours positive (Block et Obrusnikova, 2007). Les difficultés à l'inclusion relèveraient majoritairement des lacunes en lien avec les aptitudes des professeurs. Ces derniers ne

seraient pas outillés dans le cadre de leur formation pour mettre en place une pratique mixte qui génère des interactions positives et de la coopération chez les élèves (André et al., 2011; Morales et Séguillon, 2018). Des résultats positifs à l'inclusion ont cependant été observés dans certains cours, notamment lorsque le professeur était formé pour appliquer un apprentissage de type coopératif, où les élèves, plutôt que de faire du sport de manière compétitive, travaillaient en petits groupes structurés, dans une interdépendance positive et en partageant un but et des résultats communs (André et al., 2011).

Est-ce que cette manière actuelle d'inclure les personnes qui ont un handicap dans la pratique sportive a une visée réellement inclusive ou génère-t-elle des mécanismes d'exclusion? Quels effets cela a-t-il de créer deux univers distincts, le sport et le parasport, ou encore d'intégrer une personne qui a un handicap dans un groupe de personnes sans handicap? Comment s'assurer que les pratiques sportives de ce groupe d'individus ne soient plus analysées principalement à travers le filtre de leur handicap? Comment créer une pratique sportive qui soit réellement inclusive? Selon Falleschini et Boucher (2016, p.41), « il est possible d'avancer l'importance d'instaurer un contexte inclusif permettant aux personnes d'occuper une place au cœur de la communauté ». À cet effet, trois étapes à l'accessibilité aux sports et loisirs ont été soulevées par les personnes en situation de handicap visuel : 1- Accéder au lieu; 2- Être en mesure d'utiliser l'équipement; 3- Être en collectif au sein de cette activité (Pigeon *et al.*, 2023).

1.4 État de l'intervention auprès des personnes en situation de handicap visuel

Il existe, dans la pratique, certaines interventions destinées aux personnes en situation de handicap visuel. Un portrait sera brossé sur ce qui est proposé au niveau du sport, mais également sur ce qui se fait en périphérie de ce sujet, c'est-à-dire dans le domaine des arts ou encore dans l'intervention de groupe de manière plus large.

Selon l'outil de recherche proposé par le RAAMM (regroupement des aveugles et amblyopes Montréal métropolitain), il existerait 31 ressources dédiées aux personnes en situation de handicap visuel dans la province du Québec (Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM), 2016).

Certains de ces organismes proposent des activités sportives pour les personnes en situation de handicap visuel. L'ASAQ, l'ASAMM et la Fondation INCA sont des acteurs clés dans ce domaine. Marche, goalball (soccer sonore), hockey sonore, tennis sonore, cours d'autodéfense, judo, ski, vélo-tandem, équitation sont des exemples de sports proposés par ces organisations. L'ASAQ offre un programme pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap visuel dans leurs cours d'éducation physique. Le programme *L'inclusion à l'envers* vise :

une inclusion « inversée » en invitant les élèves voyants à découvrir et à essayer le goalball, le tennis sonore ou le cécifoot, selon s'ils sont de niveau primaire (troisième cycle) ou secondaire. Les élèves malvoyants et non-voyants auront la possibilité de faire partie d'une équipe au sein de leur propre école. De cette manière, toute la classe joue et peut mieux comprendre ce que l'élève ayant une déficience visuelle vit au quotidien. (*L'inclusion à l'envers*, 2023)

Aucune littérature portant sur une évaluation formelle de ce programme n'a été trouvée.

Certains milieux proposent des interventions individuelles et de groupe entourant la déficience visuelle et ses divers enjeux. Cela peut aller de la défense des droits, au soutien psychologique ou encore des activités de groupe (Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM), 2016). À titre d'exemple, selon les informations recueillies lors d'une entrevue exploratoire réalisée avec un travailleur social œuvrant pour la Fondation INCA en février 2022, cet organisme offre une programmation de groupe allant du groupe de soutien, animé par un professionnel, jusqu'au groupe d'entraide, pris en charge par les participants. Encore une fois, aucune littérature scientifique ou évaluation n'ont été trouvées sur ces interventions.

La recension des écrits concernant la littérature scientifique démontre qu'il y a eu peu d'analyses des pratiques en travail social de groupe concernant les personnes en situation de handicap visuel. Toutefois, une étude de Vachon et al. (1997) visait l'empowerment d'un groupe de personnes vivant avec un handicap visuel par la création d'une entreprise collective. Malgré le fait que l'expérience n'ait pas conduit à la création d'une entreprise, elle a tout de même eu des retombées positives sur l'estime de soi, l'acquisition d'habiletés, l'engagement des membres et le bris de l'isolement. Sur un autre plan, l'étude démontre également la plus-value sur le développement de stratégies d'interventions collectives qui visent entre autres la remise en question de l'oppression et sortent ainsi de la pratique dominante en intervention centrée sur l'adaptation individuelle (Vachon et

al., 1997). Un essai de maîtrise intitulé *Une démarche de travail social de groupe auprès de couples âgés avec une déficience visuelle* a été également réalisé par Cayer (2019). La recension des écrits met en lumière un manque de services offerts en intervention de groupe pour les couples devant composer avec une situation de handicap visuel chez au moins un des deux partenaires. Les conclusions de cet essai démontrent entre autres la pertinence de la pratique de groupe en travail social pour briser l'isolement et favoriser l'aide mutuelle et la solidarité chez les participants.

Dans le domaine des arts, certaines recherches et expériences ont été menées également en collaboration avec cette population. Au Brésil, une équipe de chercheurs en psychologie s'intéresse aux adaptations possibles pour favoriser l'accessibilité esthétique des œuvres d'art (Guerreiro et Kastrup, 2019). Au Québec, l'univers du théâtre a été exploré, entre autres par Prud'homme (2008) dans un mémoire où l'auteur explique un processus de création collective d'une pièce de théâtre avec des personnes en situation de handicap visuel. En 2021, Audrey-Ann Bouchard, une artiste multidisciplinaire et elle-même touchée par le handicap visuel, a fait une série de représentations d'un spectacle de danse-théâtre plurisensoriel intitulé *Camille : un rendez-vous au-delà du visuel*. Ce spectacle est destiné à un public en situation de handicap visuel ou sans handicap, mais ces derniers doivent se bander les yeux pendant la représentation (ICI.Radio-Canada.ca, 2021).

La littérature scientifique offre des recherches portant sur une analyse des enjeux qui concernent les personnes en situation de handicap visuel. Toutefois, les écrits sur les pratiques d'intervention de groupe, mais aussi sur les interventions individuelles et collectives, pour répondre aux besoins soulevés restent rares. La seule intervention visant précisément l'inclusion au niveau du sport est *L'inclusion à l'envers*, soit celle offerte par l'ASAQ. Plusieurs activités sportives sont offertes pour cette population, mais sans nécessairement proposer des pistes de réflexion pour faire avancer les enjeux d'inclusion de manière plus systématique.

1.5 Synthèse et question d'intervention

Ce premier chapitre a permis de dresser un résumé du portrait des personnes en situation de handicap visuel puis d'approfondir les enjeux et les politiques sociales en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap. Il est possible de retenir que l'intégration de ces personnes est une

problématique que le gouvernement a ciblée et sur laquelle il souhaite agir, entre autres à travers sa politique *À part entière*. Selon cette politique, une manière de constater la réduction de l'exclusion sociale se fera lorsqu'il y aura une diminution des organismes spécialisés dédiés aux personnes en situation de handicap puisque cela signifiera qu'elles seront considérées et prises en compte dans les structures régulières.

Dans un second temps, un état de la situation et des enjeux concernant le sport, l'inclusion et le handicap a été proposé. Il en ressort des éléments ambigus. En souhaitant inclure les personnes en situation de handicap dans le monde du sport, la création du parasport et des Jeux paralympiques ont aussi reproduit des mécanismes d'exclusion en raison des univers séparés que sont le sport et le parasport. Plusieurs injustices ont également été mises en lumière, dont entre autres une plus faible médiatisation des Jeux paralympiques et, jusqu'à tout récemment, l'absence de prime à la performance accordée aux athlètes paralympiques. Or, à l'autre spectre, l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le sport prévu pour les personnes sans handicap vient aussi poser des problèmes, car la situation n'est pas toujours adaptée à leur réalité et à leurs particularités. Il a été expliqué que le simple fait de réunir des personnes avec et sans handicap dans une même pratique sportive ne garantit pas nécessairement l'établissement d'une dynamique d'inclusion. Dans les cours d'éducation physique et à la santé, le rôle du professeur est essentiel pour favoriser les interactions coopératives entre les élèves, plutôt qu'uniquement compétitives, et ainsi permettre l'émergence de rapports inclusifs.

La recension des pratiques actuelles, si elle se penche sur les enjeux, fait néanmoins état d'un manque sur le plan de l'intervention pour réfléchir et faire avancer les connaissances sur la notion d'inclusion dans le sport pour les personnes en situation de handicap visuel. De plus, la présence d'organismes spécialisés dans le domaine du parasport démontre que l'inclusion n'est pas encore totalement acquise selon la logique de la politique *À part entière* puisque celle-ci évalue les avancées en la matière par la réduction de mesures spécifiques pour les personnes en situation de handicap. Pour arriver à cet objectif, comment est-il possible de réfléchir avec les personnes concernées à des pistes de solutions transformatrices?

Ainsi, c'est avec le désir d'ouvrir le dialogue sur ces enjeux d'inclusion/exclusion dans le domaine du sport que les questions suivantes de recherche-intervention guideront le processus d'exploration :

Comment le travail social de groupe, par la pratique de la course à pied, peut-il favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap visuel? Comment proposer une pratique sportive qui aspire à repenser la manière dont les frontières entre les milieux du sport et du parasport ont été construites?

Afin de tenter une réponse à ces questions à travers un processus itératif et inductif de production de connaissances (Gaudet et Robert, 2018), nous avons choisi d'explorer une pratique de type mixte, c'est-à-dire en joignant des personnes avec et sans handicap, dans une optique de coopération, telle que décrit précédemment par André et al. (2011). Nous proposons de développer cette pratique en nous appuyant sur plusieurs fondements du paradigme émancipatoire, sur les principes de l'approche structurelle et ceux du travail social de groupe, soit plus précisément ceux se rapportant au modèle d'aide mutuelle et du groupe autogéré ainsi que sur ce qui se fait dans le champ des pratiques médiatrices qui utilisent le sport comme outil d'intervention. Ces éléments seront traités dans le prochain chapitre portant sur le cadre conceptuel.

CHAPITRE 2

Cadre conceptuel

Ce second chapitre place les assises théoriques et conceptuelles choisies pour comprendre et faire sens avec la réalité des personnes en situation de handicap visuel. Ces assises permettront de bâtir une intervention en travail social qui puisse proposer des pistes de solution quant à la place qui leur est accordée dans le sport et plus particulièrement dans la pratique de la course à pied. L'évolution des différents discours entourant le handicap sera d'abord présenté, soit plus précisément le passage du discours médical aux discours sociologiques, et la manière dont ceux-ci ont exercé une influence sur les personnes concernées par cette problématique. Puis, les concepts d'exclusion et d'oppression, qui sont au cœur des enjeux vécus par ce groupe de personnes, seront examinés avec une lunette critique. Par la suite, la notion d'inclusion par la transformation sociale sera abordée et détaillée à travers le paradigme émancipatoire et l'approche structurelle. Il s'en suivra une présentation du travail social de groupe à partir des principes du modèle autogéré combiné au modèle d'aide mutuelle. Ce choix permet d'être en cohérence avec la posture critique, soit celle adoptée pour lire cette problématique. Finalement, les pratiques médiatrices et l'utilisation du sport comme outil d'intervention pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap visuel seront mises de l'avant pour soutenir les questions de recherche, c'est-à-dire celles qui guident l'exploration de ce mémoire.

2.1 Les discours entourant le handicap

Selon Dorvil (2001), la façon de concevoir le handicap à travers le temps s'est forgée sur une question clé: « qui porte le poids du handicap, la personne étiquetée ou la société? ». Toujours selon cet auteur, deux principes seraient présents dans les fondements de cette question. Le premier principe vise l'amélioration de la situation de la personne touchée par le handicap et le second place la déviance non pas chez la personne, mais plutôt dans le regard que la norme sociale porte sur elle. Healy (2022) souligne l'importance de s'intéresser aux discours dans la pratique du travail social, car ceux-ci ont le pouvoir de construire la connaissance que nous nous faisons de la réalité et donc, par le fait même, de façonner les normes sociales. L'auteure insiste sur le devoir de rester critique

face aux discours dominants et ainsi comprendre que le langage contribue à la domination de certaines idées et de certains acteurs sociaux. En s'intéressant aux discours et à l'influence qu'exercent ceux-ci sur les personnes, le travail social s'éloigne d'une réponse correctrice individuelle face à un problème et se tourne plutôt vers les structures qui ont généré cette situation. En ce sens, la section suivante présentera un résumé des différents discours qui ont influencé la manière dont la société a répondu à la problématique du handicap. Il sera traité du passage du discours médical, qui situe le problème chez les personnes touchées, au discours social, qui niche la problématique dans les structures.

2.1.1 Discours médical

La perception historique du handicap est majoritairement écrite selon une vision où le fardeau est porté seul par la personne atteinte d'une déficience, qui est souvent rejetée, voire sacrifiée (Dorvil, 2001). L'exclusion des personnes en situation de handicap a été un phénomène présent chez tous les peuples. Certains ont eu recours à des actes qui, aujourd'hui, seraient considérés comme criminels (Dorvil, 2001), tels que le meurtre et même l'infanticide (Fougeyrollas, 1978).

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, les personnes en situation de handicap se font plus nombreuses en raison des blessures et des séquelles que cette dernière leur a laissées. L'État s'intéresse davantage à leur situation désavantageuse, que la société doit désormais soutenir (Boucher, 2003). Cette période coïncide par ailleurs avec la montée de l'État providence et l'institutionnalisation de l'aide offerte à ce groupe de personnes (Boucher, 2003). L'approche dominante (et qui l'a été jusque dans les années 80), issue du paradigme positivisme, considère le handicap comme un objet de nature biomédicale (Filiatrault, 2016). Elle se base sur les déficiences propres à la personne pour situer le handicap (Thomas, 2004). Selon Parsons (1951), dans la vision prônée par ce discours, la personne est considérée comme étant dans un « rôle de malade » et donc, dans une situation médicale non désirable que le médecin doit chercher à soulager. Toujours selon cet auteur, la société avait alors quatre attentes envers les personnes en situation de handicap : 1- selon la gravité du handicap, elles étaient exemptées des rôles et des responsabilités sociales, 2- cette exemption faisait en sorte qu'elles devaient donc être prises en charge, 3- elles avaient l'obligation de vouloir aller mieux et être en santé, 4- finalement, elles devaient coopérer avec la personne qui

leur offrait le traitement. Ainsi, ce sont les personnes dites « normales » qui portaient la responsabilité du handicap au bénéfice des plus faibles (Dorvil, 2001).

Malgré l'évolution du discours, qui inclut maintenant la dimension sociale (qui sera présentée dans la prochaine section), la définition médicale du handicap existe encore aujourd'hui et est majoritairement utilisée en science de la santé (Institut national de santé publique du Québec, 2011). Cette définition va comme suit : la présence d'une déficience chez un individu ne peut conduire à elle seule au titre de handicap puisque la grande majorité de la population doit composer avec cet état (ex. problème de vue mineur, trouble de l'humeur, difficulté de mémoire, etc.) (Institut national de santé publique du Québec, 2011). Ainsi, seules les personnes souffrant d'une déficience assez sévère et qui se voient limitées dans leurs activités sociales sont considérées comme ayant un handicap (Bodin, 2019). Il est à noter que, même si des discours alternatifs entourant le handicap ont émergés, le discours médical a été et reste encore aujourd'hui des plus puissants. Il influence encore les politiques en matière de santé et services sociaux (Pullen Sansfaçon, 2013). À titre d'exemple, il est encore commun, voire souhaité, que les futurs parents demandent des investigations lors d'une grossesse afin de savoir si leur bébé pourrait être atteint d'une déficience et ainsi prendre la décision d'interrompre ou de poursuivre la gestation (Dorvil, 2001).

2.1.2 Discours sociologiques

Au Québec, le concept de handicap connaîtra un changement de paradigme dans les années 80. Ce sera la fin du monopole positiviste et essentiellement médical comme seule lecture possible de ce phénomène (Filiatrault, 2016). Comme vu précédemment avec le discours médical, la lecture de nombreux enjeux sociaux était sous l'influence de la promesse que l'âge moderne, avec ses découvertes et ses progrès scientifiques, allait éclairer les vérités et offrir des solutions à l'ensemble des problèmes humains (Healy, 2022). Or, la montée des discours sociologiques dans les années 50 apporte un regard différent sur la manière de traiter les problématiques personnelles. En effet, selon Healy (2022), ces discours soutiennent le fait que l'humain est un être fondamentalement social. Ses comportements ne peuvent donc pas être uniquement lus selon une responsabilité personnelle. De ce fait, un problème individuel est un problème social puisqu'il découle des structures qui ont été créées collectivement. À titre d'exemple, toujours selon cette même auteure, ces discours

soulignent l'existence de déterminants sociaux à la santé qui démontrent que les personnes désavantagées face aux structures le sont également par ricochet sur le plan de la santé.

L'émergence des discours sociologiques aura donc été favorable pour l'avancement des personnes en situation de handicap. Elle aura ébranlé la suprématie de l'expertise médicale et professionnelle, voire souligner leur participation à l'oppression (Healy, 2022). Cela a fait place à des transformations innovantes et critiques face à l'aide offerte jusque-là. L'idée de leur remettre une part du pouvoir relié au savoir sur leur propre réalité prend alors plus de place, tout comme celle de favoriser les luttes sociales et politiques comme solutions possibles (Healy, 2022). Dans cette même lignée, inspirée du mouvement marxiste, l'Union of the Physically Impaired Against Segregation (UPIAS) publie un manifeste en 1975 qui souligne les inégalités que vivent ces personnes et distingue la déficience, comme étant associée aux enjeux corporels, et le handicap, qui relève d'une oppression sociale (The Union of the Physically Impaired Against Segregation et The Disability Alliance, 1997). L'ensemble des revendications a permis des changements dans la manière de théoriser le handicap et de le concevoir dorénavant comme un construit social non naturel (Filiatrault, 2016).

Comme expliqué précédemment avec Healy (2022), les discours sociologiques ont permis de mettre en lumière que les personnes dominantes (dont les médecins et professionnels) contribuent au maintien de la problématique d'exclusion entourant le handicap. À cet effet, le courant de l'interactionnisme symbolique, qui découle des discours sociologiques, est également marquant dans les avancées concernant le handicap, entre autres avec les écrits de Goffman. Son ouvrage *Stigmate: les usages sociaux des handicaps* (1975) expose la lecture que peuvent avoir les personnes dites « sans handicap » des personnes vivant avec une déficience (ou ici, selon les termes de Goffman, les personnes porteuses d'un stigmaté). Il aborde aussi la manière dont les gens de la norme modifient la nature de leurs interactions au contact des stigmatisés. Avec cet ouvrage, Goffman pose un regard sur la masse dominante et sa manière de se positionner, d'observer et d'agir avec les populations considérées comme en situation d'exclusion sociale.

Comme décrit au chapitre 1, dans les années 70, le Québec a également pris part à la lutte pour l'évolution du concept par la notion de processus de production du handicap défini par Fougeyrolas (Réseau international sur le Processus de production du handicap, 2023). Il situe le handicap

dans l'interaction personne-environnement, mettant de l'avant que, si l'environnement est modifié pour tenir compte des besoins de la personne, alors la notion de handicap se voit enrayée.

Soulevé par Fraser (2004), philosophe féministe, le mouvement de la lutte des classes et des inégalités matérielles laisse place à la fin du 20^e siècle à la lutte pour la reconnaissance de la différence. Ce mouvement se répercute également sur le champ de la théorisation du handicap. Le vécu identitaire et les expériences personnelles prennent désormais une place centrale dans les théories post-modernes (Filiatrault, 2016). La culture sourde en est un exemple. Délaissant complètement le monde médical, ces approches s'appuient sur le respect de la différence et reconnaissent la personne en situation de surdité non plus comme handicapée, mais comme membre d'une communauté culturelle minoritaire et opprimée (Mottez, 1985, cité dans Vallières et al., 1993).

Le croisement entre le champ d'études féministes et celui du handicap a été marquant dans la théorisation de ce dernier puisqu'il a permis un regard intersectionnel sur les personnes en situation de handicap (Filiatrault, 2016). La définition uniquement sociale et observée selon une dynamique d'oppression, comme proposée par le courant marxiste, se voit critiquée par l'intersectionnalité qui soulève le besoin de prendre en compte également les réalités personnelles « qui sont susceptibles d'enrichir la compréhension du handicap et les modalités politiques d'intégration des personnes handicapées à l'espace démocratique commun » (Boucher, 2003, p.152).

2.2 Exclusion/ oppression: une posture critique pour viser des solutions transformatrices et inclusives

L'exclusion est un processus social, politique et économique qui est, la plupart du temps, hors du contrôle de ceux qui la subissent et qui touche intrinsèquement les personnes en situation de handicap (Goyer et Borri-Anadon, 2019). Selon le dictionnaire Larousse, la première définition du mot exclusion serait : « Action d'exclure d'un groupe, d'une action, d'un lieu, de chasser, d'écarter » (Larousse, s. d.-a). Puis la seconde, en lien avec l'économie, serait : « action d'exclure du monde du travail, donc de la société. (Phénomène lié à la crise économique, à la montée du chômage et à la précarité d'emploi.) » (Larousse, s. d.-a). L'exclusion reflète une forme d'intolérance sociale envers ce qui diffère de la norme (Dorvil, 2001). Le concept d'oppression se définit « à la fois

comme un processus et le résultat de ce processus, qui met en évidence un acte d'exploitation prenant diverses formes (telles qu'économiques et sociales) et qui a des conséquences sur les conditions de vie d'une personne ou d'un groupe, et contribue aussi au maintien de ces conditions » (Pullen-Sansfaçon, 2013, p.354). Ce qui détermine une situation d'oppression c'est lorsqu'une personne ou un groupe a un accès restreint à des occasions qui pourraient favoriser leur autodétermination ou leur pleine participation citoyenne, et ce, uniquement parce qu'ils appartiennent à une certaine catégorie de personnes (Mullaly, 2010 cité dans Lapierre et Levesque, 2013). De ce fait, il est possible d'observer un lien direct et perméable entre l'exclusion et l'oppression.

Fricker (2007), philosophe féministe, met en lumière le fait que, dans la société, le cadre de pensées et de connaissances est principalement défini par le groupe dominant, laissant ainsi dans l'ombre une part importante de la réalité, soit celui du vécu des groupes opprimés/exclus. Elle souligne que cela a pour effet de tenir ces groupes à l'écart des professions qui exercent une influence sur la structure sociale comme la politique, le journalisme, le droit, etc. L'auteur nomme ce phénomène « injustices herméneutiques ». Elle explique qu'elles peuvent être difficilement identifiables, car l'humain cherche naturellement à comprendre et à produire des connaissances dans des sphères qui servent ses intérêts personnels, excluant ainsi la production de connaissances qui favorisent les intérêts des autres groupes.

Cette dynamique d'exclusion, qui touche aussi les personnes en situation de handicap, est parfois « aggravée par le rôle joué par les professionnels qui dispensent les services, dont les rapports avec leurs « clients » participent, à cause des relations de pouvoir et des valeurs qui y sont inhérentes, à la création de cet individu dépendant, sans pouvoir et assujetti » (Boucher, 2003, p.151). Depuis les années 2000, certains auteurs critiquent également le fait que la recherche, dans les domaines sociaux, tels que l'éducation ou la sociologie, met en lumière les inégalités sociales et les dynamiques d'exclusion qui en découlent, mais sans pour autant que cela mène à de réels changements dans les conditions de vie des personnes concernées (Boucher, 2003; Goyer et Borri-Anadon, 2019). Ainsi, ils critiquent les injustices herméneutiques qui maintiennent dans la marge les personnes en situation de handicap.

2.2.1 L'inclusion par des solutions transformatrices : une idée utopique?

Quels pourraient être les changements souhaités pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le domaine du sport (et dans l'ensemble de la société)? Selon Guerdan et al. (cité dans D'Arripe *et al.*, 2015, p.2), une société inclusive est celle :

où chaque individu, y compris la personne handicapée, s'est vu accorder un rôle participatif dans la société. Un rôle conçu comme un droit, au vu du principe de l'égalité importance des besoins de tous, et comme un devoir. Dans une conception inclusive de la société, la participation est en effet affirmée explicitement comme un principe et présentée implicitement comme une finalité, un moyen, un objectif.

Fraser (2004) met en relation redistribution/reconnaissance et correction/transformation comme manière de réfléchir à certaines solutions pour lutter contre l'exclusion sociale. Cette philosophe féministe pointe du doigt deux types d'injustice. Tout d'abord, les injustices socioéconomiques, comme le travail mal payé ou encore le fait que les athlètes paralympiques canadiens ne reçoivent pas de prime à la performance (tel que vu au chapitre 1) et dont la solution proposée serait une meilleure redistribution des revenus. Les secondes injustices sont celles dites culturelles ou symboliques, comme le mépris que vivent certains groupes de personnes ou encore le manque de médiatisation des Jeux paralympiques et dont une solution potentielle passerait par plus de reconnaissance et de valorisation de la diversité et des identités méprisées. Cette même auteure poursuit en expliquant que, face à ces injustices, il peut y avoir des solutions correctives, telles que la promotion sur la place publique de certains groupes ou encore le revenu minimum garanti offert par l'État. Les solutions correctives viennent amoindrir les effets négatifs de l'exclusion, mais elles ont pour effet de marquer les catégories entre les individus. Pour viser un réel changement, elle explique qu'il faudrait se tourner vers des solutions transformatrices qui remettent en question le fonctionnement habituel, tel qu'abolir la manière dont nous distinguons les groupes et les mettons en catégories (ex. l'identité de genre fixé entre homme ou femme, les frontières entre les différentes ethnicités, etc.) ou encore revoir complètement le système de production économique.

À la lumière de la définition de solutions correctives et transformatrices proposées par Fraser (2004), il est à se demander si le parasport, tel qu'il est structuré actuellement, ne résulte pas d'un changement plutôt cosmétique qui vient diminuer les effets de l'exclusion. Est-ce possible de penser la pratique du sport sans catégoriser le sport et le parasport? Peut-on réfléchir à ces

transformations avec des personnes en situation de handicap et proposer de nouvelles façons de faire? Est-ce une idée utopique? Les idées utopiques, qui ont pour effet de transformer l'ordre historico-social existant, ne sont-elles pas justement en opposition avec les idées conservatrices qui servent à maintenir l'ordre établi (Mannheim, 1929 cité dans D'Arripe et al., 2015)? Selon Boucher (2003), il faut arrêter de considérer les personnes en situation de handicap comme des êtres faibles. Leur présence à part entière dans l'univers du sport n'est-elle pas une avenue pour transformer cette vision héritée de l'époque paternaliste et du discours médical? Comme décrit dans leur article portant sur les approches structurelles, Lapierre et Levesque (2013) mentionnent qu'un obstacle majeur à ce changement proviendrait du fait que les groupes favorisés (dans le monde du sport, il s'agirait des hommes qui ne sont pas en situation de handicap) retirent des avantages à ce que les structures qui les favorisent soient maintenues et ces privilèges sont perçus de leur part comme étant reliés à des efforts acharnés. Si les groupes en situation d'oppression ne développent pas une compréhension du système, ceux en situation de domination et qui retirent les privilèges feront en sorte que ce système qui les favorise demeure caché (Lapierre et Levesque, 2013).

2.2.2 Le paradigme émancipatoire

Il existe certaines pistes de solution pour tenter de contrer l'oppression et l'exclusion. À cet effet, le paradigme émancipatoire remet en question le rapport entre le chercheur et l'objet de recherche (Boucher, 2003; Jürging, 2014). Il propose que les personnes concernées par la problématique prennent part au processus de production de connaissance, car autrement, elles restent dans une situation d'exclusion même dans le champ des études sociales (*Ibid.*). La proposition du paradigme émancipatoire est de considérer le handicap comme un problème politique et ainsi se tourner vers des transformations qui ne se limitent pas à des modifications cosmétiques pour maintenir un statut quo (Boucher, 2003; Goyer et Borri-Anadon, 2019; Jürging, 2014). Selon ce dernier auteur (Jürgin, 2014), les personnes en situation d'oppression doivent être les acteurs de changement de leur situation en identifiant les causes qui ont généré cette exclusion et les solutions possibles à leur pleine citoyenneté. Dans cette logique de pensée, la recherche scientifique avec les personnes concernées devient un moyen concret et politique (Boucher, 2003; D'Arripe, 2015). Les connaissances produites génèrent alors des transformations sociales et non uniquement l'identification d'une situation problématique (*Ibid.*). Pour y arriver, certains principes du paradigme émancipatoire doivent guider la manière d'opérer la recherche afin qu'elle devienne une réelle action politique :

L'adoption du modèle social du handicap comme fondement des recherches; l'abandon de la prétention d'objectivité au profit de l'engagement dans les luttes du mouvement de défense des droits des personnes handicapées ; la volonté d'entreprendre des recherches qui auront des retombées pratiques pour l'amélioration de l'autonomie des personnes handicapées ou l'élimination des barrières auxquelles elles font face; la délégation du contrôle sur le processus de production de la recherche afin d'assurer la pleine responsabilité des personnes handicapées et de leurs organisations; la capacité de donner une place à la dimension personnelle du handicap tout en mettant en relief le caractère collectif de l'expérience, de l'exclusion et des obstacles à la participation des personnes handicapées à la société; la volonté d'adapter diverses méthodes pour la cueillette et l'analyse des données, compte tenu des besoins changeants des personnes handicapées. (Boucher, 2003, p.155)

2.2.3 La notion d'empowerment

La reprise du pouvoir d'agir, comme décrit précédemment dans le champ du handicap, renvoie à la notion d'empowerment. Toutefois, selon Bourbonnais et Parazelli (2018), il n'y a pas de consensus sur la définition exacte et il existe de nombreuses conceptions à l'empowerment. Les auteurs soulignent que, tout dépendant celle utilisée, les finalités visées par l'intervention en seront influencées.

Globalement, selon Ninac (2008), l'empowerment est un processus qui peut :

- a) aider les personnes appauvries à franchir les barrières psychologiques de la stigmatisation et de la culpabilisation;
- b) accroître l'autonomie d'action, tant individuelle que collective, donc contribuer au développement d'une certaine résistance aux directives imposées par d'autres;
- c) permettre aux personnes et aux collectivités, incluant celles qui sont pauvres, de déterminer par elles-mêmes les voies à privilégier dans leur développement ou, si c'est le cas, dans leur lutte contre l'appauvrissement. (Ninacs, 2008, p.12)

À cet effet, le processus d'empowerment n'a pas nécessairement comme finalité unique les objectifs d'une intervention qui vise la reprise du pouvoir des populations en situation d'exclusion, mais il peut également cibler l'intervention en elle-même (Ninacs, 2008). La définition de l'empowerment choisie pour ce mémoire repose sur le fondement que les individus et les collectivités touchés par une problématique ont le droit de prendre part aux décisions qui les concernent et qu'ils ont les connaissances nécessaires pour le faire (Ninacs, 2008). Ce faisant, cette notion est au cœur de ce qui a été présenté précédemment dans le paradigme émancipatoire, qui propose une reprise du pouvoir dans le champ de la recherche (Boucher, 2003).

Damant et al. (2001) mettent également de l'avant le caractère multidimensionnel de l'empowerment qui se déploie à travers divers paradigmes, dont entre autres, le paradigme structurel. Ce dernier identifie le manque de pouvoir en lien avec une domination résultant d'arrangements sociaux inévitables et non pas comme la conséquence normale de déficits personnels.

2.2.4 L'approche structurelle

L'approche structurelle se veut critique, conflictuelle et radicale (Moreau, 1987). Elle aspire à donner une voix politique à la notion d'empowerment et propose des pistes d'intervention sociale pour contrer les dynamiques d'exclusion et d'oppression (*Ibid.*). Elle s'inscrit dans une pratique anti-oppressive, considérant que les stratégies déployées par cette approche visent un objectif de transformation sociale et de libération des conditions d'oppression (Pullen-Sansfaçon, 2013). Elle repose sur deux principes : 1- reconnaître que les situations individuelles sont liées aux structures économiques, sociales et politiques; 2- pour que les situations individuelles changent, il faut aussi viser des changements au niveau des structures (Lapierre et Levesque, 2013). Selon Moreau (1987), cette approche est construite en 5 étapes : 1- la matérialisation des problèmes (réflexion sur la manière dont le social influence la construction des problématiques); 2- la collectivisation des problèmes; 3- la défense des personnes; 4- le questionnement de l'idéologie dominante; 5- l'augmentation du pouvoir des personnes.

L'application de l'approche structurelle vise donc des cibles interpersonnelles (développement d'alliances avec d'autres personnes en situation d'oppression), culturelles (construction de discours alternatifs qui vont opérer un processus de transformation) et structurelles (changement sur le plan des structures, institutions et politiques), sans pour autant nier l'impact sur la cible personnelle chez les personnes concernées (Mullaly, 2010 cité dans Pullen Sansfaçon, 2013). Les principes et les cibles d'intervention de l'approche structurelle peuvent être mis à contribution au sein du travail social de groupe dans le but de chercher des solutions aux enjeux d'exclusion des personnes en situation de handicap.

2.3 Le travail social de groupe pour favoriser l'inclusion

Selon Turcotte et Lindsay (2019), le travail social de groupe pourrait se définir comme étant :

[...] une méthode d'intervention qui mise sur le potentiel d'aide mutuelle présent dans un groupe et qui s'appuie sur une démarche structurée visant, d'une part, à aider les membres à satisfaire leurs besoins ou à accomplir certaines tâches et, d'autre part, à favoriser l'acquisition de pouvoir par les membres du groupe. Cette démarche, orientée à la fois vers les membres en tant qu'individus et vers le groupe dans son ensemble, s'inscrit généralement dans le cadre des activités d'un organisme de services. (Turcotte et Lindsay, 2019, p.5)

De plus, le travail social de groupe peut viser tout autant l'empowerment des personnes que le changement social puisqu'il offre un contexte d'intervention permettant à des personnes vivant des enjeux similaires de se réunir, de s'entraider, mais aussi d'agir collectivement pour modifier leur situation (Turcotte et Lindsay, 2019).

Selon cette définition, cette méthode d'intervention pourrait potentialiser les principes du paradigme émancipatoire et de l'approche structurelle considérant qu'elle cible à la fois le développement de la personne et le changement social (Paré, 1971 cité dans Turcotte et Lindsay, 2019). Toutefois, pour rester centré sur ces principes, il faut éviter le piège de tomber dans une dimension psychologique et individuelle des problématiques vécues et ainsi reproduire le discours médical qui centre le problème du handicap chez les personnes plutôt que dans les structures. Le rôle de l'intervenante est alors d'accompagner ces personnes dans une démarche d'analyse structurelle des problèmes auxquels elles sont confrontées (Lapierre et Levesque, 2013).

Pourquoi le groupe plutôt qu'une intervention individuelle? Comme vu précédemment avec le paradigme émancipatoire et l'approche structurelle, plusieurs valeurs qui guident la pratique du travail social de groupe vont également dans le sens de la reprise du pouvoir des exclus, telle que la reconnaissance et le respect des populations opprimées, la solidarité, l'entraide, la participation démocratique, le respect de l'autre, le désir d'accroître le pouvoir des personnes, la remise en question des valeurs, des attitudes et des comportements de l'intervenante, etc. (Turcotte et Lindsay, 2019). De plus, selon Breton (2012), le groupe est une version condensée de la société et de la communauté qui offre une expérience transformatrice où les membres prennent conscience que, s'ils peuvent exercer une influence au sein de ce groupe, ils peuvent aussi influencer la société.

Tel que nommé précédemment, le groupe peut être porteur de changements individuels et sociaux. Il existe différents modèles qui proposent des outils et des pistes d'intervention de groupe pour promouvoir la dimension individuelle ou structurelle. Est-il possible d'allier ces deux dimensions au sein d'un même modèle? C'est ce que proposent Roy et Pullen Sansfaçon (2016) dans la création d'un modèle qu'elles qualifient d'hybride et qui jumèle le modèle de groupe autogéré et celui axé sur l'aide mutuelle.

2.3.1 Le modèle de groupe autogéré combiné au modèle axé sur l'aide mutuelle

Tout d'abord, le modèle de groupe autogéré en intervention a émergé dans les années 90 et les auteurs clés sont Mullender et Ward. Il a comme objectif de travailler la conscientisation et l'action sociale au sein du groupe en proposant une « articulation théorique claire du concept d'empowerment en misant sur le processus de groupe » (Payne, 2005, cité dans Pullen Sansfaçon et Ward, 2017). Plusieurs principes se situent au fondement de ce modèle : la confrontation des inégalités et des oppressions; l'idée que les personnes sont expertes de leurs propres expériences et qu'elles ont des droits fondamentaux (choisir de participer ou non, définir leurs propres solutions, etc.); l'intervention basée sur l'analyse des relations de pouvoir; le groupe qui est vecteur d'un pouvoir collectif; l'ensemble du processus de groupe qui se déploie de manière non élitiste (Pullen Sansfaçon et Ward, 2017). Dans ce modèle, le pouvoir vise à être réparti de manière égalitaire entre les membres du groupe (Ninacs, 1995).

Les principes énoncés et la façon de percevoir les membres du groupe exigent de la part de la personne-ressource (ou animateur-trice) d'adopter une position égalitaire pour viser à devenir un partenaire qui aspire à les aider à répondre à trois questions centrales, c'est-à-dire « quoi », « pourquoi » et « comment » (Roy et Pullen Sansfaçon, 2016). Selon Ninacs (1995), le modèle autogéré est une pratique de groupe structurée se déployant dans un processus en plusieurs étapes comme l'établissement des normes de fonctionnement, la définition et l'identification des situations problèmes, le choix des actions à entreprendre, etc. (Ninacs, 1995). À cet effet, le « quoi » permet d'identifier le problème commun au groupe, le « pourquoi » met en lumière les causes structurelles de ce problème et le « comment » vise la mise en action du groupe vers la recherche de solutions (Roy et Pullen Sansfaçon, 2016). Toutefois, une critique soulevée en lien avec ce modèle est le fait qu'il est parfois nécessaire de s'attarder aux besoins individuels des membres du groupe avant

d'amorcer une réflexion et une action sur l'oppression, ce que ce modèle peut négliger (Pullen Sansfaçon et Ward, 2017).

Le second modèle, celui axé sur l'aide mutuelle, vise à ce que les membres du groupe « soient capables de donner et de recevoir au cours de leurs interactions » (Steinberg, 2008, p.3). L'aide mutuelle n'est pas un processus né au sein de la discipline du travail social, mais plutôt un phénomène naturel propre à l'être humain (Steinberg, 2008; Gitterman et Shulman, 2005). Lorsqu'il est mis à contribution du travail social de groupe, il favorise le bien-être personnel et interpersonnel de ses membres (Breton, 2012). Schwartz (1961) en est le fondateur et Shulman (1979) a conçu ce que l'on appelle les phénomènes ou dynamiques d'aide mutuelle. On doit toutefois à Steinberg (2008) d'avoir articulé, sous forme de modèle, les différentes facettes de l'aide mutuelle dans un groupe. Les neuf dynamiques d'aide mutuelle seront détaillées au prochain paragraphe. À l'inverse du modèle autogéré, les critiques adressées au modèle axé sur l'aide mutuelle soulèvent qu'il est trop centré sur les changements individuels et n'offre pas des moyens concrets aux membres pour atteindre un objectif commun (Roy et Pullen Sansfaçon, 2016).

Toutefois, certains auteurs (Breton, 2012; Roy et Pullen Sansfaçon, 2016) ont proposé des manières de combiner, au sein du processus de groupe, l'aide mutuelle et la lutte pour la justice sociale. Dans son texte *Small Steps Toward Social Justice* (2012), Breton offre des pistes de réflexions sur comment il est possible d'ajouter la dimension communautaire et de justice sociale aux neuf dynamiques d'aide mutuelle afin que le groupe devienne également un moteur de changement social. Concernant le partage d'information, l'auteure explique que les membres, en s'ouvrant sur leur vécu personnel au sein du groupe et en devenant ainsi des ressources d'aide pour les autres, réalisent qu'ils ont une voix et cela les encouragera à utiliser cette voix au sein de leur communauté. La confrontation des idées entre les membres du groupe permet d'apprendre qu'il est acceptable de s'affirmer et de ne pas toujours être en accord avec les autres. Cet apprentissage est transférable aux relations que ces membres entretiennent avec leurs amis, leur famille et avec la communauté. Toujours selon Breton (2012), la discussion des sujets tabous permet d'entrer au cœur des problèmes et de soulever en groupe les aspects d'une culture qui sont oppressants et qui doivent être contestés. Ces discussions permettent d'identifier l'influence de ces aspects oppressants sur leurs conditions de vie et sur le rôle que la communauté et les institutions jouent dans leur perpétuation. Les membres du groupe réalisent alors qu'ils sont tous dans le même bateau, ce qui permet le

développement des liens affectifs, mais aussi de prendre conscience que leurs buts communs seront plus facilement atteignables. Concernant la dynamique de soutien émotionnel que les membres s'offrent au sein du groupe, elle peut être transférable à la recherche de ce même type de soutien dans la communauté. Les demandes mutuelles que les membres se font réfèrent au travail qu'ils devront mettre en place collectivement pour atteindre leurs buts et ce travail peut aussi être mis à la contribution de changements sociaux. Lorsqu'un membre du groupe est en mesure de résoudre un problème personnel, cela donne confiance aux autres qu'ils seront en mesure d'y arriver eux aussi et qu'ils pourront tous s'attaquer par la suite au problème social qui les réunit. L'expérimentation de façons d'être et de faire au sein du groupe offre aux membres la possibilité de développer leurs compétences relationnelles, dont entre autres leur pouvoir d'influence interpersonnelle puis communautaire. Finalement, la dernière dynamique d'aide mutuelle, qui est la force du nombre au sein du groupe, favorise la prise de conscience que la communauté peut apporter des changements sociaux si les membres s'unissent pour agir collectivement.

Roy et Pullen Sansfaçon (2016) proposent une manière de concilier le modèle autogéré avec celui axé sur l'aide mutuelle afin d'être en mesure de viser des changements micrologiques et macrologiques au sein du travail social de groupe. Elles présentent ce modèle dans le texte intitulé *Promoting Individual and Social Changes : A Hybrid Model of Social Work with Groups* (2016). Les trois principes fondamentaux de ce modèle sont : 1- croire en la capacité des personnes, ce qui implique de les aider à prendre conscience de leurs forces pour qu'elles les appliquent également à l'extérieur du groupe; 2- l'importance de développer une pensée critique en favorisant des liens entre les défis individuels des membres et les structures sociales qui sont à la source de ces difficultés; 3- utiliser la démocratie au sein du processus de groupe afin que les membres réalisent que leur opinion a de la valeur. Il est attendu que la personne-ressource agisse à titre de facilitatrice en favorisant l'émergence des dynamiques propres à l'aide mutuelle puis en répartissant le pouvoir au sein du groupe tout en essayant de faire émerger la pensée critique chez les membres. Les objectifs spécifiques du groupe doivent être choisis par les membres en utilisant entre autres les questions issues du modèle autogéré « quoi », « pourquoi » et « comment ». Le modèle de Roy et Pullen Sansfaçon (2016) propose d'évaluer l'avancement du groupe non pas sur la réalisation d'une action collective ou de changements individuels, mais plutôt sur le développement de l'esprit critique des membres puisque cette pensée aura des répercussions par la suite sur le plan personnel et collectif, c'est-à-

dire après la vie du groupe. Les auteures soulignent qu'une des limites de ce modèle est qu'il n'a pas été évalué systématiquement dans la pratique. Cela peut donc justifier l'intérêt pour le travail social de groupe de le mettre en application dans le cadre d'une recherche-intervention.

2.3.2 Stades de développement d'un groupe

Selon Turcotte et Lindsay (2019) il est possible d'observer que les rapports entre les membres changent au fur et à mesure que le groupe chemine dans le temps. Malgré le fait que chaque processus de groupe est unique en soi, il importe de s'intéresser à ces stades car :

En procédant ainsi, l'intervenant est bien placé pour comprendre ce qui se passe dans un groupe à divers moments et, par voie de conséquent, pour faire des interventions appropriées en fonction du vécu du groupe. Cette démarche permet de préparer et systématiser les interventions. (Turcotte et Lindsay, 2019, p.53)

Il est à noter que les différents stades ne se déploient pas dans un processus chronologique et que le groupe peut atteindre un stade puis régresser pour retourner au précédent (Turcotte et Lindsay, 2019).

Voici une description sommaire de ces 5 stades selon Turcotte et Lindsay (2019). Le premier est celui de la préaffiliation/confiance qui se caractérise par une dynamique d'approche-évitement chez les membres du groupe qui tentent de se connaître et de comprendre ce qui est attendu d'eux, s'observent et jaugent comment établir des relations de confiance avec les autres. Ensuite vient le stade de pouvoir et contrôle/autonomie qui, suite à l'établissement d'une confiance entre les membres, laisse place à des dynamiques où le pouvoir est recherché, où l'autonomie de chacun devient centrale et où ceux-ci cherchent à se sécuriser en acquérant un contrôle sur le groupe. À ce stade, la vie du groupe peut être précaire considérant que les membres sont centrés sur eux-mêmes et leurs besoins, plutôt que sur les objectifs communs au groupe. Il est alors possible d'observer un certain ordre social influencé par les rôles et les statuts que les membres se sont attribués. Toujours selon Turcotte et Lindsay (2019), il existe aussi le stade nommé intimité/proximité qui est caractérisé par une cohésion au sein du groupe. C'est à ce moment que les membres voient le groupe comme une entité composée de membres qui sont égaux. À ce stade, il est possible d'observer un désir de protéger le groupe. L'expression des émotions est permise, mais les personnes pourraient chercher à taire les situations ou sentiments qui pourraient être source de conflit. Le quatrième

stade est celui de la différenciation/interdépendance qui se traduit par un équilibre entre la réalisation des tâches qui permettent d'atteindre les objectifs du groupe et des rapports harmonieux entre les membres. Pour y arriver, les normes de fonctionnement du groupe sont comprises et la structure est claire. Finalement, le dernier stade de développement est celui de la séparation. Les membres peuvent alors manifester de l'ambivalence et de l'insécurité en lien avec la fin du processus. Certains peuvent réagir en cherchant des stratégies pour maintenir le groupe alors que d'autres peuvent, au contraire, se désengager du processus un peu avant la fin. La fin représente une étape qui est parfois inconfortable car il s'agit d'une perte réelle pour les personnes qui se sont engagées dans la démarche.

2.4 Pratique médiatrice

La médiation, qui a émergé dans les années 80 et qui s'est peu à peu greffée aux pratiques en travail social, vise « l'atteinte d'objectifs transformationnels précis, qu'il s'agisse d'une résolution de conflits ou encore d'un rétablissement du lien entre des personnes ou des institutions » (Chouinard *et al.*, 2009, p.32). Ainsi, elle peut être utilisée pour créer ou recréer du lien social entre des partis hétérogènes qui, jusqu'à présent, pouvaient être sans communication entre elles ou encore, rattacher des personnes en situation d'exclusion à la société par le tissage de liens sociaux positifs (Tourrilhes, 2008). En travail social, la transformation vise le rapport entre une personne (ou un groupe de personnes) et la société. Dans le cas de ce mémoire-intervention, il s'agit donc du rapport entre l'inclusion sociale et les personnes en situation de handicap visuel. Ainsi, pour la travailleuse sociale qui porte une pratique médiatrice au cœur de ses interventions, cela implique qu'elle agisse comme intermédiaire, ou comme troisième élément. Se plaçant entre deux sujets liés dans une situation oppressante, elle les aide à se dégager de cette immédiateté et à l'analyser avec un regard critique pour lui déposer ensuite un sens qui diffère (Chouinard *et al.*, 2009). Il est possible de penser à une forme classique de médiation qui regroupe deux personnes en situation de conflit et d'y ajouter un troisième élément, soit une intervenante, pour faciliter le dialogue et la transformation souhaitée. Or, de nombreuses recherches démontrent que ce troisième élément est transférable au loisir, au sport ou au plein air (Gargano, 2022; Gonin *et al.*, 2015; Guay, 2018; Paquin, 2016). Cela permet, entre autres, pour les personnes en situation d'exclusion, d'actualiser dans un espace

et un objet concret la négociation de leurs conditions de vie, de leur statut social et de leur identité pour sortir du rôle d'opprimé dans lequel ils ont été enfermés (Chouinard *et al.*, 2009). Selon Chouinard et al. (2009), la travailleuse sociale ne devient plus le seul élément de cette pratique médiatrice, mais elle se positionne plutôt à l'interface de trois pôles, soit la norme sociale (qui pose un problème), les personnes concernées et le projet (la course par exemple). Les auteurs font un lien direct entre l'empowerment, la dimension structurelle et la pratique médiatrice en expliquant que l'engagement dans le projet stimule l'action des personnes impliquées, suscite leur prise de parole et de décision, ce qui devient donc un outil de transformation de la norme sociale établie.

2.4.1 Pourquoi le sport comme pratique médiatrice?

La démonstration des bénéfices sur la santé d'une pratique sportive régulière, telle que l'augmentation de l'espérance de vie, la diminution des troubles respiratoires et cardiaques ou encore une amélioration de la santé mentale a maintes fois été confirmée (Moreau, 2015). Sur le plan social, plusieurs recherches dans le domaine de l'intervention ont exposé des avantages à jumeler le travail de groupe et les pratiques sportives ou de plein air (Gargano, 2022; Gonin et al., 2015; Guay, 2018; Paquin, 2016). Parmi ces atouts, on retrouve entre autres celui d'ancrer l'expérience de transformation et d'intervention dans une dimension concrète et authentique (Gargano, 2022), ou encore, de permettre une intervention qui agit sur une multiplicité de niveaux (ex. personnel, groupal et communautaire) (Gonin et al., 2015). Une recherche de maîtrise en travail social écrite par Guay (2018) s'intéresse ainsi aux bénéfices pour les participants d'*Étudiants dans la course*, un programme qui vise à réunir en groupe des jeunes en difficulté et à les soutenir, à l'aide d'un système de mentorat avec un adulte, vers la réussite d'un marathon de course à pied. Ce mémoire met en lumière les répercussions positives pour les participants sur l'augmentation de leur reconnaissance sociale liée au fait d'être un coureur et de leur sentiment d'efficacité personnelle. L'étude souligne également la plus-value de l'aspect groupal comme levier d'intervention et de motivation ainsi que la transformation du rôle du mentor adulte qui, au courant du processus d'accompagnement, passe d'une relation hiérarchique à une relation réciproque.

Ces interventions, qui utilisent la pratique du sport comme outil de médiation, ont souvent été mises en application auprès des jeunes. Aucune recherche n'a été trouvée sur l'utilisation du sport auprès d'une population adulte en situation de handicap visuel. Pourquoi les bénéfices énumérés

précédemment ne pourraient-ils pas être favorables pour ce groupe de personnes? Ce manque sur le plan de la littérature scientifique en travail social peut justifier la pertinence de produire une recherche-intervention qui utilise cette pratique auprès d'une autre population cible. De plus, il a été démontré dans le chapitre 1 qu'il existe des enjeux de représentation entre la construction sociale actuelle du sport et la notion de handicap, ce qui fait en sorte que l'exploit sportif est constamment lu à travers le filtre du handicap de la personne (Compte, 2010). Or, réunir ces deux éléments dans une intervention pourrait potentiellement faire avancer la question et, comme nommer par Boucher (2003), rompre avec l'image d'individu faible qui est trop souvent associée à la personne en situation de handicap.

2.5 Synthèse

Ce chapitre a d'abord traité de l'influence des différents discours sur la manière de comprendre, de théoriser et de se positionner face à la notion de handicap. L'émergence des discours sociologiques, qui ont positionné le handicap en tant que construit et problème social, ont permis de contrer le monopole du discours médical, qui situait le handicap uniquement dans la personne et sa déficience. La vision critique a émergé en concordance avec les discours sociologiques sur le handicap. Elle a mis en lumière l'oppression et l'exclusion que vivent ces personnes, dont entre autres à travers les injustices herméneutiques lorsqu'elles sont exclues de la production du savoir.

En lien avec les injustices herméneutiques, le paradigme émancipatoire en recherche revendique que les personnes en situation de handicap ne soient plus uniquement un sujet externe étudié par des chercheurs, mais qu'elles prennent désormais part au processus et que les finalités de ces recherches visent un réel impact sur l'amélioration de leurs conditions de vie.

Il a été nommé par la suite que la notion d'empowerment est au cœur de l'approche structurelle, qui propose une philosophie et une méthodologie qui permet l'actualisation d'une reprise du pouvoir des personnes à l'aide d'une intervention.

Puis, il a été exposé que le travail social de groupe, lorsqu'il combine à la fois les principes du modèle autogéré et celui axé sur l'aide mutuelle, soit dans un modèle qualifié d'hybride par Roy et

Pullen Sansfaçon (2016), est en mesure d'actualiser une intervention qui, tout comme l'empowerment et l'approche structurelle, vise une reprise du pouvoir chez les membres.

Finalement, par l'espace de médiation qu'elle permet et par les enjeux de représentation soulevés entre le sport et le handicap, la course à pied est un moyen et un lieu concret où le dialogue et la transformation peuvent s'opérer.

La section suivante portera sur la méthodologie retenue pour réaliser cette intervention de groupe et basée sur les concepts précédemment détaillés dans le chapitre 2.

CHAPITRE 3

Méthodologie de la recherche-intervention

Ce chapitre expose dans un premier temps les considérations d'ordre méthodologique de la phase intervention de cette recherche, c'est-à-dire l'accompagnement d'un groupe de course autogéré destiné à des personnes avec et sans handicap visuel. La démarche exploratoire, qui a précédé l'intervention, ainsi que l'organisme collaborateur dans le cadre de ce projet, soit la Fondation INCA, seront présentés. Il sera détaillé ensuite certains éléments relatifs à ce projet : la philosophie qui a guidé la méthodologie d'intervention, les phases du processus de groupe et les outils utilisés pour la collecte de données. Finalement, la méthodologie utilisée pour l'analyse des données, inspirée par la méthode nommée « analyse à l'aide des catégories conceptualisantes », sera présentée (Paillé et Mucchielli, 2021; Siméon et Couturier, 2016).

3.1 Démarche exploratoire

Inspiré par les principes du paradigme émancipatoire en recherche, tel que vu dans le chapitre précédent, nous avons souhaité, dès le début du projet, ouvrir un dialogue afin de valider la pertinence de nos réflexions. Cela permettait de forger avec les acteurs-clés les fondements du projet de recherche-intervention. C'est ce que soutiennent Alain et Dessureault (2000, p.52) :

Dans ce cadre, l'efficacité du chercheur tient à sa capacité de faire participer les gens et de leur rendre accessibles les outils de la recherche. Fetterman (1994) précise que les rôles du chercheur relèvent à la fois de l'éducation, de la facilitation, de la médiation, de l'illumination et de la libération. [...] Il va sans dire que ce type d'évaluation exige du chercheur qu'il soit plongé dans l'action.

Pour recueillir des informations qualitatives afin de planifier le projet, nous avons opéré de plusieurs manières, soit par des discussions avec des personnes et des organismes clés, puis par une implication personnelle dans le milieu du sport destiné aux personnes en situation de handicap visuel. Nous avons échangé en visioconférence avec des personnes qui doivent composer avec une déficience visuelle et intéressées par la pratique sportive. Nous avons aussi rencontré des personnes travaillant pour des organismes destinés au handicap ou au parasport, ainsi que des acteurs de la

communauté de la course montréalaise (un kinésiologue et un spécialiste en marketing d'une compagnie de vêtements de course et d'évènements) et une personne travaillant au sein d'un organisme dédié à l'accessibilité universelle. Les thèmes abordés étaient : l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap visuel; l'inclusion de cette population dans le sport qui n'est pas destiné aux personnes en situation de handicap; l'offre de services au niveau de la course pour les personnes ayant une limitation visuelle; les enjeux rencontrés dans le sport et sa dimension sociale en lien avec cette population. L'objectif était d'observer ce qui a déjà été fait comme pratiques sur le terrain, comprendre si cela est suffisant en matière d'inclusion sociale, puis penser avec les acteurs à une nouvelle vision transformatrice (Alain et Dessureault, 2000).

De manière générale, il n'y avait pas consensus sur le sens donné aux thèmes abordés et sur la question des univers distincts entre le sport et le parasport. Deux points de vue ont émergé de ces discussions. Le premier, plutôt majoritaire, mettait de l'avant que la société doit faire une place aux personnes en situation de handicap, que celles-ci auraient avantage à être créatrices d'actions pour faire avancer leur situation et qu'il existe actuellement une fausse inclusion qui explique pourquoi les changements proposés ne permettent pas leur pleine participation citoyenne. Les personnes interrogées reconnaissaient un manque de mixité sociale entre les personnes avec et sans handicap et le milieu du sport fait partie des exemples concrets de cette ségrégation. Un second point de vue, plutôt minoritaire, mettait de l'avant qu'il est préférable d'éviter de mélanger ces deux univers. Les enjeux soulevés étaient la sécurité, les abus potentiels envers les personnes en situation de handicap et la logistique complexe à créer une pratique sportive mixte. Toujours selon cette vision, un groupe de course mixte n'intéresserait pas cette population, car il n'y a point de demande pour cette activité. Les personnes véhiculant cette opinion reconnaissent toutefois la présence d'injustices sociales envers les personnes en situation de handicap visuel.

C'est au courant de ce processus exploratoire que nous avons pris contact avec David Trudel-Bergamo⁶, travailleur social et chef du programme Récréatif à la Fondation INCA, organisme dédié aux personnes en situation de handicap visuel. Cette rencontre est à l'initiative de l'entente de collaboration avec la Fondation INCA comme partenaire de cette recherche-intervention. Cet organisme sera présenté dans la section suivante. Nous avons donc proposé à David Trudel-Bergamo,

⁶ Nous avons obtenu le consentement de cette personne pour inscrire son vrai nom dans ce mémoire.

qui est touché personnellement par le handicap visuel, de collaborer avec nous dans ce projet de recherche. David a accepté et il s'est engagé activement dès le début de la phase exploratoire, ce qui concorde avec les principes du paradigme émancipatoire qui soulèvent l'importance d'impliquer les personnes concernées tout au long du processus (Boucher, 2003; Goyer et Borri-Anadon, 2019; Jürging, 2014). Afin de mieux comprendre la réalité de cet organisme, mais également celle d'une personne en situation de handicap visuel qui pratique la course à pied, nous avons collaboré avec la Fondation INCA et David sur de nombreux projets au courant de l'année 2022 (voir la liste des projets réalisés en Annexe A). Nous aspirions ainsi à augmenter nos connaissances qualitatives reliées à notre sujet avant de débiter la phase intervention de ce projet.

3.2 La Fondation INCA : organisme partenaire de cette recherche

Sans but lucratif et pancanadien, la Fondation INCA a été fondée en 1918 à la suite des répercussions de la Première Guerre mondiale, dont l'une des conséquences fut l'augmentation du nombre de personnes touchées par le handicap visuel (INCA, 2022). L'objectif premier était alors de leur offrir des services structurés et de chercher des solutions à l'exclusion et la pauvreté auxquelles ces personnes étaient jadis condamnées (*Ibid.*). Aujourd'hui, la Fondation INCA offre « des programmes novateurs et des initiatives de défense de droits dynamiques qui amènent les personnes touchées par la cécité à réaliser leurs rêves en éliminant les barrières pour favoriser l'inclusion » (*Ibid.*). Les valeurs centrales de cet organisme sont : l'autonomisation, l'inclusion, la passion, l'innovation, la collaboration et l'intégrité (*Ibid.*). Les programmes et services offerts visent l'amélioration des habiletés pour la vie quotidienne, favoriser un mode de vie actif et social, le soutien à l'intégration professionnelle et à l'éducation, l'enseignement des outils technologiques qui facilitent le fonctionnement social de ses membres et finalement, la formation de chiens-guides (*Ibid.*). Un volet recherche et défense des droits est également présent dans cet organisme. L'équipe du Québec offre des services destinés aux enfants et aux adultes, tels que des groupes de soutien, des activités sportives et récréatives, du soutien individuel, etc.

3.3 Philosophie de l'intervention et approches préconisées

Comme mentionné dans les deux premiers chapitres, cette recherche-intervention aspire à explorer, à travers une démarche de groupe, une manière de repenser le sport, soit la course dans ce cas-ci, qui ait des visées inclusives pour les personnes en situation de handicap visuel. Notre prémisse, à la suite de la présentation de la problématique au chapitre 1 et de son cadre d'analyse au chapitre 2, est que la façon dont le sport et le parasport sont actuellement divisés fait plutôt office de solution corrective, concept expliqué précédemment à l'aide des écrits de Fraser (2004). Cette forme de correction peut générer de l'exclusion sociale. Portée par les principes du paradigme émancipatoire, la philosophie qui guide cette recherche-intervention défend que les personnes en situation de handicap visuel doivent prendre part à l'ensemble du processus pour que ce projet collectif puisse offrir des retombées pratiques pour l'amélioration de l'inclusion de cette population. À cet effet, nous avons décidé avec notre direction de maîtrise que David Trudel-Bergamo s'impliquerait, au même titre que nous, dans l'ensemble du processus d'accompagnement de groupe et agirait en tant que coanimateur/personne-ressource. Le modèle hybride, tel que décrit au chapitre 2, qui jumèle le groupe autogéré à celui de l'aide mutuelle (Roy et Pullen Sansfaçon, 2016), a été choisi pour guider le projet. Afin de permettre aux personnes en situation de handicap visuel de négocier des changements dans un espace concret (Chouinard et al., 2009), la création d'un groupe de course a été ciblée comme objet de médiation. Cela permet la rencontre de deux univers qui se développent souvent en parallèle : le handicap et le sport. Finalement, cette démarche est basée sur une vision critique de la notion de handicap et des oppressions que vivent ces personnes pour penser le processus de groupe et guider l'analyse des résultats.

La philosophie de ce projet a également exercé une influence sur le choix du vocabulaire employé dans ce mémoire. Aspirant à atténuer les frontières hiérarchiques entre les personnes en possible situation d'autorité, c'est-à-dire David Trudel-Bergamo et nous-même, et les autres acteurs impliqués dans ce projet, nous avons choisi d'utiliser des mots qui décrivent plus justement la position que nous aspirions à avoir. Ainsi, le terme « personne-ressource » est employé pour décrire le rôle de David et nous-même au sein du groupe. Les mots « accompagnement », « médiation », « projet » sont utilisés pour faire référence à l'intervention de groupe.

3.4 Phases du déroulement d'intervention de groupe

Cette médiation s'est déployée en 4 phases, soit la phase de planification, la phase début, la phase travail puis finalement la phase dissolution/autonomie. *L'intervention auprès des groupes* de Turcotte et Lindsay (2019) a été utilisé comme ouvrage de référence pour définir ces étapes. Dans la section Annexe B se trouve un tableau, adapté à partir des écrits de Turcotte et Lindsay (2019), qui présente les buts et les démarches associés à chacune des étapes réalisées ainsi que l'échéancier anticipé pour l'ensemble de la recherche. Les différentes phases seront décrites dans les paragraphes qui suivent.

3.4.1 Phase de planification

Toujours inspirée par la méthodologie proposée par Turcotte et Lindsay (2019), cette phase fait référence à la partie de l'analyse de la situation (chapitre 1), au choix du cadre conceptuel (chapitre 2), à la démarche exploratoire, au modèle d'intervention adopté (travail social de groupe : modèle hybride combinant l'autogestion et le modèle axé sur l'aide mutuelle, ainsi que la course comme objet de médiation) et aux objectifs d'intervention s'y rattachant. Cette phase inclut également les activités de recrutement, mais aussi la planification de la structure du groupe et l'élaboration des objectifs qui, dans le cadre de ce projet, ont été pensées de concert avec les membres lors de la première rencontre, moment fondamental qui sera détaillé ultérieurement. Considérant que le projet s'inscrit dans un cadre académique, des objectifs d'apprentissage ont été ciblés et sont présentés dans un tableau se trouvant en Annexe C. Une démarche de validation éthique de la recherche avec le CERPE (Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains) a été effectuée immédiatement après la démarche exploratoire, soit au printemps 2023.

3.4.1.1 Objectifs d'intervention

Les objectifs d'intervention ont émergé de la fusion entre le modèle de groupe autogéré et le modèle axé sur l'aide mutuelle (modèle hybride), mais aussi en s'inspirant de la notion d'empowerment et de l'approche structurelle, tels que décrits précédemment dans le chapitre 2. Deux objectifs principaux ont été ciblés. 1- Que le groupe et ses membres développent une conscience critique en lien avec la notion d'inclusion/exclusion des personnes en situation de handicap visuel. Pour ce faire, les membres devraient être en mesure de répondre, d'une quelconque manière, aux questions se rattachant au modèle autogéré, comme suggéré par Roy et Pullen Sansfaçon (2016), c'est-à-dire «

quoi » (identifier la situation problème) et « pourquoi » (cerner des facteurs qui sont à la source de cette situation), tout en étant en mesure de confronter différents points de vue en lien avec leurs réponses. 2- Que la participation au projet augmente le pouvoir d’agir des membres et du groupe en répondant à la troisième question découlant du modèle autogéré, soit « comment » apporter des changements en proposant des pistes de solution et en se mobilisant pour les mettre en action (Roy et Pullen Sanfaçon, 2016).

Les indicateurs permettant de constater l’atteinte de ces objectifs seront : la présence de dynamiques d’aide mutuelle au sein du groupe; des discours et des interactions égalitaires et inclusifs entre les membres sans handicap et ceux qui vivent avec une limitation visuelle; l’engagement des membres à proposer et actualiser des activités/actions inclusives en lien avec la course ou autre; un mode de fonctionnement majoritairement basé sur la démocratie; la capacité du groupe à s’organiser sans la présence des personnes-ressources; que le groupe et ses membres mettent à profit leurs nouveaux apprentissages dans des situations externes au groupe.

Voici un tableau résumé des objectifs.

| Objectifs généraux | Objectifs spécifiques | Indicateurs | Collecte de données |
|--|--|--|---|
| Que le groupe et ses membres développent une conscience critique en lien avec la notion d’inclusion/exclusion des personnes en situation de handicap visuel. | <p>Que le groupe réponde aux questions :</p> <p>1.1- « quoi » : identifier la situation problème</p> <p>1.2- « pourquoi » : cerner certains facteurs qui sont à la source de cette situation.</p> <p>2. Que le groupe et ses membres confrontent différents points de vue en lien avec leurs réponses au « quoi » et « pourquoi ».</p> | <p>1) Présence au sein du groupe de dynamiques d’aide mutuelle qui viennent soutenir l’atteinte des objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partage d’information - Confrontation des idées - Discussion de sujets tabous - La proximité des membres (tous dans le même bateau) - Aide à la résolution de problème - Expérimentation de façons de faire et d’être | <ul style="list-style-type: none"> - Notes évolutives /journal de bord - Entretiens pré-groupe - Grilles d’observation (Annexe D) - Bilan avec les participants |

| | | | |
|--|---|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - La force du nombre 2) Discours et interactions égalitaires et inclusifs entre les membres sans handicap et ceux qui vivent avec une limitation visuelle 3) Le groupe et ses membres mettent à profit leurs nouveaux apprentissages dans des situations externes au groupe. | |
| <p>Que la participation au projet augmente le pouvoir d'agir des membres et du groupe.</p> | <p>- Que le groupe réponde à la question « comment », c'est-à-dire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer des pistes de solution. 2. Se mobiliser pour les mettre en place. | <ol style="list-style-type: none"> 1) Présence au sein du groupe de dynamiques d'aide mutuelle qui viennent soutenir l'atteinte des objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - La proximité des membres (tous dans le même bateau) - Soutien mutuel - Attentes et demandes mutuelles - Aide à la résolution de problèmes - Expérimentation de façons de faire et d'être - La force du nombre 2) Engagement des membres à proposer et actualiser des activités/actions inclusives en lien avec la course ou autre. 3) Mode de fonctionnement majoritairement basé sur la démocratie 4) Le groupe sera en mesure de s'organiser sans la présence des personnes-ressources. 5) Le groupe et ses membres mettent à | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | profit leurs nouveaux apprentissages dans des situations externes au groupe. | |
|--|--|--|--|

3.4.1.2 Structure des rencontres

Concernant la structure des rencontres, certaines modalités avaient été préalablement définies, soit la fréquence (deux rencontres par semaine : les mardis et les jeudis⁷), l'heure des rencontres (à 18h pour une durée de 90 minutes), les principes relatifs au groupe ouvert et le déroulement (ex. accueil des membres, brève explication du projet et du mode de fonctionnement, obtention du consentement des nouveaux membres, entraînement de course à pied, retour/discussion). Il était convenu que le pouvoir de décider de certaines modalités serait remis aux membres du groupe, comme le choix des valeurs, des normes ou encore les projets que le groupe souhaite accomplir. Tel que préconisé par le travail social de groupe, ce mode de fonctionnement axé sur la démocratie allait être expliqué aux membres lors de la première rencontre, dont l'objectif principal était centré sur l'établissement d'un contrat flexible et évolutif (Turcotte et Lindsay, 2019).

3.4.1.3 Recrutement et critères de sélection des participants

Il est à noter que le recrutement des membres est une étape qui s'est étalée dans le temps. Puisqu'il s'agit d'un groupe ouvert, les participants étaient libres de prendre part au projet ou d'arrêter lorsqu'ils le voulaient. De la même manière, de nouvelles personnes pouvaient intégrer le groupe à n'importe quel moment. La promotion du projet a donc été une démarche en continu, et ce, même pendant le déroulement du groupe. À cet effet, les membres sont eux-mêmes devenus des agents de recrutement en invitant leurs proches à venir découvrir le groupe. Cette méthode concorde avec certains principes du modèle hybride du travail social de groupe, tel que présenté au chapitre 2, comme la répartition du pouvoir au sein de l'ensemble des membres (Pullen Sansfaçon et Ward, 2017). Ainsi, il est possible de rendre les membres experts du processus, et ce, même pour l'étape du recrutement de nouveaux membres. Toutefois, la partie recrutement, qui a précédé le début formel du projet de groupe, a été déployée uniquement avec David Trudel-Bergamo. Elle s'est

⁷ Les journées choisies pour les entraînement ont été modifiées par les membres et ont été établies aux mardis et samedis pour mieux répondre à leurs besoins.

déroulée sur deux mois, soit juin et juillet 2023. Une affiche promotionnelle (Annexe D) a été publiée sur divers groupes Facebook destinés à la course à pied, au travail social, à l'intervention et aux personnes en situation de handicap visuel. Cette affiche a également été envoyée par courriel à des organismes qui œuvrent dans le monde du sport, du parasport ou qui offrent des services aux personnes en situation de handicap visuel. Toujours en collaboration avec David Trudel-Bergamo, nous avons donné une entrevue pour présenter le projet à l'émission de télévision « Ça me regarde » qui a été diffusée le 15 juillet 2023⁸.

Les critères de sélection des participants se limitaient à être âgé de 18 ans et plus, être une personne en situation de handicap visuel ou sans handicap, présenter un intérêt pour la course à pied (sans nécessiter de posséder de l'expérience) et adhérer aux normes et aux valeurs choisies par le groupe. Les facteurs d'exclusion étaient d'avoir une contre-indication médicale à courir et d'agir à l'encontre de certaines règles, par exemple une personne qui manquerait de respect constamment à un autre membre ou encore une personne qui n'appliquerait pas les principes de sécurité alors qu'elle guide à la course un participant, etc. Finalement, cette démarche de groupe exclut les mineurs et les personnes qui présenteraient une situation de handicap d'ordre physique et/ou mental autre que la déficience visuelle. Ce choix est justifié en raison des questions de recherche qui portent sur le handicap visuel. Les mineurs étaient également exclus, considérant qu'il s'agit d'un groupe auto-géré où le pouvoir vise à être réparti entre les membres de manière égalitaire, ce qui est plus complexe lorsqu'il y a des adultes en position d'autorité face aux personnes mineures. De plus, les questions de recherche-intervention concernent les adultes.

3.4.2 Phase début

Le but de cette phase consiste à ce que le groupe arrive à définir une entente (ou un contrat) sur les objectifs à accomplir, sur les normes de fonctionnement et sur les valeurs qu'il souhaite porter (Turcotte et Lindsay, 2019). Cette formalisation du fonctionnement permet aux membres d'amorcer leur engagement en prenant des décisions pour l'intérêt commun (Turcotte et Lindsay, 2019).

⁸ *Ça me regarde* est une émission de télévision diffusée sur la chaîne Ami télé qui se veut un magazine de service sur le handicap. Voici le lien vers l'émission du 15 juillet : <https://amiplus.ca/m/Wv0u1jyx/a-me-regarde-15-juillet-2023?seriesId=ULT7MPbK>

Cette phase a été amorcée lors de la première rencontre, puis renouvelée et approfondie en début de processus.

C'est donc le jeudi 27 juillet 2023, qu'a eu lieu l'inauguration du groupe au local de la Fondation INCA. 15 personnes se sont présentées (incluant nous-mêmes et David Trudel-Bergamo), soit 7 personnes en situation de handicap visuel et 8 qui n'ont pas de handicap. Nous avons présenté le projet de recherche-intervention, ses modalités et recueilli le consentement libre et éclairé des membres à leur participation en utilisant, entre autres, un formulaire créé à cet effet (Annexe E). L'objectif principal de cette première rencontre était d'instaurer un climat favorisant les principes fondamentaux associés au modèle hybride, tel que vu au chapitre 2 : guider le groupe en croyant à la capacité d'agir des membres, les aider à développer une pensée critique et instaurer une dynamique visant la démocratie au sein du groupe (Roy et Pullen Sansfaçon, 2016). Pour ce faire, David Trudel-Bergamo et nous-mêmes avons présenté la philosophie de cette recherche-intervention, aspirant ainsi à stimuler la motivation et l'engagement des membres envers le projet, élément déterminant pour la formation du groupe (Steinberg, 2008). En effet, certaines personnes peuvent s'attendre à entrer dans un groupe où les personnes-ressources prendront tout en charge et être ainsi peu conscientes qu'elles ont la capacité d'apporter quelque chose de significatif au projet (Turcotte et Lindsay, 2019). Il était donc impératif de clarifier notre rôle dès le départ. En utilisant l'humour, pour instaurer un climat joyeux qui concorde avec le côté récréatif de la course, il a été nommé que, malgré notre statut de personne-ressource et de chercheuse, nous ne possédions pas le pouvoir de décider pour le groupe et d'accomplir l'ensemble des actions nécessaires à l'atteinte des objectifs. Nous avons prévenu les membres que nous allions probablement commettre certaines erreurs et qu'ils étaient les bienvenus à nous les souligner, nous plaçant ainsi dans une position égalitaire face à eux. Nous avons conclu cette présentation du projet en leur expliquant que ce serait une aventure collective qui vise la création d'un groupe de course inclusif où tous les membres qui le souhaitent peuvent exercer leur leadership.

En seconde partie de rencontre, toujours avec une trame joyeuse et humoristique, une activité brise-glace⁹ a été mise en place afin de faciliter la cohésion entre les membres qui ne se connaissaient

⁹ Il a été demandé aux participants de se placer en sous-groupes et de chercher des points communs originaux avec les autres personnes (autre que l'intérêt pour la course).

pas. Puis, en sous-équipes, les participants ont été invités à réfléchir collectivement sur les modalités du groupe telles que les valeurs, les normes de fonctionnement, le moyen de communication entre les membres à privilégier, les objectifs que le groupe souhaite atteindre et le nom de notre groupe. Cet exercice de réflexion collective visait à construire le contrat, qui « repose à la fois sur des préoccupations philosophiques et sur des considérations pratiques » (Turcotte et Lindsay, 2019, p. 133).

Un retour entre tous les membres présents a ensuite permis d'échanger leur vision avec celle des autres. Une répartition de certaines tâches a été faite, dont entre autres celle de réaliser un sondage pour choisir le nom du groupe parmi l'ensemble des propositions émises. Il est à noter que l'idée de faire ce sondage pour inclure les membres du groupe qui n'étaient pas présents à la première rencontre vient d'une initiative d'un des membres. Le résultat a été présenté le mardi suivant, soit lors du premier entraînement de groupe, et nous sommes tous devenus : « Les VisionnAires ». Le groupe a défini que l'inclusion, le plaisir, briser la glace et les murs¹⁰, le respect, l'entraide, la sensibilisation et l'accessibilité seraient les valeurs principales qui guideraient les VisionnAires. Les deux principaux objectifs ciblés par le groupe sont : 1- augmenter le nombre de membres et la visibilité du projet de course; 2- participer collectivement à une course organisée. Pour faciliter la visibilité et attirer de nouveaux membres, le groupe a choisi de créer un groupe Facebook pour afficher leurs activités, leurs discussions, leurs photos et ainsi se faire connaître¹¹.

3.4.3 Phase travail

Cette phase de processus de groupe consiste à accompagner les VisionnAires vers leur propre prise en charge pour atteindre leurs objectifs. En se référant au tableau des différentes étapes présenté en Annexe B, il est entre autres possible d'identifier cette phase par la poursuite de la délégation du pouvoir au groupe (ex. tâches, décisions, actions qui concernent le groupe) et en le soutenant afin que les membres trouvent des stratégies pour s'assurer de leur bon fonctionnement. Selon le modèle choisi, c'est-à-dire le modèle hybride, l'objectif était que le développement du groupe et son

¹⁰ Expression qui signifie pour le groupe de prendre les devants pour initier des changements et faire face aux obstacles.

¹¹ L'ensemble des membres présents à cette rencontre ont donné leur consentement verbal à ce que des photos d'eux soient prises et diffusées sur Facebook à des fins de promotion du groupe. Ensuite, lors des autres rencontres, le consentement des nouveaux membres a aussi été demandé à cet effet.

autogestion passe par l'émergence des dynamiques d'aide mutuelle, ce qui stimulerait l'empowerment. Cela se ferait entre autres à travers la réponse des membres des VisionnAires aux questions décrites précédemment au chapitre 2, soit le « quoi », le « pourquoi » et le « comment » (Roy et Pullen Sansfaçon, 2016). Il est à noter que les VisionnAires avaient choisi également deux objectifs spécifiques, comme mentionné dans la section « phase début », c'est-à-dire d'augmenter le nombre de membres et la visibilité du projet de course ainsi que participer collectivement à une course organisée.

Le défi rencontré était de trouver des moyens pour que les membres se mobilisent dans des actions et des discussions en lien avec l'inclusion sociale, soit le sujet central de cette recherche-intervention, tout en stimulant l'émergence de dynamiques d'aide mutuelle, et ce, malgré le fait que l'activité principale concerne la course à pied. Voici quelques stratégies mises en place et qui seront décrites plus exhaustivement dans le chapitre 4 qui présente les résultats. D'abord, un temps d'échanges et de discussions était toujours réservé à la fin, après l'entraînement de course. Certains sujets et thèmes en lien avec l'inclusion, ou encore la vie du groupe, y étaient abordés. Pour rendre ces moments plus conviviaux, nous avons fait quelques soirées nommées « glacières ». Les membres pouvaient alors apporter une boisson et une collation que nous partageons après l'entraînement, permettant ainsi d'allonger le temps de discussion. De plus, considérant que les membres couraient en duo, cela créait une occasion pour forger des liens avec une autre personne du groupe. Il était régulièrement offert aux membres qui ne sont pas en situation de handicap visuel de se bander les yeux et d'occuper la place de la personne qui se fait guider dans le duo de coureurs. Ainsi, cette activité devenait une occasion pour se sensibiliser à la réalité vécue par leurs compagnons en situation de handicap. Les personnes-ressources ont aussi proposé que le groupe établisse un dialogue avec d'autres acteurs du monde de la course à Montréal. Ce dialogue visait à ce que l'esprit critique des VisionnAires puisse être partagé, confronté, stimulé par l'apport et les changements qu'ils peuvent inculquer à l'extérieur du groupe. Cette proposition de dialogue avec des acteurs extérieurs renvoie à la dimension de l'empowerment qui consiste à « accroître l'autonomie d'action, tant individuelle que collective, donc contribuer au développement d'une certaine résistance aux directives imposées par d'autres » (Ninacs, 2008, p.12). Les membres ont adhéré à cette proposition. À titre d'exemple, un atelier sur la course en duo (une personne guidée et une personne

qui guide) a été offert à un autre groupe de course. Ces moments de collaboration avec des acteurs extérieurs au groupe seront détaillés dans le chapitre 4 portant sur les résultats.

Plusieurs stratégies ont été déployées afin de favoriser l'autonomie des membres et du groupe, tout en stimulant l'aide mutuelle. Les membres ont été invités à s'entraider chaque fois que l'occasion se présentait. Par exemple, certaines personnes se chargeaient de faire la traduction pour les membres anglophones, ou encore, d'autres raccompagnaient un membre à l'arrêt d'autobus à la fin d'une rencontre. Un membre est devenu le responsable de transmettre par courriel l'information qui circulait sur notre groupe Facebook aux membres qui n'étaient pas sur ce réseau social. Au moment où le groupe acquis une certaine autonomie, les personnes-ressources se sont absentes de certaines rencontres afin de permettre aux membres de s'organiser par eux-mêmes¹².

Afin de stimuler l'écoute et la cohésion du groupe, une activité physique nommée « le train » a été proposée à quelques reprises. À côté de leur partenaire en binôme, les duos devaient se placer en file les uns derrière les autres puis se mettre à courir en s'assurant que la distance avec l'équipe devant eux reste toujours la même. Le duo placé en dernier dans la file devait courir rapidement pour se placer à la tête du train et devenir la locomotive. Cette action était répétée par le duo nouvellement dernier et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'ensemble des duos aient occupé la position de locomotive au moins une fois. L'objectif était que le train reste le plus intact possible malgré les mouvements des wagons (duos de coureurs). Cet exercice était utilisé comme outil pour travailler l'écoute du groupe et la cohésion.

Rapidement, les membres se sont mis à prendre des initiatives pour le développement du groupe. Les personnes-ressources devaient toutefois soutenir ces initiatives en faisant des rappels sur les tâches à accomplir ou en partageant des informations pertinentes à leur réalisation. À titre d'exemple, un membre a pris en charge de demander à un ami de créer un logo (voir Annexe F) et

¹² Les membres du groupe étaient prévenus à l'avance de l'absence de la personne-ressource.

de le faire apposer sur des dossards. D'autres membres ont organisé un souper de groupe au restaurant O'Noir¹³. Plusieurs de ces initiatives seront détaillées au chapitre 4.

3.4.4 Phase dissolution / autonomie

La manière dont se clôture une intervention exerce une grande influence sur les retombées de la démarche de groupe (Turcotte et Lindsay, 2019). La phase de séparation sera donc une étape déterminante dans le processus (*Ibid.*). Dans le cas des VisionnAires, dont la démarche visait l'auto-gestion, la phase dissolution ne marquait pas nécessairement la fin, mais plutôt la restructuration du groupe. Cela passerait entre autres par une diminution du leadership de David Trudel-Bergamo et nous-mêmes en tant que personnes-ressources.

Une date officielle de fin avait été collectivement déterminée avec les membres. Elle concordait avec la participation du groupe à la course La Classique du Parc Lafontaine, soit le dimanche 15 octobre 2023. Ce moment a été appelé par le groupe « la fin de la première saison des VisionnAires », laissant ainsi transparaître l'espoir d'une continuité. Il avait été nommé que, après la course du 15 octobre 2023, les personnes-ressources n'allaient plus animer d'entraînement, mais les membres étaient les bienvenus à se réunir par eux-mêmes s'ils le désiraient.

Une rencontre festive, faisant office de bilan, a été organisée le mardi 14 novembre 2023 au local de la fondation INCA. Au total, 20 membres des VisionnAires se sont présentés. Cette réunion marquait cette étape de fin, mais aussi de transition vers un possible nouveau départ, si tel était le souhait des membres. La soirée a débuté par un souper où toutes les personnes présentes apportaient un repas à partager. Pendant le repas, les personnes-ressources animaient la discussion en posant des questions planifiées à l'avance. L'objectif premier était d'ouvrir un espace pour que les membres puissent se prononcer sur comment ils se sont sentis pendant le projet, qu'est-ce qui a été marquant pour eux, comment ils ont perçu l'inclusion dans le groupe et qu'ils puissent proposer des recommandations. Le second objectif de cette discussion visait à ce que les membres prennent

¹³ Il s'agit d'un restaurant qui plonge ses clients dans l'obscurité total, le temps d'un repas. L'équipe de serveurs(seuses) est composé uniquement de personnes en situation de handicap visuel (Onoir, 2024).

un moment pour réaliser les acquis qu'ils ont faits à travers cette démarche et qui pourraient leur servir tant sur le plan personnel que pour l'avenir du groupe (Turcotte et Lindsay, 2019).

Avec l'accord des membres, cette discussion a été enregistrée. Selon la méthodologie prévue lors de l'élaboration du projet de recherche-intervention, il avait été planifié de faire des entrevues individuelles post-groupe. Finalement, cet outil de cueillette de données a été modifié pour cette entrevue collective. Nous justifions cette modification par le fait que les objectifs visés par cette recherche, ainsi que les objectifs choisis par les VisionnAires, relevaient d'une démarche de groupe et moins de changements sur le plan individuel et personnel chez les membres, même si le projet pourrait potentiellement avoir eu ce type de répercussions. Les questions/thèmes choisis sont les mêmes que les questions préalablement définies pour les entrevues post-groupe 1- Pourriez-vous me parler de votre expérience dans le groupe, quels sont les meilleurs coups des VisionnAires et quels seraient les aspects à améliorer? 2- Quels ont été les éléments facilitants et les obstacles à votre inclusion dans le groupe? D'autres questions avaient été sélectionnées (voir Guide d'entretien post-groupe en annexe G), mais les membres ont pris le contrôle de la discussion et l'ont orientée vers l'organisation nécessaire pour assurer la pérennité du groupe. Considérant que ce projet est porté par la philosophie de la recherche émancipatoire, qui passe entre autres par la délégation du contrôle sur le processus de production de la recherche (Boucher, 2003), nous avons laissé la discussion évoluer dans la direction souhaitée par les membres.

Lors de ce bilan, les VisionnAires ont aussi décidé de créer un comité organisateur. Celles et ceux impliqués dans ce comité deviendraient les personnes-ressources du groupe. Au total, 8 personnes se sont dites intéressées, 5 personnes en situation de handicap visuel et 3 personnes qui n'ont pas de handicap. Nous nous sommes également proposées pour faire partie du comité, mais avons spécifié que nous serions uniquement en appui aux projets et aux actions décidés par les membres. Nous avons aussi cédé notre place à l'animation des rencontres/entraînements. Sur les 8 membres du comité organisateur, 2 personnes se sont désistées en raison d'un manque de temps à offrir au projet. Le mardi 16 janvier 2024 marque la date de la première réunion du comité organisateur qui a eu lieu sur Zoom.

Finalement, la soirée du bilan s'est clôturée par une petite fête avec de la musique où les VisionnAires ont dansé et discuté de manière informelle.

3.5 Outils de collecte de données

Divers outils ont été utilisés afin de recueillir les données relatives à cette intervention de groupe., L'observation participante a été adoptée comme posture, considérant que nous étions à la fois chercheuse et membre du groupe. Cette posture consiste à ce que la chercheuse ne se positionne pas à l'extérieur de son objet de recherche, mais plutôt qu'elle s'immerge dans le sujet pour le regarder à partir de l'intérieur (Miaux et Roult, 2023). Ce type d'observation est préconisé pour permettre de mieux comprendre la réalité sociale de l'objet étudié, mais surtout, il « facilite une flexibilité de l'observation qui est idéale pour explorer un nouvel objet de recherche ou pour comprendre un phénomène peu ou pas étudié » (Miaux et Roult, 2023, p.225). De manière plus précise, notre position était celle de la « participante qui observe », considérant que notre identité de chercheuse était révélée aux membres (Miaux et Roult, 2023), ce qui n'empêchait pas notre participation active à la démarche en partageant également des tâches et des objectifs propres au groupe et non pas seulement à la recherche (*Ibid.*). Une limite à cette posture est le fait que la chercheuse est justement affectée par son sujet de recherche, considérant la dimension « immersionniste » (Winkin, 1997). Ainsi, les observations rapportées ne peuvent être totalement neutres, car elles passent à travers le filtre de la subjectivité (*Ibid.*). Aussi, une seconde limite repose sur le fait que nous devions aussi animer, discuter, courir, vivre avec le groupe, ce qui fait en sorte qu'il était impossible de tout observer. Il était plus facile de noter les grands ensembles ou les grands mouvements du groupe considérant que nous n'avions pas accès aux interactions entre les dyades de coureurs lorsqu'ils couraient. Pour récolter l'information, nous remplissions la grille d'observation (Annexe H) dans les heures qui suivaient chacune des rencontres de groupe. Les questions choisies dans cette grille se voulaient un rappel concernant l'observation des dynamiques d'aide mutuelle et des trois questions qui cernent le développement de la pensée critique, soit le « quoi », « pourquoi » et « comment », tel que décrit précédemment. Il nous était parfois contraignant de répondre à cette grille. Par conséquent, nous avons régulièrement choisi de simplement déposer par écrit ce qui nous a marqué de la rencontre ou encore des paroles ou des actions des membres. Nous avons donc souvent pris la liberté de transformer cette grille pour plutôt en faire un journal de bord rempli de manière instinctive, soit à l'image de notre posture subjective d'observatrice participante.

Une seconde source de données a été les publications sur le groupe Facebook des VisionnAires qui, au choix des membres, allait être un outil de communication et de promotion du groupe. Bien que cet outil ne soit pas notre principale source de données, sans son utilisation, nous n'aurions pas été en mesure d'observer certains phénomènes qui seront décrits dans la section résultats.

Nous avons aussi procédé à des entrevues pré-groupe qui ont été enregistrées, mais que nous avons choisi de ne pas utiliser, considérant que plusieurs personnes interrogées n'ont pas pris part au groupe. L'objectif souhaité aurait été de comparer les discours avant et après la participation au projet. Nous avons également modifié notre plan de faire des entrevues post-groupe individuelles pour plutôt faire une entrevue collective avec plusieurs membres présents, tel qu'expliqué dans la section phase dissolution/autonomie.

Finalement, le processus itératif entourant ce projet nous a mené à créer une nouvelle source de données qui n'avait pas été pensée avant la réalisation de l'intervention. Considérant que nous avons nous-mêmes été affectée par la dimension « immersionniste » de ce projet, nous avons réalisé que nous allions passer à côté de données importantes si nous ne nous intéressions pas à ce que David Trudel-Bergamo a vécu. En effet, il a été le protagoniste de ce projet en incarnant le rôle clé qui se rapporte aux principes du paradigme émancipatoire, c'est-à-dire en coconstruisant avec nous la quasi-totalité de cette recherche-intervention. Considérant sa double posture : personne-ressource et personne en situation de handicap visuel, nous avons constaté qu'il manquait sa perception pour mieux interpréter les retombées. Finalement, David s'est transformé en « modèle » à travers la démarche, c'est-à-dire une personne en situation de handicap déployant engagement et motivation à faire vivre des projets, d'où l'importance de recueillir son point de vue. Nous lui avons demandé s'il serait intéressé à produire un récit écrit de sa pratique et s'il était d'accord pour que nous l'utilisions pour la recherche, ce qu'il a accepté. Les trois questions suivantes lui ont été soumises pour guider son récit : 1- En tant que cofondateur du projet des VisionnAires, quelles sont tes principales observations sur le groupe? 2- Comment décrirais-tu ta place dans ce projet et ta relation avec les autres? 3- Quel est le sens de ton engagement dans ce projet et comment as-tu été affecté par celui-ci? La totalité du récit est présenté au chapitre 4.

3.6 Méthodologie de l'analyse de l'intervention

La création de catégories conceptualisantes (Paillé et Mucchielli, 2021) fera office de méthode principale pour guider l'analyse des résultats de cette recherche. Cette méthodologie vise principalement à qualifier les expériences humaines avec un regard théorisant (*Ibid.*). Plus précisément, il s'agit de repérer, dans l'ensemble des données recueillies, des phénomènes plus larges que la simple anecdote et de les regrouper dans des catégories englobantes qui traduisent l'expérience vécue (*Ibid.*). Par la suite, l'analyse de chacun de ces phénomènes, en le faisant dialoguer avec des concepts et des théories connues, permet de faire émerger le sens (*Ibid.*). La plus-value de l'utilisation de cette méthode repose sur le fait que les catégories conceptualisantes permettent de sortir des sentiers battus. Elles posent une vision nouvelle et mettent en mots un phénomène peu étudié jusqu'à maintenant (*Ibid.*). En d'autres termes, cette méthode repose sur le doute qu'aucune théorie ou concept ne peut décrire l'entièreté du contenu sémantique du phénomène étudié (Siméon et Couturier, 2016). Ainsi, « il fallait être en mesure de participer au prolongement de la réflexion au lieu de répéter ce qui est déjà connu sur le sujet » (Siméon et Couturier, 2016, p.93).

Voici donc les différentes étapes réalisées pour cheminer à travers ce processus. Dans un premier temps, il est présenté au chapitre 4 les résultats de cette recherche, sans intention d'interprétation ou tentative d'y trouver du sens. Nous décrirons, sous forme de courts récits, les événements, prises de parole, actions du groupe et incidents critiques. Le terme « incident critique » se réfère ici à des faits, à des interactions ou à des propos significatifs, renvoyant à des situations délicates qui ont eu une influence sur le cours des choses (Deslauriers *et al.*, 2017). L'ensemble des résultats provient des données recueillies par les divers outils expliqués à la section 3.5 : Outils de collecte de données.

La seconde partie, soit le chapitre 5, qui consiste à analyser les résultats et à créer des catégories à partir de ceux-ci, s'est déroulée de manière itérative, c'est-à-dire dans un mouvement de va-et-vient entre les données et la création des catégories. Dès le premier survol des données, certaines catégories conceptualisantes sont spontanément ressorties de manière inductive comme : « dialoguer avec les autres », « s'appropriier l'espace », « la fierté d'être ». Puis, s'en est suivi d'autres relectures minutieuses où chaque donnée a été isolée. Chaque phénomène a ensuite été annoté sur un carton puis regroupé avec des données dont la logique, ou plutôt la dynamique, présente des

similarités. Une observation reculée des phénomènes regroupés a permis une montée en généralité de chaque catégorie, menant donc à des changements quant aux nombres et aux titres de celles-ci. Les titres de ces catégories conceptualisantes doivent être plutôt brefs et « permettre de dénommer un phénomène perceptible » (Paillé et Mucchielli, 2021, p.360). Le choix des noms et des descriptions des catégories peut être modifiés par moments afin de mieux répondre à la question de recherche (Siméon et Couturier, 2016).

L'étape suivante a été de reprendre chacune des catégories inductives identifiées et de les confronter, les regarder, les comparer à l'aide du cadre conceptuel présenté au chapitre 2, mais aussi avec des éléments de la problématique présentés au chapitre 1. Plus spécifiquement, nous voulions les faire dialoguer avec l'influence du discours médical et social, avec les concepts d'exclusion et d'oppression ainsi qu'avec les solutions potentielles, telles que les solutions transformatrices, le paradigme émancipatoire en recherche, l'empowerment, les principes qui forgent l'approche structurelle, l'émergence de l'autogestion et des dynamiques d'aide mutuelle dans le travail social de groupe et finalement, la médiation par le sport. Le caractère itératif de la démarche a fait en sorte que de nouveaux concepts et auteurs sont apparus lors de l'analyse, traduisant ici des éléments de surprises imprévues que le cadre conceptuel ne permettait pas d'interpréter correctement.

Puis, pour clôturer l'analyse des trois catégories conceptualisantes, une synthèse des principaux éléments sera présentée en reprenant les questions ciblées par le modèle hybride en travail social de groupe, c'est-à-dire est-ce que le groupe a été en mesure de répondre au « quoi » (quelle est la situation problème), « pourquoi » (quelles sont potentiellement les causes sous-jacentes à cette situation) et « comment » (quelles sont les solutions envisageables) (Roy et Pullen Sansfaçon, 2016). Nous reviendrons également sur les indicateurs d'atteinte des objectifs qui ont été présentés à la section 3.4.1. Finalement, des limites et des critiques face à cette recherche-intervention seront aussi soulevées.

CHAPITRE 4

Présentation des résultats

Les paragraphes qui suivent présenteront les résultats obtenus à la suite de la démarche de groupe des VisionnAires. Tel qu'expliqué par Gaudet et Robert (2018), le choix du matériel repose sur un processus d'analyse vertical, c'est-à-dire sur une condensation de l'information jugée comme étant la plus pertinente pour répondre aux questions de recherche-intervention. Toujours selon les mêmes auteurs, le fait de sélectionner du matériel, ou encore de condenser de l'information, revient donc à mettre de côté d'autres éléments. Considérant l'exhaustivité des rencontres de groupe réalisées, il a été choisi de présenter les phénomènes significatifs sous forme uniquement descriptive et regroupés par thèmes, réservant l'analyse des phénomènes et la recherche de sens pour le chapitre 5. Les données ont été recueillies à partir des notes prises sur les observations réalisées lors des rencontres de groupe, des publications Facebook sur le groupe des VisionnAires, de l'enregistrement audio consigné lors du bilan final et, du récit de pratique de David Trudel-Bergamo.

Au total, 27 rencontres officielles ont été organisées par les VisionnAires, mais cela exclut les moments où certains membres se sont réunis entre eux de manière informelle pour aller courir ou pour échanger. Selon le recensement des participants, 42 personnes se sont impliquées dans les rencontres des VisionnAires, 17 personnes en situation de handicap visuel (3 femmes et 14 hommes, dont deux personnes nouvellement immigrantes et parlant uniquement anglais) et 25 personnes sans handicap (9 hommes et 16 femmes). Ces chiffres n'incluent pas les ami(e)s et les conjoint(e)s des VisionnAires qui ont offert leurs encouragements lors de la participation à la course la Classique du Parc La Fontaine, lors du souper organisé au restaurant O'noir ou encore, qui ont célébré avec le groupe lors du bilan de fin de projet. Cela exclut également les personnes qui sont devenues membres du groupe Facebook (environ 150 personnes) et qui, via les médias sociaux, ont contribué à la visibilité des VisionnAires. Il se trouve en Annexe I un tableau qui présente l'ensemble des rencontres ainsi que le recensement des participants présents à chacune des rencontres.

4.1 Le premier entraînement des VisionnAires à la piste Étienne-Desmarreau

Le 1er août 2023 marque le premier entraînement officiel des VisionnAires qui se déroulait à la piste d'athlétisme Étienne-Desmarreau, situé dans l'arrondissement Rosemont à Montréal. Cette piste est un lieu où s'entraînent plusieurs groupes de course, dont le club A¹⁴, qui partageait la même plage horaire que nous les mardis. Il s'agit d'un club payant parmi lequel il pouvait y avoir régulièrement plus de 50 personnes présentes à leur entraînement.

Il faut spécifier que, lors de l'étape de recrutement pré-groupe, nous avons été contactée par un employé du club A pour nous informer qu'ils avaient une entente avec l'arrondissement de Rosemont et que la piste leur était réservée les mardis. L'occasion a été saisie pour échanger avec eux sur le projet et, par le fait même, les sensibiliser sur le sujet de l'inclusion envers les personnes en situation de handicap dans le monde de la course. Leur ouverture a fait en sorte que cet échange s'est rapidement transformé en partenariat. Le club A s'est dit prêt à partager l'espace à la piste d'athlétisme avec nous. Des règles de fonctionnement ont été préalablement discutées pour s'assurer de la sécurité de tous les coureurs présents.

Au début du premier entraînement, un moment a été octroyé pour présenter le projet de recherche-intervention, le mode de fonctionnement et, entre autres, les règles établies pour assurer la sécurité des coureurs à la piste. Un membre de l'organisation du club A est venu rencontrer le groupe, interrompant les explications, sans pour autant que cela soit intentionnel. Il se présente, nous salue puis a enchaîné en expliquant les règles de fonctionnement à la piste pour éviter les accidents entre les coureurs. À notre tour, nous avons mis fin à son élan pour lui assurer que nos membres ont déjà été informés des règles et que celles-ci seront respectées. Le soir, après l'entraînement, un membre des VisionnAires nous a écrit en privé via l'application Messenger pour nous partager son malaise face à cet incident qu'il qualifie de « mansplaining ». Il s'agit d'un terme provenant de la conjonction des mots man (homme) et explaining (qui explique), né en 2010 au sein du courant féministe. Le terme faisant référence aux situations où un homme va expliquer à une femme, avec une attitude paternaliste, quelque chose qu'elle sait déjà (Gouvernement du Québec, 2024; Wikipédia, 2023). Nous avons encouragé ce membre à partager à l'avenir ce type de réflexion avec l'ensemble du

¹⁴ Le nom du club a été changé pour préserver leur confidentialité.

groupe afin de permettre à tous de participer à la discussion, lui rappelant ainsi la dimension critique portée par les Visionnaires.

Toujours lors de ce premier entraînement, plusieurs membres ont mentionné avoir expérimenté pour la première fois de nouvelles choses. À titre d'exemple, des personnes ont tenté l'exercice de courir à deux, soit en tant que guide ou en tant que personne guidée. Celles dernières ont échangé sur les difficultés vécues à faire complètement confiance à son partenaire. Un autre membre, quant à lui, a partagé le commentaire suivant en s'adressant à une autre personne: « Ça ne paraît pas physiquement que tu as un handicap visuel. En fait c'est même surprenant, car on ne sait pas sur le coup qui a un handicap et qui n'en a pas ». Enfin, une personne a débuté l'entraînement, mais a réalisé rapidement que la course serait trop exigeante et qu'elle préférerait marcher, soumettant ainsi l'idée d'ouvrir un volet marche.

Finalement, ce premier entraînement s'est conclu par la présentation des résultats du sondage réalisé auprès de l'ensemble des membres pour choisir le nom du groupe, tel qu'expliqué dans le chapitre 3. Un schéma représentant la répartition des votes entre les noms proposés a été présenté (voir annexe J). C'est à ce moment que nous avons appris que nous étions maintenant les Visionnaires.

4.2 Solidification de l'engagement des membres envers les Visionnaires

Dans la vie du groupe, un moment critique, ayant eu un impact positif sur le sentiment d'engagement et l'implication des membres, a été identifié. Le jeudi 17 août 2023, soit à la 6^e rencontre qui se déroulait au parc Maisonneuve, le taux de participation était plutôt faible (4 personnes incluant nous-même). Surtout, le groupe était composé uniquement de personnes qui ne sont pas en situation de handicap visuel. Ce soir-là, les membres ont échangé sur leur malaise face à la composition du groupe. Il a été décidé de tout de même courir en duo, c'est-à-dire une personne qui guide et l'autre qui se fait guider en se bandant les yeux. Pendant l'entraînement, le groupe a partagé ses impressions sur l'exercice de courir sans voir. Intrigués, des passants ont approché un des duos de coureurs pour leur demander pourquoi ils couraient ainsi. Les membres concernés ont expliqué qui sont les Visionnaires, les valeurs et les objectifs du groupe. Puis, la rencontre s'est conclue autour d'un

échange sur diverses stratégies possibles pour stimuler la participation (ex. promouvoir sur Facebook le plaisir que nous avons vécu ce soir à l'entraînement, faire un retour lors de la prochaine rencontre sur la problématique vécue ce soir, etc.).

Le mardi suivant, le sujet de l'engagement et de la participation au groupe a été abordé. Cela a permis aux membres de nommer que les entraînements les jeudis soir fonctionnaient moins bien pour eux au niveau de l'horaire. Il a été suggéré de déplacer éventuellement cet entraînement au samedi matin. Les membres sont aussi arrivés au constat que le groupe pourrait être pris davantage en charge par les personnes qui ont un handicap visuel, tant dans les discussions que les initiatives. À ce moment, l'entraîneur du club A, est venu voir les VisionnAires pour leur demander s'ils seraient intéressés à éventuellement animer un atelier sur la course en duo (guide-guidé) auprès de leur club, ce que les membres ont acceptés avec enthousiasme. À partir de cette rencontre, un engagement plus significatif des membres envers le projet a été observé, comme un taux de participation plus grand aux entraînements, la prise d'initiatives par les membres ou encore l'implication des membres lors des moments de discussion.

4.3 Observations sur la composition du groupe

Certaines particularités ont été observées en lien avec la composition du groupe. Entre autres, deux participants en situation de handicap visuel avaient immigré récemment au Québec et ceux-ci ne parlaient pas français. Des membres des VisionnAires se plaçaient spontanément à leurs côtés et offraient une traduction simultanée en anglais lors des échanges de groupe. Sur l'ensemble des participants ayant un handicap visuel, seulement trois femmes ont participé (dont une qui est venue à une seule rencontre et une autre à deux rencontres) et le reste des membres étaient des hommes. Du côté des personnes n'ayant pas de handicap, une majorité de femmes a été observée. De plus, le groupe était composé de Québécois(es) d'origines variées : Vietnam, Guatemala, Sri Lanka, Algérie, France, Sénégal, etc. Un membre, lors d'une rencontre, a partagé : « La normalité de notre groupe c'est d'être différent ! ».

4.4 La fin de semaine du Marathon de Montréal

Comme mentionné précédemment, les VisionnAires ont choisi de créer un groupe Facebook pour faciliter les communications, mais aussi comme outil de publicité pour le recrutement de nouveaux membres. Cette plateforme a été particulièrement bénéfique lors de la fin de semaine de l'évènement de course du Marathon de Montréal qui a eu lieu du 22 au 24 septembre 2023.

Lors de cette fin de semaine, une personne écrit sur la page du groupe Facebook des VisionnAires et explique être bénévole pour l'évènement. Elle mentionne être actuellement en présence d'un touriste mexicain en situation de handicap visuel et qui est venu seul pour courir le 5 km. Elle demande si notre groupe pourrait lui offrir du soutien. Un membre des VisionnAires a répondu rapidement qu'il acceptait de courir avec lui. Les deux coureurs se sont alors retrouvés dans les heures qui ont suivi au kiosque de remise des dossards. Considérant que la personne mexicaine était ici en tant que touriste, le membre des VisionnAires lui a proposé d'aller manger une poutine au Vieux Port le soir-même. Le lendemain, le duo s'est de nouveau réuni et a couru le 5 km du Marathon de Montréal. L'ensemble de cet évènement a été partagé sur le groupe Facebook à l'aide de photos et de publications. Les membres des VisionnAires, qui ont suivi le déroulement de cette aventure, ont exprimé en commentaires leur fierté que notre groupe puisse ainsi aider une personne venant de l'extérieur du Québec.

Dans les jours qui ont suivi le Marathon de Montréal, le coureur mexicain est devenu membre de notre groupe Facebook et y a fait une publication. Dans celle-ci, il se présente et nous remercie pour notre soutien. Il mentionne avoir eu une très belle expérience, qu'il nous considère comme des amis et qu'il lui fera plaisir de nous accueillir et de nous aider en retour si nous allons au Mexique. Plusieurs personnes ont répondu à sa publication, dont entre autres la personne bénévole qui a réussi à le mettre en contact avec les VisionnAires. Ce bénévole mentionne être heureux de ces rencontres et qu'il a hâte de mieux découvrir les VisionnAires.

D'autres membres ont également participé à une course dans le cadre du Marathon de Montréal, que ce soit en duo (guide-guidé) ou en solo. Leur participation a aussi été grandement soulignée par les membres des VisionnAires, que ce soit par des encouragements et des partages sur Facebook (ex. « Demi-marathon en duo réussi! Bravo à mon partenaire pour cette belle course et merci pour

ta confiance ». « C'était top même dans les moments plus difficiles! C'est ça la force du duo! ») ou encore de vive voix lors des rencontres des VisionnAires qui ont succédé à cet évènement.

4.5 La collaboration avec le club A

Les membres du club A, qui partageaient le même espace à la piste d'athlétisme tous les mardis, saluaient régulièrement les VisionnAires. Même si les deux groupes courraient autour de la même piste, le club A et les VisionnAires se tenaient respectivement dans des zones distinctes. Toutefois, le 12 septembre 2023, les deux groupes se sont rejoints l'espace d'une soirée. Les VisionnAires ont offert un atelier au club A sur la course en duo, c'est-à-dire une personne guidée et une personne guide. Cette idée d'offrir un atelier avait été proposée par un membre de l'organisation du club A. Celui-ci mentionnait voir notre présence à la piste comme une richesse, permettant ainsi à leurs membres, composés d'adultes et aussi d'enfants, de côtoyer d'autres types de coureurs que ceux habituellement présents dans leur groupe. Le projet a ensuite été apporté aux membres des VisionnAires qui ont approuvé. Cet atelier a été pensé et préparé par 6 membres des VisionnAires. Par la suite, ils ont formé 3 duos d'animateurs, soit une personne en situation de handicap visuel faisant équipe avec une personne sans handicap. Le soir de l'atelier, l'ensemble des membres du club A présents ont été divisés en trois groupes. Chacun des duos d'animateurs travaillaient avec son sous-groupe. Plus de 40 membres du club A étaient présents pour cet atelier. Les autres VisionnAires participaient en tant que coureurs et soutenaient les animateurs au besoin.

L'atelier s'est déployé en trois parties. 1- Accueil des coureurs, brève présentation de notre groupe de course, explication technique sur les modalités de la course en duo; 2- entraînement de course en duo; 3- échanges et discussion. Des questions pour animer la partie discussion avaient été préalablement pensées par les responsables de l'animation. Les questions choisies étaient : 1- « Quelle est votre opinion sur la place des personnes en situation de handicap dans le sport? » ; 2- « Quelles seraient les meilleures pratiques et attitudes à avoir pour accueillir une ou des personnes en situation de handicap dans votre groupe? ». Un débat d'idées a eu lieu au sein des membres du club A. Une personne a nommé que cela serait trop exigeant pour elle, ou trop dangereux pour leur groupe, d'accueillir des personnes en situation de handicap visuel, tandis que d'autres avaient une opinion

contraire et ne voyaient aucun enjeu à intégrer des personnes avec un handicap dans leur groupe. Lors de cet échange, un membre des VisionnAires en situation de handicap visuel a pris la parole et a mentionné : « Nous partageons la piste avec vous depuis plusieurs semaines déjà et avez-vous noté des accidents? Et l'objectif d'être inclus dans un groupe est que la responsabilité ne revienne pas à une seule personne de courir avec celui qui ne voit pas bien ».

La semaine suivante, lors de la rencontre des VisionnAires, les membres étaient avides de faire un retour sur l'atelier offert au club A. Les rétroactions étaient majoritairement positives, soulignant que l'effort de conscientisation semblait avoir porté fruit et que nous avons été accueillis chaleureusement par le club A. Même si l'expérience a été somme toute positive, les VisionnAires ont toutefois aussi eu besoin de revenir sur les plus rares commentaires qui pouvaient témoigner d'une ouverture mitigée à vouloir inclure des personnes en situation de handicap dans les clubs de course « réguliers ». Les membres ont aussi nommé avoir pris conscience des talents de leurs camarades à travers cet atelier. Les capacités d'un membre en situation de handicap visuel pour l'animation de groupe ont été particulièrement soulignées.

4.6 La collaboration avec le club B

La collaboration entre les VisionnAires et d'autres acteurs du monde de la course faisait partie d'une démarche centrale afin de travailler la notion d'inclusion. La fraternité avec le club de course B a été une collaboration clé dans l'existence de ce projet. Il s'agit d'un groupe communautaire dont le fonctionnement est basé sur l'implication bénévole de ses membres, ce qui permet d'offrir des entraînements gratuits. Ce groupe a aussi comme objectifs la création d'un sentiment d'appartenance, favorisant ainsi le développement et l'épanouissement de tous, ainsi que le bris de l'isolement social, en mettant en contact les citoyens de différents milieux.

Avant même le début de cette recherche-intervention, nous faisons partie de ce groupe depuis quelques années. Ses valeurs et sa structure ont exercé une influence sur la naissance du projet des VisionnAires. À cet effet, pendant la phase exploratoire de cette recherche, nous leur avons offert avec David Trudel-Bergamo un atelier similaire à celui réalisé avec le club A. À l'étape du recrutement des membres pour ce projet, nombreux sont les coureurs du club B qui ont choisi de prendre

part à l'aventure des VisionnAires. En effet, plus de la moitié des membres qui ne sont pas en situation de handicap dans notre groupe sont aussi membres du club B. Bien que de nombreux coureurs du club B s'impliquent aussi dans les VisionnAires, aucune rivalité entre les groupes n'a été observée. Le partenariat est rapidement devenu implicite. Lorsque les VisionnAires ont commencé à courir au parc Maisonneuve les samedis matin, cette plage horaire a été spécifiquement choisie pour permettre aux deux groupes de se réunir, considérant que le club B se rencontrait à ce moment. Toutefois, le taux de participation aux rencontres du samedi est resté plus bas que le mardi.

4.7 Les relations entre les membres et les discussions engagées

Certaines dynamiques entre les membres du groupe des VisionnAires ou encore entre les duos de coureurs ont été observées. De manière générale, les relations étaient teintées par l'humour et la taquinerie respectueuse. Par exemple, les membres riaient facilement d'eux-mêmes lorsqu'ils commettaient des erreurs dans les exercices d'échauffement enseignés. Le groupe présentait un niveau de camaraderie où il était accepté de rire des situations cocasses qui pouvaient survenir lorsqu'on doit composer avec un handicap visuel, comme un membre qui s'est mal positionné dans le cercle. Ces taquineries venaient autant des personnes avec que sans handicap.

La course a été utilisée comme outil pour stimuler les interactions. À cet effet, un membre a mentionné que « c'est plus facile de briser la glace avec les autres à travers la course que si on faisait juste des rencontres pour parler ». Il était régulièrement proposé aux membres qui n'ont pas de handicap de se bander les yeux et de se faire guider par un partenaire pour ainsi expérimenter le fait de courir sans voir. Certains arrivaient à faire confiance à leur partenaire et à se laisser aller. D'autres ont mentionné que cette expérience leur occasionnait « une peur du jugement, d'avoir l'air ridicule, j'ai de la difficulté à me laisser aller ». À travers cette activité, certains membres mentionnent avoir pris conscience des défis que vivent leurs camaradess en situation de handicap visuel.

Lorsqu'une confiance plus grande entre les membres a été observée, c'est-à-dire à partir du 29 août, le groupe a été invité à sortir de la piste ou du parc, soit des lieux considérés comme étant plus sécuritaires, pour courir sur les trottoirs où les obstacles sont plus nombreux. Lors des retours, à la

suite de cette activité, les membres ont noté avoir pris davantage confiance en eux et en leur partenaire de course. Cette augmentation de la confiance en soi et en l'autre a été également remarquée au fil des rencontres alors qu'un membre, qui a un niveau de vision partiel, mais qui est tout de même considéré en situation de handicap visuel, a guidé une autre personne lors d'un entraînement à la piste.

Sans se connaître encore, certains coureurs ont pris rapidement l'initiative de s'engager à toujours courir ensemble lors des futurs entraînements. D'autres duos se sont solidifiés au fil des semaines. Certaines personnes se sont vues en dehors des rencontres formelles. Vers la mi-parcours du projet, un malaise est survenu entre deux coureurs. Le membre sans handicap de ce duo a tenté de discuter avec son partenaire, mais ce dernier a nié l'existence du malaise et il a arrêté de venir aux VisionnAires, donnant comme raison qu'il s'était blessé.

Le groupe était encouragé à exprimer entre eux les enjeux vécus face à leur participation dans les VisionnAires ou encore dans leur vie personnelle. Il a été observé, chez les personnes en situation de handicap, une plus grande aisance à s'ouvrir sur leurs difficultés et à aborder les impacts, les deuils et le sentiment de solitude que leur handicap peut leur faire vivre. Certains parlaient aussi de leur réalité familiale ou d'autres enjeux personnels. Cette tendance à partager ses difficultés personnelles au groupe ou à raconter des parties de son histoire a été moins observée chez les personnes qui n'ont pas de handicap. Le mot « aider » revenait souvent dans leur vocabulaire utilisé : « je suis là pour aider », « est-ce que je peux t'aider ». Un membre a d'ailleurs évoqué, lors du tout premier entraînement, « qu'il était là pour faire du bénévolat ». Toutefois, il a été noté, chez les personnes qui ne sont pas en situation de handicap, une plus grande facilité à se positionner sur leurs enjeux liés au groupe et à son organisation. Certains nommaient leurs craintes de ne pas courir assez vite pour leur partenaire. D'autres exprimaient que cela les motivait à courir le fait de savoir qu'elles avaient un engagement avec quelqu'un d'autre. Des personnes soulevaient qu'elles ressentaient une forme de pression « à devoir être là pour l'autre ». Toutefois, ce dernier propos a été nommé uniquement au bilan final. Un membre a été en mesure de nommer que son choix de s'impliquer dans les VisionnAires venait du fait qu'il « n'avait pas traversé d'adversité majeure dans sa vie et que son implication l'aidait à trouver du sens ». Une autre personne, qui n'est pas en situation de handicap, a nommé que son implication était entre autres motivée par le fait de prendre part à un projet sportif initié par une femme, alors qu'il y en a encore trop peu dans la société.

Il a été observé que de l'aide était offerte spontanément entre les membres, et ce, sans l'intervention ou l'encouragement des personnes-ressources. Par exemple, il était souvent proposé d'aller chercher ou reconduire un membre à l'arrêt d'autobus. Ce type d'aide pouvait se faire tout autant par une personne qui n'a pas de handicap que par une personne en situation de handicap visuel, mais qui accompagnait une autre personne dont le niveau de vision était inférieur au sien.

Les retards des membres étaient source de tension. Le groupe devait repousser de manière récurrente le début de l'entraînement pour attendre des personnes (majoritairement en situation de handicap visuel) en retard. De la même manière, un membre pouvait fréquemment arrêter son entraînement pour aller accueillir une personne qui arrivait plus tard. Le groupe a nommé son irritation face à ces situations. Les personnes qui présentaient des enjeux liés au transport étaient encouragées à le partager pour que tous puissent aider à trouver des solutions. Toutefois, la discussion restait en surface et l'enjeu persistait.

Des moments de discussions étaient prévus à presque chacun des entraînements de course. Certaines personnes ont mentionné trouver qu'il y avait trop de temps accordé aux discussions tandis que d'autres trouvaient que cet aspect du groupe devait rester central. De manière générale, les membres échangeaient des idées, mais sans confrontation. Les discussions se sont toujours déroulées dans une ambiance calme, de camaraderie et d'humour.

Dès la première rencontre de groupe du 27 juillet au local d'INCA, les membres ont rapidement exprimé qu'ils souhaitaient que les VisionnAires participent à une course. Toutefois, ils remettaient en question la manière dont les courses accordent une gratuité complète au guide, mais font payer le plein prix à la personne guidée. Pour des raisons de plus grande équité, l'idée de négocier un rabais de 50% pour les deux coureurs du duo a été soulevée. Cet objectif de groupe a été réalisé lors de la participation du groupe à la course la Classique du Parc La Fontaine. Les organisateurs de l'évènement ont été contactés afin de changer la manière d'attribuer le rabais pour les duos, ce qui a été fait de leur part sans hésitation.

Le sujet de l'identification de la personne qui a un handicap visuel par un dossard où il est inscrit « aveugle » dans les événements de course¹⁵ est revenu à plusieurs reprises dans les discussions. Certains membres se positionnaient favorablement à cette identification pour des raisons de sécurité, tandis que d'autres trouvaient que cela définissait la personne par son handicap. Des membres ont proposé qu'un langage plus inclusif soit choisi tel que d'inscrire sur les dossards du duo « je guide » et « je suis guidé ». Malgré le fait que l'identification était un sujet de réflexion important, il a été observé que les personnes en situation de handicap visuel utilisaient régulièrement ce même terme pour parler d'eux-mêmes et de leur état.

Le sujet de la masculinité toxique dans le monde du sport a été soulevé aussi à quelques reprises. La masculinité toxique est un concept provenant de la psychologie et des études de genre qui se réfèrent à certains comportements considérés comme genrés masculins et qui peuvent nuire à la société, comme la rudesse, la répression des émotions, la domination (Wikipédia, 2023). Concernant le monde du sport, le groupe faisait référence à la toxicité reliée au besoin d'exceller ou de gagner contre l'autre. À cet effet, les VisionnAires mentionnaient ne pas vouloir adhérer à ces valeurs que « les autres »¹⁶ encourageaient. Toutefois, le groupe exprimait aussi le désir d'afficher son côté sportif performant afin que l'image des VisionnAires perçue par « les autres » soit d'abord celle d'un groupe sportif et non pas celle d'un groupe de personnes en situation de handicap. Ainsi, une comparaison entre le « nous » versus le « eux » était régulièrement évoquée.

Les VisionnAires ont aussi échangé sur les stéréotypes véhiculés dans la société sur les personnes en situation de handicap visuel. Il a été soulevé que l'image de la personne à canne blanche, lunettes et chien guide est ancrée dans l'esprit populaire. Le groupe a réalisé que, parmi ses membres, plusieurs ne correspondent pas à cette image, considérant que leur handicap n'est pas apparent et qu'ils peuvent se déplacer à pied sans aide. Certains ont évoqué une ambivalence face à leur canne blanche, nommant que cet outil les aide, mais souhaitant repousser le plus possible le moment où ils devront l'utiliser pour éviter d'être identifié comme une personne en situation de handicap.

¹⁵ Lors des événements de course, les coureurs en situation de handicap visuel peuvent porter un dossard où il y est inscrit en gros caractère « AVEUGLE ». Un dossard similaire est disponible pour l'autre personne du duo où il y est inscrit « GUIDE » (ASAQ, 2024).

¹⁶ Le groupe fait ici référence aux autres groupes sportifs de manière générale sans en cibler un en particulier.

4.8 Les initiatives des membres

Dès la toute première rencontre du 27 juillet 2023, les membres ont rapidement pris des initiatives ou entrepris des actions pour actualiser le fonctionnement du groupe. Parmi les exemples précédemment nommés, nous pouvons citer le sondage pour le choix du nom du groupe, l'animation d'un atelier de course pour le groupe A ainsi que guider certains membres à l'arrivée ou au départ des entraînements.

Comme mentionné précédemment, une initiative importante provient d'une personne en situation de handicap visuel qui a décidé de créer un volet marche afin d'adapter l'activité à ses capacités. Au départ, elle mentionnait « se sentir mal de ne pas avoir le même niveau que les autres ». Le groupe s'est montré réceptif à son partage. Il a proposé de chercher dans son réseau personnel des personnes qui pourraient être intéressées à venir marcher. Considérant qu'il existe déjà des activités de marche pour les personnes en situation de handicap visuel, les membres l'ont questionnée sur ses motivations à s'investir auprès des VisionnAires. La personne concernée a expliqué apprécier le fait que nous soyons un groupe « de jeunes revendicateurs », un aspect qui ne serait pas présent dans les autres activités de marche. À cet effet, ce membre participait activement aux discussions et à la vie du groupe. Il a été accompagné à quelques reprises puis, après un certain temps, il marchait seul alors que les autres couraient. Lors du bilan des VisionnAires, il a réitéré son désir de maintenir le volet marche si le groupe se poursuivait l'année suivante.

À l'opposé, certaines personnes nous ont mentionné en privé avoir vécu un sentiment de frustration alors qu'elles se sont retrouvées jumelées en duo avec une personne qui marche. Ces personnes exprimaient le fait qu'elles étaient venues pour courir et elles sentaient une forme d'obligation à accompagner les marcheurs, ce qui ne leur plaisait pas. Après la démarche de groupe, un membre nous a expliqué ne pas être revenu aux VisionnAires pour cette raison. Nous avons encouragé ces personnes à exprimer cet enjeu au groupe. Toutefois, ces membres soulevaient une crainte de blesser les personnes qui marchaient. Elles ont souligné que leur frustration ne venait pas des individus, mais de leur perception d'obligation à marcher, alors que leur attente était de courir.

Dans un autre ordre d'idées, lors de la rencontre initiale du 27 juillet, plusieurs idées d'objectifs sont ressorties. Quelques membres ont émis le souhait de créer un logo et un dossard à l'effigie des VisionnAires. Un participant en situation de handicap visuel a pris en charge ce volet. Il a demandé de l'aide à un ami pour la création d'un logo, puis l'a fait imprimer sur des dossards. Sur ce-dernier, il apparaît trois personnes qui se tiennent par les bras en signe de camaraderie et solidarité (voir le logo en Annexe F). Il est écrit en dessous Les VisionnAires puis le nom est aussi écrit en points, soit en écriture Braille. Au dos, on y retrouve le logo d'INCA, l'organisme partenaire. Plusieurs membres ont exprimé un désaccord sur la trop grande place que le logo INCA prenait sur les dossards. En effet, les membres ont mentionné s'identifier aux VisionnAires et non pas à l'organisme. Les dossards ont été portés par les membres lors de la participation à la course la Classique du Parc La Fontaine (événement expliqué dans la section 4.9 de ce chapitre). Tel que mentionné précédemment, cette initiative a permis l'émergence de discussions qui se sont poursuivies au fil des rencontres en lien avec l'identification de la personne qui a un handicap visuel dans les événements de course.

Finalement, il est à noter qu'à partir du 19 août, certains membres ont commencé à se rencontrer, par leur propre initiative, pour aller courir à l'extérieur. Ces membres invitaient les autres à venir en utilisant le groupe Facebook pour annoncer leurs sorties. Le 19 septembre 2023, la personne-ressource a dû s'absenter et a fait appel au groupe pour être remplacée pour l'animation de l'entraînement, ce qui a été fait sans embuche. Le groupe s'est également organisé pour animer un autre entraînement le 17 octobre 2023 sans la présence des personnes-ressources.

4.9 La célébration des VisionnAires

La fin de semaine du 14 et 15 octobre 2023 a été un moment de festivité pour le groupe. Certains membres avaient pris l'initiative d'organiser un souper au restaurant O'Noir. Ce dernier offre une expérience de repas immersive dans la peau d'une personne ayant un handicap visuel. Le repas se déroule dans une salle plongée dans la noirceur totale et l'ensemble des serveuses-eurs ont un handicap visuel. Les VisionnAires ont été servis par des membres du groupe qui travaillent à ce restaurant. Conjoint(e)s et enfants ont accompagné les VisionnAires lors de ce souper.

Le lendemain avait lieu la participation du groupe à la course la Classique du Parc La Fontaine. Parmi les faits saillants, les organisateurs de la course avaient proposé aux VisionnAires de faire la promotion du groupe sur la page Facebook de l'évènement, ce qu'ils ont fait. De plus, le jour-même, l'animateur a annoncé la présence du groupe au micro, apportant ainsi une visibilité. Plusieurs membres ont porté leur dossard des VisionnAires. Pendant la course, on entendait régulièrement des inconnus crier « let's go les VisionnAires ». Plusieurs coureurs du club B étaient aussi présents à l'évènement et ont offert leurs encouragements. Une photo réunissant les deux groupes a été prise puis publiée sur le groupe Facebook des VisionnAires.

Une certaine euphorie était présente entre les membres qui, pour la grande majorité, participaient pour la première fois à une course ou en tant que coureur en duo. Des informations étaient partagées dans le groupe tel que le lieu et l'heure du point de rencontre, de privilégier de courir sur les bords plutôt que dans le milieu du peloton pour éviter des accidents, la crainte de certains guides de commettre une erreur et que leur partenaire se blesse, etc. Les membres exprimaient de la fierté quant à leur participation. À la fin de l'évènement, un membre a nommé: « c'est comme si on était en famille! ».

4.10 Bilan final et la suite des VisionnAires

Le 14 novembre 2023, une rencontre bilan a eu lieu au local de la Fondation INCA. Au total, 20 personnes y étaient présentes, dont 7 en situation de handicap visuel. Un repas communautaire où chacun apporte un plat à partager a été organisé. Il avait été planifié que, au moment du repas, nous procéderions à l'entrevue post-groupe, sous forme de discussion, avec les membres présents. Avec l'accord des membres, cette entrevue a été enregistrée.

La question 1 était : « Pourriez-vous me parler de votre expérience dans le groupe de course auquel vous avez pris part dans le cadre de ce projet? ». Un membre a mentionné que le groupe lui a permis de franchir des obstacles et des défis personnels. D'autres ont plutôt dirigé la question vers les bons coups du groupe, tel que le choix du nom, « Les VisionnAires », auquel ils aiment s'identifier. L'atelier offert au groupe A ou encore l'aide que nous avons été en mesure d'apporter au coureur mexicain ont également été mentionnés.

La question 2 était : « Quels ont été les éléments facilitants et les obstacles à votre inclusion dans ce groupe? ». Un membre a répondu :

Moi ce qui a été aidant, comparativement à d'autres clubs, c'est tout l'aspect jumelage avec une autre personne. Pour l'aspect de socialiser... t'sé on s'entend que dans la vie, moi je ne reconnais pas les gens. Mais d'avoir quelqu'un qui vient directement te voir et te dit je vais courir avec toi et je suis telle personne. Quand je suis allé dans un groupe régulier, t'sé j'ai déjà de la misère à reconnaître mon frère dans la vie, donc imagine avec des inconnus. Mais être à deux, ça aide à socialiser et je savais en allant dans les VisionnAires que je serais matché avec quelqu'un. Et j'ai pu courir avec une variété de personnes. Ça m'a motivé, plus l'effet de groupe bien sûr.

D'autres membres ont mentionné :

Moi je n'ai pas de handicap, mais le fait de m'engager à être là tous les mardis et qu'il y aurait toujours quelqu'un avec qui je pourrais courir a vraiment contribué à solidifier mon engagement.

Moi, étant quelqu'un de pas très discipliné dans la vie, le fait de courir à deux m'a beaucoup aidé car je me disais : « quelqu'un m'attend, quelqu'un a besoin de mon aide! »

L'aspect de l'engagement envers le groupe ou les autres membres a été aussi vécu comme un obstacle par certains. À cet effet, un membre a partagé :

C'est vrai que c'était motivant, mais moi ça me mettait une pression aussi de me dire « il faut que je sois là parce que je suis guide ». Peut-être que si on avait été un plus grand nombre de guides. Si tu manques un entraînement, ça impacte juste toi, mais là l'impact était plus grand si on s'absentait.

Les membres se sont aussi avancés à proposer des hypothèses pour comprendre les raisons pour lesquelles certaines personnes ne sont venues qu'une seule fois :

Je pense que ceux qui ne sont pas revenus étaient peut-être moins interpellés par le côté social et engagé du groupe. Peut-être que c'étaient plus des coureurs solitaires.

Concernant le côté social du groupe, David Trudel-Bergamo a soulevé ceci :

La logique parfois des loisirs en déficience visuelle est très dans la mentalité du bénévole qui vient te chercher pour t'apporter du point A au point B, all inclusive. Nous on

n'était pas du tout là-dedans. Ce qu'on souhaite pour le groupe c'est que ça soit un groupe par et pour. L'action sociopolitique est importante, on ne faisait pas juste courir pour courir.

Les membres se sont ensuite appropriés la discussion et l'ont dirigée vers une réflexion sur ce qui devrait être mis en place pour assurer la suite des VisionnAires. L'idée de mettre en place un comité organisateur qui soit composé de plusieurs membres a été proposée et appuyée par l'ensemble du groupe. La notion d'engagement de tous et chacun dans le projet est également ressorti. Un membre nomme à cet effet :

Il faudrait pas qu'on soit trop car les gens qui s'engagent doivent sentir que c'est une responsabilité. Quand on est 15, le monde a tendance à se déresponsabiliser.

Un autre membre souligne :

Mais moi ce qui me chicotte, c'est la disponibilité de chacun. Est-ce que les gens sont disponibles pour faire ça? Est-ce qu'il va y avoir assez de monde, autant des non-voyants que des voyants? Il faut plus de monde. C'est pas toutes les causes qui sont sexy. Et il faut vendre les VisionnAires, autant chez les voyants que les non-voyants.

Finalement, la discussion s'est conclue avec la décision de créer un comité organisateur qui aurait la charge d'aider le groupe à se structurer, mais aussi avec l'idée que les VisionnAires seraient un groupe indépendant, donc qu'ils ne s'affilieraient à aucun organisme pour la suite de ses activités. Il a été nommé également que ce comité devait être composé au minimum de 50% de membres en situation de handicap visuel.

Le 17 janvier 2024 a eu lieu la première rencontre sur la plate-forme Zoom du comité organisation VisionnAires composé de 8 personnes, dont 5 en situation de handicap visuel. Sur les 8, deux personnes se sont désistées rapidement par la suite. Lors de cette rencontre, le groupe a été en mesure de s'organiser et de répartir des tâches, comme désigner les animateurs des entraînements, cibler des personnes qui veilleraient au recrutement de nouveaux membres, etc. Une date approximative de reprise des activités de groupe a été ciblée, soit avril 2024.

4.11 Récit de pratique de David Trudel-Bergamo

Comme expliqué au chapitre 3 dans la section « Outils de collecte de données », une nouvelle source d'information a été ajoutée en cours de processus, c'est-à-dire le récit de pratique de David Trudel-Bergamo. Ce choix a été motivé par le besoin de documenter plus exhaustivement la dimension émancipatoire de cette recherche-intervention, concept expliqué au chapitre 2. En effet, David a occupé une place centrale, tant au niveau des réflexions qui ont alimenté la phase exploratoire, que dans les dialogues avec les organismes périphériques au projet et, finalement, en tant que personne-ressource au sein des VisionnAires. De plus, sa situation de handicap visuel génère des connaissances expérientielles sur le sujet auxquelles nous n'avons pas accès, considérant que nous sommes une personne sans handicap.

Voici donc le récit de pratique écrit de David Trudel-Bergamo qu'il a produit à l'aide de trois questions que nous lui avons soumises, soit : 1-En tant que cofondateur du projet des VisionnAires, quelles sont tes principales observations sur le groupe? 2- Comment décrirais-tu ta place dans ce projet et ta relation avec les autres? 3- Quel est le sens de ton engagement dans ce projet et comment as-tu été affecté par celui-ci?

1-En tant que cofondateur du projet des VisionnAires, quelles sont tes principales observations sur le groupe?

RÉPONSE :

Dès le début de la période de promotion du groupe de course, j'ai observé un très grand engouement et intérêt de la part des gens de la communauté des personnes en perte de vision, des gens issus du milieu de la course et des gens en général. L'idée d'un tel projet apportait un vent de fraîcheur et d'innovation qui inspirait les gens. Beaucoup de discussions, questions et manifestations de participation nous arrivaient. C'était très motivant de lancer ce projet et de constater une telle réponse positive.

Durant cette période, nous avons eu aussi des mises en garde de la part de certaines instances sur les rôles qu'INCA (organisme hôte du projet) ne devait pas franchir. Ces avertissements venaient de certains acteurs du milieu de la déficience visuelle qui percevaient ce projet comme étant une incartade au rôle d'INCA au Québec, mais surtout au fait que nous marchions dans leurs plates-bandes, certains organismes considèrent que leur mission d'offre d'activités sportives ou de loisirs restent une « chasse gardée ». Pour ma part, en tant que travailleur social et personne en situation de handicap, je considérais cette mise en

garde « un peu désuète et archaïque ». Je pense que le travail de collaboration entre les organismes est surtout pour le bénéfice des gens de la communauté et ce projet innovateur devait donc se faire même s'il ne recevait pas l'aval de tous acteurs du milieu. Selon moi, parfois pour avancer de manière personnelle, sociale ou sociétale, il faut bousculer un peu les idées et pratiques en place et c'est ce que nous avons fait.

Lors de notre première rencontre avec nos nouveaux participants, j'ai pu constater qu'il y avait plus de jeunes hommes issus de la communauté de la déficience visuelle que de femmes. Le phénomène était contraire pour nos participants voyants, il y avait majoritairement des femmes et peu d'hommes.

Observation intéressante, beaucoup de nos coureuses voyantes, avaient des professions en relation d'aide, psychologie, sociologie, enseignement. Un hasard, peut-être?

Toujours durant la première rencontre, j'ai pu constater l'apparition de certaines positions de « leadership ». Je commençais déjà à percevoir qui formerait le noyau central du groupe. C'était très porteur pour moi!

Lors de nos premiers entraînements, il y avait bien sûr une grande différence de niveau sportif entre les différents coureurs (tous types confondus). Une certaine démarcation se faisait sentir (selon moi) entre les « bons coureurs aveugles » et les « moins bons ». Cela ne brimait pas l'ambiance du groupe mais pour ma part, je sentais cela!

Un point important est que dans notre groupe, il y avait plus de coureurs qui avaient une excellente basse vision et peu de gens fonctionnellement aveugles. De manière très vulgarisée et non scientifique, pour que les gens soient reconnus légalement handicapés visuels, ils doivent avoir un résidu minimal de 10% de vision. Pour distinguer les deux catégories, les personnes fonctionnellement voyantes (semi-voyant), ont un handicap visuel légal et peuvent utiliser certains moyens (lunettes, loupe, télévisionneuse...) pour rester fonctionnels. Pour les personnes fonctionnellement aveugles, ils ne peuvent pas utiliser leur résidu visuel pour fonctionner, ils utilisent des moyens tactiles et vocaux (revue d'écran). Donc, le fait qu'il y avait beaucoup de coureurs avec une basse vision et peu fonctionnellement aveugles est un point qui me gênait personnellement lors de nos discussions sur les enjeux du groupe. Car en tant que personne à la lisière de la cécité, j'entendais certains partages qui étaient un peu décalés voire limite acceptables de la part de certains coureurs avec handicap léger. Ce que je veux dire par là, c'est que certains participants ayant très peu d'enjeux de mobilité ou d'orientation nous présentaient ces enjeux comme étant les leurs mais qui, dans les faits, n'avaient pas de telles limites. Un exemple concret est de prétendre avoir besoin d'une canne pour marcher dans la rue, mais être capable de courir seul dans une foule de centaine de participants et sur un trajet inconnu. Mais, bon, mon rôle était celui du travailleur social et de manière professionnelle, j'ai tenté de soutenir et développer voire affiner la réflexion des représentations de certains participants, en gardant le plus possible une limite d'influence.

Je note aussi que, pour beaucoup de participants (avec handicap), la partie discussion et réflexion en groupe n'était pas leur tasse de thé! Ils avaient de la difficulté à prendre part à la discussion et à donner leurs impressions ou opinions.

En tant que cofondateur, coureur et personne en situation de handicap, j'avais une position centrale et je sentais une certaine compétition avec certains coureurs avec handicap, comme si j'étais l'homme à battre. J'ai reçu quelques commentaires allant dans ce sens tout au long du projet. Personnellement, je n'en faisais pas de cas, je savais désamorcer ces situations.

Pour la participation de groupe à la Classique du Parc La Fontaine, je suis assez satisfait du travail de notre club, nous avons eu un beau taux de participation, les membres Visionnaires ont marqué l'événement et d'ailleurs l'annonceur principal de l'événement avait fait une petite pub d'information, sensibilisation avant notre course.

Lors de notre dernière rencontre bilan festif, il y avait une très belle ambiance dans le groupe et je ressentais une véritable volonté de poursuivre le projet.

Une critique que j'ai partagée souvent à Marie-Claude concernant les participants ayant un handicap, je trouvais qu'ils avaient vraiment un enjeu de responsabilisation et autonomisation. Que ce soit par rapport aux besoins individuels ou vis-à-vis du groupe, ces participants se déchargeaient beaucoup sur le groupe et les voyants (selon moi). Cela pourrait paraître dur d'un certain point de vue mais je pourrais même parler de comportements et d'attitudes d'institutionnalisés dans certains cas! Cela se traduit par un esprit de prestataires de services et une déresponsabilisation individuelle et collective. Certains participants (avec handicap) ne respectaient pas les règles de ponctualité, gérer leurs déplacements pour venir ou partir des entraînements ou ne manifestaient pas leurs besoins d'accompagnement, malgré les nombreuses invitations que nous faisons sur ces questions.

2- Comment décrirais-tu ta place dans ce projet et ta relation avec les autres?

RÉPONSE :

Durant ce projet, j'ai vraiment eu une position centrale et privilégiée. J'en suis très heureux et reconnaissant. J'ai pu, au travers de cette expérience, créer des relations avec différents gens, organismes et institutions. C'était vraiment enrichissant!

Dès le départ, dès notre premier contact, lors de la présentation du projet de recherche par Marie-Claude, je sentais un enthousiasme, une énergie et une approche qui me ressemblait. Je crois que le feeling passait! Il ne m'en fallait pas plus pour m'intéresser et m'inciter à m'impliquer dans ce projet qui était vraiment en phase exploratoire.

Je crois avoir eu une place centrale dans ce projet, dans plusieurs domaines et à plusieurs niveaux.

Durant la phase d'exploration, Marie-Claude et moi avons eu une période de grande proximité, par nos personnalités, notre passion pour le sport, le travail social et le projet, nous avons développé une relation d'amitié. Cette période fut incroyable autant au niveau professionnel que personnel. Nous avons pu réfléchir au projet, aux enjeux du handicap, tester différentes techniques de course à l'aveugle, faire de la sensibilisation dans des clubs de course, bref, une période d'effervescence!

J'étais le premier aveugle, contact et intervenant du milieu de la déficience visuelle qui s'impliquait dans le projet, nous avons une relation très équitable en tant que partenaires du projet. Aussi, j'ai été très bien accueilli par les différents acteurs de l'UQAM impliqués avec Marie-Claude.

Ce projet fut très bien reçu à la Fondation INCA. Étant connu comme un professionnel innovateur, j'ai eu l'aval de ma hiérarchie pour supporter le projet à ma manière. Cependant, lorsque le groupe prit forme et que sa popularité augmentait, j'ai senti une certaine volonté d'appropriation du projet par certains de mes collègues et un désir de rattrapage et de contrôle, à cette période, je me sentais pris entre l'arbre et l'écorce. Le projet VisionnAires était un groupe autogéré et je devais défendre cette position vis-à-vis de certains de mes collègues qui ne comprenaient pas très bien. En somme, je suis content d'avoir pu protéger l'orientation du projet et faire valoir ses intérêts.

Vis-à-vis des autres organismes en déficience visuelle du Grand Montréal, j'ai reçu des commentaires défavorables particulièrement de la part des organismes en loisirs et sports. Les commentaires touchaient la supposée non-légitimité d'INCA pour offrir une activité de sport. Mon commentaire : Dans notre domaine, il y a encore des chasses gardées de la part de plusieurs organismes par rapport à leurs missions et surtout leurs subventions. Cette situation me fit rigoler car en tant que travailleur social, je travaille pour mes clients/usagers et pas pour les subventions. Je prenais ces commentaires comme un compliment car notre démarche dérangeait l'ordre établi et bousculait les pratiques.

Mon implication au projet et ma position furent très bien accueillis par les acteurs des différents clubs de course. Comme je m'étais impliqué auprès de certains clubs auparavant, j'avais déjà une certaine crédibilité auprès des coureurs et des clubs.

3- Quel est le sens de ton engagement dans ce projet et comment as-tu été affecté par celui-ci?

RÉPONSE :

En tant que chef du programme psychosocial d'INCA, il était de mon ressort de recevoir et encourager et développer ce type de projet. Je trouvais important de viser les changements de valeurs à l'intérieur et l'extérieur de la communauté des gens aveugles.

En tant que travailleur social, il faisait sens pour moi de soutenir une collègue dans un projet de recherche innovateur visant les changements individuels, de groupe et de communauté, dans des processus sociaux et sociétaux.

En tant que personne qui vit avec un handicap visuel, je trouvais très intéressant de participer au développement d'un tel projet et que mon expérience personnelle serve de base de travail pour ce projet de recherche.

En tant que sportif et nouveau pratiquant de course à pied, m'impliquer dans un projet d'intervention par le sport prenait un sens particulier car je pouvais m'entraîner tout en travaillant en même temps, le meilleur des deux mondes.

De manière générale, je peux affirmer que j'ai été positivement affecté par le projet.

Comme je suis quelqu'un de très impliqué dans mes projets, je me suis beaucoup investi, autant en temps qu'en énergie. Ne serait-ce que sur la durée, le début de mon engagement date de plus de 2 ans maintenant, le temps passe vite.

Durant ce projet, j'ai appris beaucoup de choses, j'ai acquis de nouvelles notions théoriques et développé ma pratique du travail social. J'ai pu rencontrer beaucoup de gens, me créer de nouveaux contacts et connaissances, que ce soit dans les milieux associatifs, communautaires ou dans les milieux du sport, mais aussi créer des liens amicaux avec certains participants de ce projet. Cette expérience fut vraiment très enrichissante au niveau humain, étant très curieux de nature et souvent prêt à expérimenter de nouvelles choses, j'ai été grandement servi.

J'ai pu expérimenter et tester certaines de mes limites personnelles :

- Mes limites physiques par l'exercice de la course et des divers entraînements.
- Mes limites professionnelles, en travaillant sur un type de groupe avec lequel je ne suis pas expert et aussi certaines notions théoriques que j'ai pu apprendre.

Ce projet m'a affecté c'est certain! À certains moments, j'ai senti une grande fatigue mentale et physique, je voulais donner le meilleur de moi-même pour faire de ce projet une véritable réussite. Y ai-je laissé des plumes, peut-être?

En conclusion, je suis heureux d'avoir cofondé le club de course les VisionnAires, collaboré avec Marie-Claude Garceau et enrichi ce projet de recherche. Si le projet devait être refait une nouvelle fois, serais-je partant? La réponse est OUI! Ferais-je certaines choses différemment, bien-sûr! Mais pour terminer, je suis très fier d'y avoir contribué.

CHAPITRE 5

Analyse des résultats et discussion

Ce chapitre propose une analyse des résultats présentés dans la précédente section, en les faisant dialoguer avec des éléments du cadre conceptuel expliqués au chapitre 2, ainsi qu'avec des enjeux soulevés dans la problématique au chapitre 1. Chacunes des données sélectionnées se rapportant au projet de groupe ont été extraites, puis classées dans 3 catégories conceptualisantes différentes, soit; 1- « Se découvrir »; 2- « Lutter pour le pouvoir »; 3- « Bâtir ensemble un nouveau modèle ». Certaines données ont pu être classées dans plus d'une catégorie, permettant ainsi d'apporter une lecture différente d'une même situation. Puis, en conclusion de ce chapitre, une synthèse des principaux éléments sera exposée.

5.1 Se découvrir

Cette première catégorie conceptualisante se rapporte à l'union, l'apprivoisement ainsi que la découverte de l'autre et de soi-même, un mouvement central observé dans le cadre de cette démarche de groupe. L'utilisation de la course, comme objet de médiation, aura servi de lieu de rencontre et de découverte concret et ce, tant sur le plan personnel, groupal que communautaire (Gargano, 2022; Gonin et al., 2015; Guay, 2018; Paquin, 2016). En effet, un participant souligne que « c'est plus facile de briser la glace avec les autres à travers la course que si on faisait juste des rencontres pour parler ». Dans les paragraphes suivant il sera présenté et analysé un ensemble de données observées se rapportant à cette action de découverte, d'abord avec soi-même comme personne, puis avec les autres membres des VisionnAires et finalement sur le plan communautaire, c'est-à-dire avec des acteurs extérieurs au groupe. Pour conclure cette catégorie, il sera expliqué comment l'action de découverte peut être une solution possible pour viser l'inclusion sociale et comment cela répond en partie aux questions de recherche-intervention.

5.1.1 Courir à la découverte de soi

Cette action de découverte s'est d'abord opérée sur le plan personnel chez les membres des VisionnAires. À titre d'exemple, il a été nommé par un participant que le groupe lui aura permis « de franchir des obstacles personnels ». Certaines personnes se sont découvertes des talents pour

animer des ateliers sur la course ou encore elles ont pris conscience de leur qualité d'athlète. Un coureur en situation de handicap visuel plus léger a même pris l'initiative de guider un autre coureur lors d'un entraînement. Dans son récit de pratique, David Trudel-Bergamo mentionne également avoir testé des limites personnelles et que son grand investissement dans le projet lui aura occasionné une certaine fatigue. Tel qu'expliqué par Guay (2018), le fait de s'impliquer dans un projet sportif, comme la création d'un club de course dans ce cas-ci, permet l'augmentation du sentiment d'efficacité personnelle chez les participants. L'ensemble de nos données concordent avec l'expérimentation par les membres de nouvelles façons de faire et d'être, une des dynamiques d'aide mutuelle propre au travail social de groupe (Shulman, 2012). Cette dynamique permet de rompre par ailleurs avec l'image de « l'être faible » trop souvent associée à la personne en situation de handicap (Boucher, 2003) en démontrant leur capacité à franchir des barrières psychologiques et en augmentant leur autonomie d'action, c'est-à-dire des éléments propres au processus d'empowerment (Ninacs, 2008). À l'inverse, les coureurs sans handicap, qui se sont prêtés à l'exercice de courir en se bandant les yeux en se laissant guider par un partenaire, auront aussi expérimenté une nouvelle façon de faire et d'être qui leur aura permis certaines découvertes sur eux-mêmes. À la suite de cet exercice, des participants ont mentionné la peur du jugement de la part des autres, la difficulté à faire confiance en son partenaire et ainsi être en mesure de mieux comprendre les défis que peuvent vivre les membres du groupe qui sont en situation de handicap visuel. Se mettre concrètement à la place de ses partenaires pendant un moment, n'est-ce pas là une solution à visée transformatrice? Cela permet à la fois de réinventer le sport, en utilisant le handicap comme cadre, tout en aiguisant la tolérance sociale envers ce qui diffère de la norme (Dorvil, 2001). Cet exercice offre aux « valides » un espace de découverte de l'univers de l'autre dans un contexte ludique qui a d'ailleurs été répété lors du souper de groupe au restaurant O'Noir, alors que certains coureurs des VisionnAires, qui sont en situation de handicap visuel, ont servi un repas dans le noir total à leurs coéquipiers. De plus, ce type de situations où les membres ont pris des risques physiques et émotionnels (en partageant ce qu'ils ressentent) témoigne d'un climat de confiance propre au stade de développement du groupe d'intimité/proximité (Gitterman et Salmon, 2009).

Ainsi, cette catégorie permet de comprendre que le fait de repousser ses limites personnelles, d'accepter d'être déstabilisé et de sortir par moments de sa zone de confort mène à la fois à une vision différente de soi-même, mais aussi au développement de l'empathie envers l'autre. Appelé par

Steinberg (2008) « utilisation consciente du soi », ce processus permet aux membres d'un groupe de développer une autoréflexion personnelle sur leurs sentiments, connaissances et expériences pour ensuite faire des liens entre leur vécu et celui des autres. Cette expérience de découverte, génératrice d'empathie, offre un espace propice pour aller à la rencontre d'autrui et du groupe, tel qu'il sera expliqué à la section suivante.

5.1.2 Courir pour découvrir les autres membres des Visionnaires

La première rencontre, ou découverte de l'autre, qui a enraciné cette recherche-intervention, repose sur l'engagement majeur de David Trudel-Bergamo et ce, dès les prémises du projet. Tel que décrit précédemment, la position égalitaire qu'il a prise, au moment de la phase exploratoire, aura servi à ériger les fondements du paradigme émancipatoire de cette recherche-intervention. Le discours sociologique dans le champ du handicap, qui va dans le même sens que le paradigme émancipatoire, aspire à remettre le pouvoir relié au savoir aux personnes concernées par la problématique (Healy, 2022). Cela se fait en s'assurant que celles-ci prennent part à la production de connaissances, évitant ainsi de reproduire une dynamique d'exclusion dans le domaine de la recherche (Boucher, 2003; Fricker, 2007; Jüring, 2014). David Trudel-Bergamo le souligne à plusieurs reprises dans son récit de pratique :

« [...] nous avons une relation très équitable en tant que partenaires du projet. » ; « Je crois avoir eu une place centrale dans ce projet, dans plusieurs domaines et à plusieurs niveaux. » ; « Nous avons pu réfléchir au projet, aux enjeux du handicap, tester différentes techniques de course à l'aveugle, faire de la sensibilisation dans des clubs de course [...] » ; « En tant que personne qui vit avec un handicap visuel, je trouvais très intéressant de participer au développement d'un tel projet et que mon expérience personnelle serve de base de travail pour ce projet de recherche. »

De plus, le fait que l'expérience personnelle de David serve de base pour le développement de cette recherche-intervention concorde avec le regard intersectionnel sur le handicap. Ce dernier reconnaît que le vécu des personnes touchées par la problématique peut enrichir la compréhension du sujet et des solutions proposées (Boucher, 2003). Cela peut ainsi contrer le phénomène d'injustices herméneutiques (Fricker, 2007) qui contribue au maintien des dynamiques d'exclusion sociale. Le choix de présenter l'intégralité du récit de pratique de David Trudel-Bergamo dans ce mémoire s'appuie sur les principes du paradigme émancipatoire et d'inclusion sociale, permettant aux lecteurs d'avoir accès à l'ensemble de son discours. L'idée qu'il coanalyse les résultats et cosigne ce

mémoire avec nous a été également proposée comme solution transformatrice (Fraser, 2004). Toutefois, certains éléments du cadre académique ne permettaient pas d'aller jusque-là. Par conséquent, d'autres moyens ont été pensés pour nous assurer que la dimension émancipatoire soit respectée, comme l'implication de David au même niveau que nous en tant que personne-ressource auprès des VisionnAires, le travail de terrain effectué en équipe pendant la phase exploratoire et la publication du récit de pratique.

Sur le plan groupal, ce mouvement de découverte a permis la rencontre entre des personnes qui ne seraient peut-être jamais réunies sans l'aide de la course. De se côtoyer aura donné l'occasion à certains de rompre avec les idées préconçues sur le handicap. À cet effet, un participant a commenté au tout début du processus de groupe: « Ça ne paraît pas physiquement que tu as un handicap visuel. En fait c'est même surprenant, car on ne sait pas sur le coup qui a un handicap et qui n'en a pas. ». L'utilisation de l'humour au sein du groupe est apparue rapidement, soit dès la première rencontre, laissant ainsi présager un climat de confiance et de sécurité entre les membres, une autre manifestation du stade de développement du groupe d'intimité/proximité (Turcotte et Lindsay, 2019). En plus du sport, rire de soi-même, autant que les taquineries bienveillantes, ont agi comme forme de médiation supplémentaire, permettant au groupe d'entrer rapidement en intimité et brisant, grâce à cela, certains tabous autour de la différence. À titre d'exemple, un membre en situation de handicap visuel a dit en riant lors du bilan final : « [...]t'sé j'ai déjà de la misère à reconnaître mon frère dans la vie, donc imagine avec des inconnus ». Le soutien mutuel, autre dynamique d'aide mutuelle qui consiste à ce que les membres s'offrent de la protection, du réconfort, de l'assistance entre eux (protection, acceptation, validation, éducation, etc.) (Shulman, 2012), était un élément central aux VisionnAires, ce qui a permis d'aller à la rencontre de l'autre. Le simple fait de courir en duo, c'est-à-dire de transformer ce sport individuel en discipline d'équipe, a mis la table au développement de cette dynamique. À cet effet, certains membres ont publié sur le groupe Facebook des messages qui vont en ce sens : « Bravo à mon partenaire pour cette belle course et merci pour ta confiance»; « C'était top même dans les moments plus difficiles! C'est ça la force du duo! ». Plusieurs autres actions ont été spontanément entreprises pour se soutenir, comme offrir la traduction des explications aux membres anglophones, aller chercher ou reconduire un partenaire à l'arrêt d'autobus, souligner les efforts et les dépassements de tous et chacun, etc.

Le déploiement de cette dynamique, c'est-à-dire le soutien mutuel entre les membres, a même mené le groupe à aider un allié coureur mexicain en situation de handicap, comme expliqué au chapitre 4. Cet évènement a permis aux VisionnAires de côtoyer une personne ayant une déficience visuelle, mais qui rompt avec l'idée de « l'être fragile et faible » (Boucher, 2003). En effet, ce coureur a pris l'avion seul et il a été en mesure de se débrouiller pour trouver un partenaire de course dans un pays étranger et sans parler la langue. N'est-ce pas là un exemple d'autonomie et d'émancipation? La dynamique d'aide mutuelle qu'est la force du nombre, qui consiste à réaliser que les membres ne sont pas seuls pour faire face à une situation et qu'ils peuvent s'unir pour mettre en place des solutions, a été mise à profit dans cette aventure. La création du groupe Facebook et le rayonnement rapide des VisionnAires au sein de la communauté de course montréalaise a offert un espace à ce coureur pour entrer en contact avec le groupe afin qu'un de ses membres puisse l'aider et courir avec lui. Cela a servi d'occasion au groupe de constater qu'il partage une réalité et des enjeux similaires avec une personne qui vient d'un pays étranger. Ce constat concorde avec la dynamique d'aide mutuelle qu'est le sentiment d'être tous dans le même bateau (Shulman, 2012), d'être tous reliés par une réalité similaire et ce, même à travers un groupe ouvert où les membres vont et viennent.

Cette cohésion du groupe s'est aussi transposée dans le discours, c'est-à-dire dans la manière dont les VisionnAires parlaient au « Nous », qui unissait à la fois les membres avec et sans handicap visuel. Ce « Nous » ressortait lors des moments réservés aux discussions engagées, alors que notre manière de penser et de faire était parfois comparée aux « Eux », qui concernent les autres clubs de course, les organismes en déficience visuelle, les évènements de course, etc. La comparaison se portait surtout sur le choix des valeurs, soulignant que les « Eux » peuvent parfois véhiculer des valeurs de compétition, d'exclusion, de masculinité toxique ou encore, tel que nommé par David dans son récit de pratique, porter un discours « un peu désuet et archaïque » quant aux services offerts dans le champ de la déficience visuelle. Cette forme « d'auto-catégorisation » ou « d'auto-exclusion » face aux « autres » de la part des VisionnAires ne correspond-elle pas au phénomène de recherche de solution correctrice expliqué par Fraser (2004), qui consiste à promouvoir ou valoriser un groupe (les « Nous », les identités dites « méprisées ») en comparaison à un autre? Il a été observé que ce mouvement d'union a été un phénomène central au groupe. Ce mouvement fait référence à la fois à la phase de collectivisation des problèmes propres à l'approche structurelle

(Moreau, 1987), à la dynamique d'aide mutuelle de développement de proximité qui consiste à ce que les membres se rallient autour d'enjeux similaires, ce qui renforcent les liens entre eux (Shulman, 2012), mais cela se rapporte aussi au stade de développement d'intimité/proximité (Turcotte et Lindsay, 2019). Toutefois, ce qui diffère dans le « Nous » des VisionnAires, comparativement à ce qui est expliqué dans les principes de l'approche structurelle, est qu'il unit à la fois des personnes considérées comme étant en situation d'oppression et d'autres personnes qui ne partagent pas cette réalité, mais qui se rallient tout de même à un projet commun. En effet, dans l'approche structurelle, dont la philosophie a été utilisée dans le cadre de ce projet, il est évoqué que son application au niveau de la cible interpersonnelle vise à développer des alliances avec d'autres personnes en situation d'oppression (Mullaly, 2010 cité dans Pullen Sansfaçon, 2013). Les données recueillies auprès des VisionnAires mènent donc à se questionner si le projet commun (créer un club de course) a été un élément liant plus rassembleur entre les membres que la collectivisation de la situation d'oppression (le handicap visuel)?

Ce dernier élément mène à se demander pourquoi ces personnes, qui ne sont pas en situation de handicap, ont-elles choisi ce groupe? Une piste de réflexion pourrait être que celles-ci venaient aider d'autres personnes. Comme mentionné au chapitre 4, l'idée d'aider l'autre ou encore de « faire du bénévolat », tel qu'évoqué par un membre, pourrait être une réponse possible. De la même manière, un membre a aussi mentionné que sa participation aux VisionnAires l'aidait à faire du sens dans sa vie alors qu'il n'avait jamais vécu d'adversité. Il existe deux positions quant au concept de bénévolat; la première est celle d'une classe sociale dominante qui se penche vers une autre et qui est portée par les fondements des valeurs chrétiennes (Demoustier, 2002). Cette première position peut aussi se référer au concept de « fausse générosité » du groupe des oppresseurs, décrit par Freire (2021)¹⁷, et qui prend la forme d'un pouvoir qui nourrit un ordre injuste. Certaines données de cette recherche mènent vers l'hypothèse que des membres des VisionnAires pourraient être guidés dans leur participation par cette première position. Toutefois, il existe une seconde posture au concept de bénévolat qui est celui d'une personne et d'un groupe qui travaille pour lui-même et

¹⁷ Nous introduisons ici un nouvel auteur qui n'a pas été présenté au chapitre 2. Dans son livre écrit en 1968, *La Pédagogie des opprimé-es*, Freire traite de l'internalisation des comportements des oppresseurs par les groupes opprimés. Il stipule entre autres que la pédagogie devrait inclure l'apprenant comme co-créateur de la connaissance plutôt que d'être un simple réceptacle à connaissances. Nous n'avions pas prévu, lors de la rédaction du cadre conceptuel, que nous utiliserions Freire. Puisqu'il s'agit d'un élément de découverte surprise survenu lors de l'analyse des résultats, nous avons choisi de l'introduire uniquement au chapitre 5.

sa communauté (Demoustier, 2002). Cela se réfère aussi au second concept de Freire (2021) qui souligne que la réelle solidarité des personnes qui détiennent le pouvoir doit passer par le détachement avec leur attitude individualiste pour lutter aux côtés des opprimés et aspirer à changer la réalité objective. Or, des données recueillies dans cette recherche-intervention démontrent qu'il est apparu un objectif commun au groupe (créer un groupe de course inclusif), mais nourri par différentes sources de motivation. Cet objectif s'est développé en parallèle à la cause de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap visuel. La grande majorité des membres sans handicap étaient des coureurs expérimentés qui connaissaient la communauté de course montréalaise et y étaient impliqués via leur participation dans d'autres clubs que celui des VisionnAires. Par exemple, une participante a évoqué son désir de s'engager dans un projet sportif initié par une femme, alors qu'elle n'avait connu que des clubs créés par des hommes. Le fait d'avoir un engagement avec un partenaire a été, pour certaines personnes, un élément qui les aidait à se motiver à courir. Puis, au courant du processus, d'autres ont nommé que « la normalité de notre groupe c'est d'être différent » et qu'entre nous « c'est comme si on était en famille », laissant transparaître ici l'atteinte du stade de développement de différenciation/interdépendance où les différences individuelles sont acceptées, voire valorisées (Turcotte et Lindsay, 2019). Ainsi, à un certain point, il est à se demander si la position du bénévole charitable ne s'est pas transformée en une cause qui servait les intérêts communs et qui n'était plus uniquement tournée autour du handicap. Peut-être est-ce la dimension multiculturelle également présente dans la composition des VisionnAires ou encore l'idée d'être un groupe de « jeunes revendicateurs », comme mentionné par un participant, qui auront été d'autres éléments liants. Dans tous les cas, tel que mentionné précédemment, le développement de l'empathie, ou encore de l'utilisation consciente du soi (Steinberg, 2008), aura permis une introspection chez les membres qui les aura ensuite menés à découvrir des similitudes avec les autres membres, peu importe s'ils vivent ou non avec un handicap.

5.1.3 Courir pour découvrir la communauté

L'évolution des VisionnAires leur a permis de se décentrer de leurs processus internes et de s'engager à l'extérieur du groupe. Se tourner vers la communauté et entrer en dialogue avec « Eux », les autres qui se sont positionnés en alliés, a fait partie de ces rencontres qui sont source de découvertes mutuelles avec le monde extérieur. Cette action de dialoguer avec la communauté fait partie des principes liés à l'application de l'approche structurelle, qui vise des cibles interpersonnelles et

culturelles avec comme objectif de construire des discours alternatifs qui vont opérer un processus de transformation sociale (Mullaly, 2010 cité dans Pullen Sansfaçon, 2013). La construction de ces discours alternatifs s'inscrit également dans les principes du modèle hybride en travail social de groupe qui mène à la justice sociale (Breton, 2012). Les VisionnAires ont ainsi développé des alliances avec la communauté de course montréalaise, qui peut, dans ce cas, représenter le groupe « dominant ». Dès la phase exploratoire, David Trudel-Bergamo avait commencé à participer aux activités du club B, ce qui a permis à leurs membres de connaître le projet de mémoire-intervention qui était alors en préparation. Cela explique qu'une grande majorité des membres des VisionnAires, qui n'étaient pas en situation de handicap visuel, provenaient de ce club.

Un autre aspect marquant de la rencontre entre la communauté et les VisionnAires est la relation qui s'est établie avec le club A. L'atelier que les VisionnAires leur ont offert sur la course en duo, qui comprenait aussi une période de réflexion sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde de la course, a été une occasion pour le groupe d'occuper un rôle de protagoniste. Cet atelier a été animé et préalablement créé, main dans la main, entre des membres des VisionnAires sans handicap et en situation de handicap. Ces enseignements offerts peuvent-ils représenter une manière de corriger le manque de reconnaissance sociale, un des facteurs à la source des injustices culturelles (Fraser, 2004)? Aussi, il est à se questionner si ces deux mondes, celui du handicap visuel et celui du club A, auraient été en mesure d'échanger sans la course comme élément de médiation? Encore une fois, et tel qu'expliqué par Tourrilhes (2008), cet outil de médiation rassembleur et ludique aura ouvert un espace de dialogue entre des parties qui pouvaient sembler hétérogènes et sans communication et ce, par le tissage de lien sociaux positifs.

Cette découverte mutuelle entre la communauté et les VisionnAires s'est produite de nouveau lors de la participation à la course la Classique du Parc La Fontaine. Tel que cité précédemment dans Lapierre et Levesque (2013), Mullaly (2010) souligne que les situations d'oppression sont entre autres occasionnées lorsque des personnes ont un accès restreint à des occasions qui pourraient favoriser leur pleine participation citoyenne et leur autodétermination et ce, uniquement parce qu'elles appartiennent à une certaine catégorie de personnes. Ainsi, la participation à cette course, mais surtout le fait que les organisateurs de l'évènement aient fait la promotion des VisionnAires, tant sur leur page Facebook que le jour de l'évènement par l'animateur, aura été une occasion pour

les membres de se faire découvrir par la communauté et donc, de valoriser leur reconnaissance comme moyen de lutter contre les situations d'oppression.

5.1.4 Se découvrir : une solution possible pour viser l'inclusion

En quoi l'analyse des données se rapportant à la catégorie conceptualisante « Se découvrir » peut-elle être pertinente pour répondre aux questions soulevées par ce mémoire de recherche-intervention? Ces questions, présentées au chapitre 1 sont : « Comment le travail social de groupe, par la pratique de la course à pied, peut-il favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap visuel? Comment proposer une pratique sportive qui aspire à repenser la manière dont les frontières entre les milieux du sport et du parasport ont été construites? ».

Les données recueillies via l'expérience de groupe des VisionnAires mènent à la conclusion que l'action de découverte de soi, de l'autre et de la communauté est un mouvement nécessaire pour travailler l'inclusion. Par opposition, le groupe ne doit donc pas s'enfermer hermétiquement entre personnes qui vivent une situation d'oppression similaire. Toutefois, pour qu'il y ait une visée réellement inclusive, elle doit se bâtir avec une intention de réciprocité, c'est-à-dire par « un échange équivalent entre deux personnes, deux groupes » (Larousse, s. d.-b) ou encore au sein-même du groupe. En effet, tel qu'expliqué au chapitre 1, si l'inclusion ne prend pas en compte la différence de l'autre, elle peut tendre vers l'assimilation des opprimés par les dominants (Marcellini, 2003). Voilà pourquoi il importe de trouver des moyens d'instaurer un climat de coopération et d'interdépendance entre les personnes des deux groupes et viser un but commun (André et al., 2011). Cela permet au groupe d'atteindre les stades de développement de l'intimité/proximité et de la différenciation/interdépendance (Turcotte et Lindsay, 2019). Ainsi, les données recueillies par cette recherche remettent en question l'idée de l'approche structurelle qui stipule qu'il faut réunir uniquement des personnes qui vivent une même situation d'oppression (Moreau, 1987). Les VisionnAires démontrent que cette découverte de l'autre peut présenter un intérêt à se faire aussi avec les personnes appartenant au groupe dominant et ce, dans le but que les opprimés puissent être entendus, fassent leur place et prennent part à ces occasions de participation citoyenne (Mullaly, 2010 cité dans Lapierre et Levesque, 2013) pour viser une transformation chez les deux parties (groupe dominant et groupe opprimé).

Toutefois, pour éviter une réciprocité qui ne serait que de nature cosmétique, et que les personnes appartenant au groupe dominant tombent dans une intention de bénévolat envers une classe sociale qu'ils considèrent comme ayant besoin de charité (Demoustier, 2002), il est favorable que les personnes, qui ne sont pas en situation de handicap, se mettent également en position d'ouverture face à la nouveauté et face à l'idée d'être déstabilisées. Confronter des idées préconçues sur le handicap, courir les yeux bandés, se faire guider soi-même à la course par une personne ayant un handicap, souper dans le noir ou encore se mettre à risque en animant un atelier de course auprès d'un autre club sont des exemples de ce que les membres, qui n'ont pas de handicap, ont fait. Certes, la course est un lieu de rencontre et de médiation qui s'est avéré propice dans l'expérience des VisionnAires. Toutefois, pour éviter de reproduire le scénario où la personne sans handicap ne vient que pour aider de façon charitable, il a été important que le groupe mette en place des éléments créatifs pour favoriser l'émergence de la dynamique d'aide mutuelle qu'est la proximité et la solidarité entre les membres face à des situations et enjeux similaires (Shulman, 2012) et ce, même s'ils ne partagent pas tous une situation de handicap. Voici des pistes de solution expérimentées pour proposer une pratique sportive qui aspire à repenser la manière dont les frontières entre les milieux du sport et du parasport ont été construites : utiliser le handicap pour repenser le sport de manière créative (ex. transformer la course en sport d'équipe, etc.); travailler vers un but commun (ex. la création collective d'un groupe de course); proposer un discours qui utilise les mots « duo » ou « partenaires de course », plutôt que « bénévole ».

Ainsi, c'est en se découvrant soi-même et l'autre, qu'aura émergé un « Nous » rassembleur duquel les membres sont fiers. Ce « Nous » a permis d'entrer en dialogue et de découvrir le « Eux », les autres membres de la communauté, en ayant quelque chose à leur apporter, à leur enseigner, comme cela s'est produit lors de l'atelier offert au club A. Cela opère un renversement de la dynamique entourant le discours médical, qui souligne que la personne en situation de handicap a besoin d'être prise en charge par les personnes dites « normales » (Dorvil, 2001), pour plutôt offrir un lieu d'enseignement à partir de leurs savoirs d'expériences. N'est-ce pas là une autre manière de transformer la course, en repensant les frontières entre le sport et le parasport et ainsi proposer une rencontre à visée inclusive?

Finalement, pour proposer des pistes de solution à l'exclusion, l'expérience des VisionnAires aura démontré, par le rôle majeur et central occupé par David Trudel-Bergamo, que les principes du

paradigme émancipatoire en recherche peuvent être appliqués dans un cadre académique. Les données sur les VisionnAires, ainsi que le récit de pratique de David, permettent de constater que, le fait de développer une recherche en collaboration avec une personne qui est directement concernée par la problématique, fait partie des solutions transformatrices qui visent l'inclusion et ce, même si cela bouscule le fonctionnement habituel et la manière dont les projets de maîtrise sont réalisés (Fraser, 2004).

5.2 Lutter pour le pouvoir

Certes, un mouvement de découverte et de rapprochement à soi, à l'autre et à la communauté ont été des éléments essentiels pour que les VisionnAires prennent vie. Toutefois, considérant que ce groupe a été forgé à partir des principes de l'approche structurelle, qui porte en elle une forte dimension critique et conflictuelle (Moreau, 1987; Pullen Sansfaçon, 2013), il était improbable que le groupe ne verse pas dans une lutte pour le pouvoir. D'ailleurs, l'empowerment, concept utilisé dans cette recherche-intervention, porte aussi en lui-même un mouvement d'opposition. Tel que cité au chapitre 2, le développement de l'empowerment vise à « accroître l'autonomie d'action, tant individuelle que collective, donc contribuer au développement d'une certaine résistance aux directives imposées par d'autres » (Ninacs, 2008, p.12). L'action de résister à ce qui est imposé revient à s'extirper du discours médical dominant entourant le handicap, qui exclut les personnes des rôles sociaux et prône leur soumission envers ce qui est attendu d'eux par le groupe dominant (Parsons, 1951). Cette lutte, qui concorde aussi avec plusieurs discours sociologiques, permet de façonner une nouvelle norme concernant la manière dont sont perçues les personnes en situation de handicap (Healy, 2022). Cette seconde catégorie conceptualisante propose une analyse des phénomènes observés dans le cadre de la démarche des VisionnAires qui se rapportent à la lutte pour le pouvoir qui s'est opérée face aux « Autres », mais également au sein-même du « Nous ». Il est à noter que, tel que vu au chapitre 2, il fait partie du stade de développement d'un groupe que de faire face à ces enjeux de pouvoir, de contrôle et d'autonomie (Turcotte et Lindsay, 2019). Les VisionnAires ont inévitablement traversé cette étape dans leur cheminement.

5.2.1 Résister à sa propre communauté

Dans son récit de pratique, David Trudel-Bergamo parle de sa position en tant que travailleur social qui œuvre dans le milieu de la déficience visuelle et cofondateur des VisionnAires. Il explique que, lorsqu'il a eu à présenter le projet au sein de sa communauté de pratique, il a observé à la fois un engouement des autres organismes¹⁸, mais aussi certaines résistances. David explique que :

Les commentaires touchaient la supposée non-légitimité d'INCA pour offrir une activité de sport. Mon commentaire : Dans notre domaine, il y a encore des chasses gardées de la part de plusieurs organismes par rapport à leurs missions et surtout leurs subventions.

Pour parler de ce phénomène, David utilise dans son récit des termes comme « mise en garde », « avertissements » pour décrire l'attitude de certains organismes qui ont qualifié le projet comme étant une « incartade » ou encore que nous « marchions dans leurs plates-bandes ». Serait-il possible de lire dans cette lutte, au sein-même de la communauté en déficience visuelle, les impacts sur la solidarité entre les personnes qui vivent une même situation d'oppression qui proviennent de la forte influence que peuvent exercer les valeurs issues de l'individualisme et du capitalisme?

Il avait été soulevé par Fraser (2004) au chapitre 2 qu'il existe des injustices culturelles, comme le manque de reconnaissance que peuvent vivre certains groupes, dont entre autres les personnes en situation de handicap et qui, dans ce cas-ci, génèrent des injustices socioéconomiques, comme le manque d'argent pour subventionner correctement les organismes. Le résultat de ces injustices provoque une lutte interne pour l'obtention de ces subventions. Le fait que les organismes ne puissent se permettre « d'incartades », tel que nommé par David, pour s'assurer d'obtenir l'argent nécessaire à leur fonctionnement de la part du gouvernement (groupe dominant), n'est-il pas un moyen pour l'opresseur de garder le contrôle sur les dominés? Et le fait de devoir lutter pour protéger son capital, comme l'explique David, n'est-il pas un mimétisme du comportement des oppresseurs ou encore, une internalisation de l'oppression par les personnes qui composent cette population opprimée?

¹⁸ Nous avons choisi de ne pas mentionner le nom de ces organismes pour des raisons éthiques et de confidentialité.

À cet effet, dans son livre la *Pédagogie des opprimé-es* (2021), Paulo Freire analyse la relation entre les groupes oppresseurs et les groupes opprimés. Il fait ressortir que les opprimés hébergent en eux les valeurs et comportements des oppresseurs, ce qui les coince dans une double position contradictoire. Dans la situation précédemment présentée, une lutte pour le pouvoir et pour l'obtention des ressources est à l'avant-plan, ce qui reproduit les valeurs individualistes et capitalistes. Par le fait même, ceci amoindrit la solidarité que cette communauté de personnes pourrait réellement avoir. Selon son récit, David ne semble pas avoir été ébranlé par les mises en garde de sa communauté. Il mentionne à cet effet : « Je prenais ces commentaires comme un compliment car notre démarche dérangeait l'ordre établi et bousculait les pratiques ». Cette lecture de la situation concorde avec celle de Fraser (2004), qui mentionne que les solutions transformatrices doivent remettre en question le fonctionnement habituel. David nomme également que : « Selon moi, parfois pour avancer de manière personnelle, sociale ou sociétale, il faut bousculer un peu les idées et pratiques en place et c'est ce que nous avons fait ». À quelles pratiques en place fait-il allusion? Il a souvent échangé avec nous sur sa vision de certains services offerts aux personnes en situation de handicap visuel qu'il qualifie de « all inclusive », tel que nommé par lui lors de la rencontre de bilan final des VisionnAires.

La logique parfois des loisirs en déficience visuelle est très dans la mentalité du bénévole qui vient te chercher pour t'apporter du point A au point B, all inclusive. Nous on n'était pas du tout là-dedans. Ce qu'on souhaite pour le groupe c'est que ça soit un groupe par et pour. L'action sociopolitique est importante, on ne faisait pas juste courir pour courir.

David fait référence ici au côté paternaliste des services de loisirs, qui peuvent parfois prendre en charge les personnes dans le but d'assurer leur protection. Le projet des VisionnAires venait rompre avec cette logique teintée par le discours médical. David partageait souvent un regard critique sur cette manière de faire qui maintient les personnes en situation de handicap visuel dans le rôle de l'être faible, exempté d'autonomisation et qui doit être pris en charge (Parsons, 1951). Ainsi, il n'a jamais été question de bénévolat ou que les personnes sans handicap s'occupent des personnes qui ont un handicap au sein des VisionnAires. Voilà ce que veut dire David lorsqu'il mentionne qu'il faut bousculer les idées et les pratiques en place.

Ce dernier souligne dans son récit que cette lutte s'est même étendue au sein de la Fondation INCA, l'organisme qui a reçu le projet et pour lequel il travaille. Il mentionne à cet effet :

Cependant, lorsque le groupe prit forme et que sa popularité augmentait, j'ai senti une certaine volonté d'appropriation du projet par certains de mes collègues et un désir de rattrapage et de contrôle, à cette période, je me sentais pris entre l'arbre et l'écorce. Le projet VisionnAires était un groupe autogéré et je devais défendre cette position vis-à-vis de certains de mes collègues qui ne comprenaient pas très bien. En somme, je suis content d'avoir pu protéger l'orientation du projet et faire valoir ses intérêts.

Cet extrait témoigne d'une manifestation concrète d'empowerment selon la définition de Ninacs (2008), alors que David a été en mesure de défendre l'autonomie d'action des VisionnAires, de résister aux directives imposées et de permettre au groupe de déterminer lui-même les voies à privilégier pour son développement. Selon Freire (2021), les populations opprimées peuvent craindre la liberté puisqu'elles sont habituées à se faire prescrire leurs comportements par les oppresseurs. Dans ce cas-ci, il est possible d'observer cette crainte, de la part de la Fondation INCA, face à une pleine autonomie d'action d'un groupe composé en partie de personnes en situation de handicap et qui doivent prendre le risque de dialoguer avec le groupe oppresseur, soit des personnes sans handicap. Cette possible appréhension, qui justifie le désir de contrôler le projet par cet organisme, pourrait, toujours selon Freire (2021), provenir d'une peur de ne pas être en mesure d'assumer et de gérer la liberté d'action des VisionnAires.

Sans la présence de David, nous n'aurions pas eu la légitimité de défendre ces « incartades » et les idéologies qui remettent en question la dimension parfois « all inclusive » des services offerts aux personnes en situation de handicap visuel. Par notre statut de personne qui n'a pas de handicap visuel et qui est chercheuse en travail social, nous incarnons le rôle de l'opresseur dans ce dialogue. Résister aux directives de la communauté d'organismes en déficience visuelle aurait été une reproduction d'une forme d'oppression de notre part. Comme le mentionne Freire (2021), la pédagogie des opprimés doit se forger avec les opprimés et non pour eux. Elle ne peut être élaborée ni pratiquée par les oppresseurs. Le rôle clé de David a été essentiel pour que ce projet puisse viser un empowerment qui ne reproduit pas les valeurs des oppresseurs et ainsi assoir une fois de plus la dimension émancipatoire de cette recherche.

5.2.2 Prendre sa place

Une autre lutte, que les VisionnAires ont menée pour obtenir un certain pouvoir, s'est déroulée au sein d'une seconde communauté, soit celle de la course montréalaise. Tel que décrit au chapitre 4, les personnes-ressources ont été contactées par le club A au moment de la phase de recrutement des membres. Sans connaître les détails du projet, le club A a tenu à souligner que la piste d'athlétisme Étienne-Desmarteau leur était réservée les mardis et que nous ne pouvions pas nous approprier l'espace sans leur autorisation. Lorsque le projet leur a été expliqué, en soulignant le fait qu'il portait sur l'inclusion dans le monde de la course à pied, l'interlocuteur a baissé sa garde et il s'est immédiatement montré ouvert au partage des lieux. Il est à se demander si ce changement rapide de position relève possiblement du fait qu'il ne voyait pas de rivaux potentiels chez les VisionnAires qui pourraient leur faire ombre? Si tel est le cas, cela vient valider un enjeu présenté au chapitre 1 de cette recherche, qui affirme que le handicap reste toujours à l'avant-plan, faisant ombre à la dimension sportive des para-athlètes (Compte, 2010; Marcellini, 2005) et les rendant ainsi moins menaçants aux yeux des athlètes dits « réguliers ». Toutefois, ce capital de sympathie¹⁹ qu'a offert le club A au projet aura permis aux VisionnAires d'occuper les mêmes lieux que les « valides ». À cet effet, il a été exposé au chapitre 1 que, selon la politique *À part entière* (2009), l'inclusion passera entre autres par une diminution des mesures spécifiques créées pour ce groupe de personnes puisqu'elles auront une place entière dans les mesures et les infrastructures pensées pour les personnes sans handicap. Ainsi, ce choix d'exister dans le même espace que les coureurs sans handicap, plutôt que de s'entraîner en retrait, concorde avec les principes de l'inclusion selon la logique de la politique *À part entière* (2009).

Ce partage de l'espace a ouvert un dialogue respectueux entre les deux groupes, mais où les VisionnAires ont toutefois eu à défendre leur position à certains moments. La course aura alors servi de médiation pour aborder des enjeux capacitistes, féministes ou pour proposer des changements au niveau de la norme. Chouinard et al. (2009), cités au chapitre 2, font un lien direct entre l'empowerment, la dimension structurelle et la pratique médiatrice en expliquant que l'engagement dans le projet (la course dans ce cas-ci) stimule l'action des personnes impliquées, suscite leur prise

¹⁹ L'expression « capital de sympathie » se définit ici par la réunion du mot capital, qui réfère « au patrimoine, à l'ensemble de biens que l'on fait valoir dans une entreprise » (Le Robert, s. d.-b) et du mot sympathie, qui se rapporte à un « sentiment chaleureux et spontané, à une bonne disposition à l'égard d'une action ou d'une production humaine » (Le Robert, s. d.-c).

de parole et de décision, ce qui devient donc un outil de transformation de la norme sociale établie. À titre d'exemple, ce lien direct s'est opéré lorsque les VisionnAires ont animé l'atelier de course en duo auprès du club A. Lors de la période de discussion, prévue à la fin de l'atelier, la majorité des coureurs du club A démontraient une ouverture à la différence, mais un de leur membre a émis un commentaire qui n'allait pas dans ce sens. Il se disait mitigé face à l'idée que leur groupe puisse accueillir des personnes en situation de handicap visuel. Il exprimait des craintes à l'idée que des accidents puissent survenir, mais aussi que cela représenterait une trop grande responsabilité pour lui de s'engager à courir à chaque semaine avec un partenaire. Un membre des VisionnAires en situation de handicap a alors répondu :

Nous partageons la piste avec vous depuis plusieurs semaines déjà et avez-vous noté des accidents? Et l'objectif d'être inclus dans un groupe est que la responsabilité ne revienne pas à une seule personne de courir avec celui qui ne voit pas bien.

Voilà une situation où l'objet de médiation, c'est-à-dire la course, aura permis une prise de parole (Chouinard et al., 2009). Cela témoigne de la présence de la dynamique d'aide mutuelle qu'est la confrontation des idées qui aura servi le développement de la pensée critique (Breton, 2012). De plus, il est possible de constater que cette confrontation des idées est présente, non pas au sein des VisionnAires, mais en dialogue avec un autre groupe, permettant ainsi de questionner une opinion provenant du groupe oppresseur qui touche au social et à l'inclusion. Cela concorde avec la vision de Breton (2012) selon laquelle les dynamiques d'aide mutuelle peuvent servir le changement social. Est-ce possible aussi que les VisionnAires aient traversé le stade de développement de « pouvoir et contrôle/autonomie » (Turcotte et Lindsay, 2019) avec des acteurs extérieurs au groupe? Cet événement, c'est-à-dire cette prise de parole qui remet publiquement en question l'opinion d'une personne appartenant au groupe dominant par une personne d'un groupe dominé, concorde avec la dynamique de l'expérimentation de nouvelles façons de faire et d'être (Breton, 2012; Shulman 2012). Finalement, cette situation démontre une application efficace et concrète du modèle hybride en travail social de groupe qui suggère que le développement des dynamiques d'aide mutuelle peut servir à aiguïser la pensée critique de ses membres, ciblant à la fois les dimensions personnelles et structurelles (Breton, 2012; Roy et Pullen Sansfaçon, 2016).

Un second incident critique, qui témoigne de la lutte menée par les VisionnAires pour prendre leur place, s'est déroulé lors du premier entraînement à la piste. Tel que mentionné au chapitre 4, une

personne du groupe A (un homme) est venue interrompre la personne-ressource des VisionnAires (une femme) alors qu'elle s'adressait au groupe pour expliquer les règles de fonctionnement à la piste. Avec un ton sympathique, la personne du club A a chaleureusement salué le groupe, s'est présentée, mais a aussi commencé à donner à son tour des explications sur le mode de fonctionnement à la piste. La personne-ressource des VisionnAires a alors dû reprendre sa place et souligner qu'elle était en mesure de partager ces informations au groupe. Personne n'a abordé cet événement en groupe par la suite. Peut-être est-ce parce qu'il est survenu au début de la démarche, alors que les VisionnAires étaient encore au premier stade de développement du groupe, soit celui de la préaffiliation/confiance (Turcotte et Lindsay, 2019) et que les normes sur ce qui peut être dit n'étaient pas encore assez bien établies. Un membre a toutefois écrit en privé à la personne-ressource pour lui mentionner que cette situation l'avait dérangé et pour la qualifier de mansplaining²⁰. Ainsi, au-delà du handicap, d'autres enjeux sociaux ont été présents dans le groupe, tel que le féminisme dans ce cas-ci.

Plusieurs discussions ont eu lieu entre les VisionnAires concernant leur désir de définir leur place au sein de la communauté de course montréalaise. Une critique était souvent adressée aux « Eux », les autres groupes sportifs, qui, selon certains membres, peuvent véhiculer un besoin d'exceller ou de gagner contre l'autre. Le terme « masculinité toxique » a été maintes fois utilisé pour qualifier ce phénomène auquel les VisionnAires disaient ne pas adhérer. Toutefois, les membres voulaient aussi être reconnus pour leur côté sportif et non pas seulement pour leur statut de personne en situation de handicap. À cet effet, le second sujet récurrent dans les discussions a été l'identification de la personne qui a un handicap visuel dans le cadre des courses par l'inscription en gros caractères sur son dossard du mot « aveugle ». Plusieurs membres reconnaissaient que l'identification favorise la sécurité lors de la course, mais d'autres soulevaient que cela mettait encore une fois le handicap à l'avant-plan. Comment être des sportifs ouverts et inclusifs tout en proposant une manière de faire qui considère les particularités de la personne en situation de handicap et ce, sans tomber dans la stigmatisation? Ces réflexions ont permis le déploiement de la dynamique d'aide mutuelle qui consiste à discuter des sujets tabous touchant à des enjeux sociaux et culturels (Breton, 2012;

²⁰ Il s'agit d'un terme provenant de la conjonction des mots man (homme) et explaining (qui explique), né en 2010 au sein du courant féminisme et faisant référence aux situations où des hommes vont expliquer à une femme, avec une attitude paternaliste, quelque chose qu'elle sait déjà (Gouvernement du Québec, 2024; Wikipédia, 2023).

Roy et Pullen Sansfaçon, 2016). Les VisionnAires ont fait plusieurs actions pour proposer des réponses à cette question. Pour s'engager dans leur côté sportif, ils ont pris au sérieux leurs entraînements de course, ce qui a permis aux membres de s'améliorer considérablement et d'offrir une performance sportive dont ils ont été fiers lors de la participation à la Classique du Parc La Fontaine. Concernant l'identification de la personne qui a un handicap, les membres ont choisi de créer un dossard pour tous les membres sur lequel il n'est pas inscrit le mot aveugle. Les membres qui le souhaitaient ont ajouté l'identification de leur handicap sur celui-ci le jour de la course. Finalement, pour revoir la norme établie, les VisionnAires ont contacté l'organisation de la Classique du Parc Lafontaine pour demander un changement dans l'attribution du rabais²¹ afin que chaque membre des duos paye un prix équitable, changement qui a été accepté. Ces exemples démontrent la capacité d'empowerment du groupe, tel que défini par Ninacs (2008), à déterminer par lui-même les voies à privilégier dans leur développement. Cela concorde aussi avec les étapes 4 et 5 de l'approche structurelle, soit le questionnement de l'idéologie dominante puis l'augmentation du pouvoir d'agir des personnes (Moreau, 1987).

5.2.3 Préserver le mythe de l'harmonie

Tel que décrit et analysé dans les sections précédentes, une lutte pour le pouvoir s'est opérée avec le monde extérieur aux VisionnAires. Il serait illusoire de croire que ces tensions n'ont été qu'externes et qu'elles n'ont pas touché les membres du groupe entre eux. Toutefois, ce qui diffère dans ce cas-ci, c'est que ces tensions ont été plutôt cachées, camouflées et certaines ne sont ressorties qu'en fin de processus ou encore, nous en avons pris conscience uniquement à la lecture du récit de pratique de David Trudel-Bergamo. Ainsi émerge la question suivante : les VisionnAires devaient-ils, sans en être conscients, préserver le mythe de l'harmonie? Ce mythe, qui provient des Grecs, raconte l'histoire d'Harmonie, enfant née d'un adultère, qui reçut en cadeau un collier en or maudit lors de son mariage. Il avait comme propriété magique d'offrir jeunesse et beauté éternelle à celle qui le portait, mais l'accablait également d'une terrible malédiction (Wikipédia, 2024), de là le caractère trompeur du bel objet. Ce mythe a ensuite été repris en psychologie et en intervention pour expliquer une dynamique familiale où les membres démontrent en surface que tout va bien, mais cette fausse image masque des tensions et des enjeux complexes (Hachet, 2001). Les membres

²¹ Lors d'une inscription à une course, la personne en situation de handicap visuel paye le prix complet pour sa participation, mais l'inscription est gratuite pour la personne qui la guide.

sont pris dans un système de croyances à propos de leur famille et ils agissent pour préserver l'homéostasie et ainsi s'assurer que les tensions restent bien cachées, dissimulées (Hachet, 2001). Ruffiot (2011) explique qu'il existe des similitudes entre les dynamiques familiales et groupales, d'où l'intérêt de se pencher sur ce mythe dans le cadre de ce projet. De plus, Breton (2012) mentionne que le groupe a comme particularité d'offrir un condensé de la société, dans laquelle la famille s'insère. À cet effet, un membre a d'ailleurs déjà fait le commentaire suivant en parlant des Visionnaires : « C'est comme si on était en famille! ».

Une difficulté à aborder ouvertement les enjeux relationnels entre les membres du groupe a été observée, un peu comme si le groupe souhaitait dissimuler ce stade de développement, soit celui du pouvoir et contrôle/autonomie (Turcotte et Lindsay, 2019). Certains membres ont partagé, uniquement au bilan final, avoir ressenti de la pression à devoir assumer leur rôle de guide. De plus, deux personnes ont mentionné avoir quitté parce qu'elles étaient dérangées par une situation plutôt que de prendre le risque de s'ouvrir au groupe et chercher collectivement une solution. Par exemple, les personnes-ressources ont été informées uniquement à la fin du projet qu'une personne s'est retirée car elle avait ressenti une obligation à marcher alors que ce n'était pas ce qu'elle souhaitait. Ce sentiment d'être « obligé de marcher » a aussi été partagé par d'autres personnes, mais uniquement en fin de parcours. Même si cela rejoignait peu les intérêts de la majorité des membres, la mise en place du volet marche peut tout de même être lue comme un acte d'empowerment de la part de la personne qui l'a créé et qui a su contribuer au développement d'une résistance face aux directives imposées (Ninacs, 2008). De plus, selon Breton (2012), cette résistance peut être vue comme une occasion où les membres prennent conscience que, s'ils peuvent exercer une influence au sein de ce groupe, ils peuvent aussi influencer la société. Et, comme en société, certaines actions peuvent déranger l'ordre établi. Toutefois, il aurait été pertinent pour le groupe que les personnes puissent s'ouvrir sur leur sentiment d'obligation à accompagner les marcheurs. Ce sentiment d'obligation à accompagner les marcheurs, n'est-ce pas là encore une manifestation du discours médical qui place les personnes en situation de handicap dans une position de prise en charge aux yeux des « valides » (Parsons, 1951)? Considérant que les Visionnaires souhaitaient aller à contre-courant de cette façon de penser, peut-être que certains membres ont préféré se retirer plutôt que de mettre en lumière les contradictions idéologiques du groupe, qui oscillaient entre la promotion du discours social, mais l'internalisation de certains éléments propres au discours médical.

La lecture du récit de David Trudel-Bergamo révèle également certaines relations entre les membres du groupe dont nous n'avons pas eu conscience, nos observations étant tournées vers d'autres éléments que ceux dont il traite. Par exemple, David mentionne dans son récit :

Une certaine démarcation se faisait sentir (selon moi) entre les « bons coureurs aveugles » et les « moins bons ». Cela ne brimait pas l'ambiance du groupe mais pour ma part, je sentais cela!

Il souligne également un peu plus loin :

En tant que cofondateur, coureur et personne en situation de handicap, j'avais une position centrale et je sentais une certaine compétition avec certains coureurs avec handicap, comme si j'étais l'homme à battre. J'ai reçu quelques commentaires allant dans ce sens tout au long du projet.

Nous n'avons jamais observé les faits rapportés par David. Il aurait toutefois été fort pertinent de les mettre en lumière dans le groupe puisque ceux-ci démontrent une contradiction entre les réflexions portées sur la masculinité toxique et les comportements de compétition présents entre les coureurs en situation de handicap qui, fait intéressant, étaient composés d'hommes en très forte majorité. Cela concorde aussi avec l'idée, selon Freire (2021), que les opprimés portent en eux les valeurs des oppresseurs. Comme nommé par Hachet (2001), ces tensions, qui sont demeurées cachées, peuvent témoigner de la présence d'un système de croyances concernant le groupe, comme le devoir de préserver l'image des Visionnaires qui luttent contre la masculinité toxique.

David apporte un second élément dans son récit qui décrit la lutte pour le pouvoir entre les membres en situation de handicap qui est demeurée dans l'ombre.

Car en tant que personne à la lisière de la cécité, j'entendais certains partages qui étaient un peu décalés voire limites acceptables de la part de certains coureurs avec handicap léger. Ce que je veux dire par là, c'est que certains participants ayant très peu d'enjeux de mobilité ou d'orientation nous présentaient ces enjeux comme étant les leurs mais qui, dans les faits, n'avaient pas de telles limites. Un exemple concret est de prétendre avoir besoin d'une canne pour marcher dans la rue, mais être capable de courir seul dans une foule de centaine de participants et sur un trajet inconnu.

David mentionne ne pas avoir partagé ses irritations au groupe en raison de son statut de personne-ressource. Est-ce parce qu'il existe une « compétition pour qui souffre le plus de son handicap » et

que cela est un sujet trop tabou pour le groupe? Est-ce que les Visionnaires n'étaient peut-être pas prêts à faire face à l'émergence de cette dynamique d'aide mutuelle (la discussion des sujets tabous) (Shulman, 2012) qui les touche eux, personnellement, dans leurs contradictions? Peut-être que ces enjeux sont restés cachés car les personnes-ressources ont davantage misé sur le développement de la pensée critique au niveau de la société et ne se sont pas assez attardées aux enjeux personnels des membres, ce qui démontre ici un défi d'application du modèle hybride en travail social de groupe tel que proposé par Roy et Pullen Sansfaçon (2016).

Les moments réservés à la discussion auraient été des bonnes occasions pour aborder les enjeux relatifs au processus de groupe. Toutefois, certains membres ont mentionné que la partie discussion prenait trop de place, souhaitant peut-être ainsi miser sur le plaisir et le côté ludique du projet. Somme toute, lorsqu'il y avait des échanges, il a été observé, surtout en début de processus, que chacun jouait un rôle plus distinct: les membres sans handicap s'ouvraient peu sur leurs difficultés personnelles, mais contribuaient grandement à l'organisation du groupe, tandis que les personnes en situation de handicap parlaient davantage de leur vécu. N'est-ce pas là encore une manifestation de l'influence du discours médical qui place les « valides » en position de prise en charge et les personnes en situation de handicap dans un rôle de malade qui doit être aidé (Parsons, 1951)? David témoigne d'une irritation face à l'engagement des personnes en situation de handicap dans les discussions. Il mentionne à cet effet :

Je note aussi, que pour beaucoup de participants (avec handicap), la partie discussion et réflexion en groupe n'étaient pas leur tasse de thé! Ils avaient de la difficulté à prendre part à la discussion et à donner leurs impressions ou opinions.

Nos observations ne vont pas dans le même sens que lui considérant que, peu à peu, les membres en situation de handicap ont commencé à s'impliquer dans le fonctionnement du groupe (ex. création d'un logo et d'un dossard, organisation du souper au restaurant O'Noir, engagement de leur part dans le comité organisateur). De plus, n'est-ce pas, de la part de David, un commentaire qui remet la responsabilité uniquement sur les épaules des personnes en situation de handicap et qui omet de reconnaître que les situations personnelles sont aussi liées aux structures sociales, économiques et politiques (Lapierre et Lévesque, 2013)? Et le fait que, toujours selon David, les personnes en situation de handicap avaient de la difficulté à prendre part à la discussion, cela ne témoigne-t-il pas d'un exemple concret de l'effet qu'a sur eux leur situation d'oppression?

David va plus loin dans son récit et critique le comportement de certains membres en situation de handicap en le qualifiant « d'institutionnalisé ». Il spécifie :

Cela se traduit par un esprit de prestataire de services et une déresponsabilisation individuelle et collective. Certains participants (avec handicap) ne respectaient pas les règles de ponctualité, gérer leurs déplacements pour venir ou partir des entraînements ou ne manifestaient pas leur besoin d'accompagnement, malgré les nombreuses invitations que nous faisons sur ces questions.

Il est vrai que le groupe n'a jamais surmonté les enjeux précédemment mentionnés et que cela était un irritant pour le fonctionnement. Malgré tout, les VisionnAires n'ont pas décidé de mettre en place une règle stricte quant aux retards. Le mécontentement était plutôt réprimé ou timidement exprimé par les membres. Toutefois, avec le recul, ce besoin d'aide individuelle ou encore de « prise en charge » dans certain cas, venait confronter la vision que le groupe avait de lui-même et qui voulait éviter de tomber dans le « all inclusive » tel que nommé par David. Le fait que les VisionnAires aient contourné cet enjeu, et même masqué ce stade de développement groupal (Turcotte et Lindsay, 2019), témoigne de la présence du mythe de l'harmonie au sein du groupe.

5.2.4 Quels sont les effets de la lutte pour le pouvoir sur l'inclusion?

En quoi cette lutte pour le pouvoir que les VisionnAires ont menée peut-elle répondre en partie aux questions de recherche-intervention portant sur l'inclusion sociale? L'analyse de cette catégorie conceptualisante démontre que la route vers l'inclusion n'est pas qu'harmonieuse et que le chemin reste pavé de défis. Or, l'approche structurelle, qui porte en elle une dimension critique, conflictuelle et radicale, explique que le conflit est nécessaire pour avancer (Moreau, 1987; Pullen Sansfaçon, 2013).

L'approche structurelle propose une alliance entre des personnes en situation d'oppression pour créer un discours alternatif (Mullaly, 2010 cité dans Pullen Sansfaçon, 2013). Or, ce que l'aventure des VisionnAires nous démontre encore une fois, est que la transformation pour viser l'inclusion doit parfois s'opérer, non pas en réaction directe au groupe oppresseur, mais au sein même de la communauté des opprimés, tel que démontré dans le récit de pratique de David Trudel-Bergamo et expliqué par Freire (2021). Seule une personne qui est dans une situation d'oppression peut porter le rôle de pédagogue au sein de sa communauté et enseigner le fait que ses membres reproduisent

parfois des attitudes similaires aux oppresseurs (Freire, 2021). Cette prise de conscience de la part de David face aux chasses gardées et à la lutte interne pour l'obtention des ressources témoigne du développement de son esprit et sa pensée critique. Seul lui, ou d'autres personnes étant en situation de handicap, pouvait dialoguer avec cette communauté d'organismes. En tant que chercheuse portant le statut d'opresseur, nous n'aurions pas été légitime d'aborder ces enjeux. Cela corrobore la nécessité d'opérer des recherches basées sur le paradigme émancipatoire pour viser l'inclusion et des transformations sociales au sein de la communauté qui œuvre en déficience visuelle (Boucher, 2003; D'Arripe, 2015).

Les données recueillies via la démarche des VisionnAires enseignent également que le fait d'exister, de prendre sa place dans les mêmes lieux créés pour les personnes sans handicap permet de faire progresser l'inclusion sociale. Car, c'est en entrant en dialogue avec « Eux », le groupe dominant, que les personnes en situation de handicap pourront opérer une transformation et questionner leur vision. La course a encore une fois été ici un outil de médiation pour entamer ce dialogue. Tel que mentionné par Chouinard et al. (2009), la course se sera positionnée comme troisième élément pour stimuler la prise de parole (ex. être en mesure de remettre en question la vision d'une personne qui n'a pas de handicap dans le club A), questionner la norme (ex. identification de la personne en situation de handicap visuel par le mot « aveugle » sur son dossard; questionner l'attribution des rabais dans une course en duo) et, finalement, oser prendre action et apporter des modifications à cette norme (ex. création d'un dossard à l'image des VisionnAires; demander un changement dans l'attribution du rabais de coureur en duo).

L'analyse des données démontre que cette lutte pour le pouvoir s'est aussi opérée entre les membres, mais qu'elle a eu tendance à rester tapie dans l'ombre. Les contradictions que peuvent porter les membres (ex. critiquer la masculinité toxique, mais reproduire entre eux cette attitude; souhaiter être un groupe autogéré et revendicateur, mais reproduire par moments les rôles définis par le discours médical du « malade » et de « celui qui prend en charge » (Parsons, 1951)) auraient peut-être eu avantage à être mises en lumière. Aborder ces enjeux en groupe aurait-il permis d'approfondir ces sujets tabous et confronter des idées qui mettraient à profit ces dynamiques d'aide mutuelle? Cela aurait-il mené à un développement plus aiguisé de la pensée critique et de l'inclusion pour ainsi être en mesure de répondre aux questions « quoi » (quel est le problème), « pourquoi » (quelles sont les causes); et « comment » (qu'est-ce que le groupe peut faire) tel que suggéré

par le modèle hybride (Roy et Pullen Sansfaçon, 2016)? Qu'est-ce que les personnes-ressources auraient pu ou dû faire pour mieux favoriser l'émergence des dynamiques propres à l'aide mutuelle? Ces questionnements reflètent un défi propre aux rôles multiples que nous portons, c'est-à-dire une chercheuse assise dans la position d'observatrice participante (Miaux et Rault, 2023), une personne-ressource et un membre égalitaire aux autres VisionnAires. Ainsi, le fait d'avoir été immergée et affectée par la recherche-intervention a exercé une influence sur notre capacité, dans l'immédiat, à cerner avec un certain recul, l'ensemble des dynamiques présentes puis à les dévoiler au groupe par la suite.

À cet effet, Winkin (1997) a posé la question suivante : « L'observation participante est-elle un leurre? ». L'auteur rapporte que le chercheur doit se laisser affecter par les émotions que lui font vivre sa participation au projet sans lutter, sans chercher à les comprendre, ni même chercher à les observer. Est-ce que « l'observation détruit la participation; la participation exclut l'observation » (Winkin, 1997, p.3)? Peut-être à certains moments. Mais peut-être que cette harmonie était aussi nécessaire à la création d'un « Nous » solide et que, si le projet s'était déroulé sur une période plus longue, les VisionnAires auraient atteint un stade de proximité assez solide pour revenir au stade précédent, celui du pouvoir et contrôle/ autonomie (Turcotte et Lindsay, 2019) et ainsi réfléchir ouvertement à leurs propres contradictions.

5.3 Bâtir ensemble un nouveau modèle

Comme mentionné précédemment, il a été constaté que l'inclusion des personnes en situation de handicap n'était pas le seul moteur d'action pour le groupe. Les membres se sont également alliés autour d'un projet commun plus grand, qui réunit des personnes nouvellement immigrantes, des femmes qui occupent le rôle de « leader » dans un duo de coureurs ou encore, des sportifs en situation de handicap. Le projet collectif des VisionnAires a donc été de créer un club de course où « la normalité de notre groupe c'est d'être différent », tel que nommé par un membre. Cette troisième catégorie conceptualisante aborde la manière dont les membres de ce grand groupe ouvert ont été en mesure de s'autogérer, de travailler en équipe pour bâtir ce nouveau modèle de club de course avec une culture à leur image. Un esprit créatif et en effervescence, porté par le groupe et

ses membres, ressort de cette catégorie. Il sera exposé la position que nous avons adoptée en tant que membre, personne-ressource et chercheuse pour soutenir le groupe vers l'atteinte de ses objectifs et comment la course, comme objet de médiation et de transformation sociale, aura eu l'effet de stimuler l'engagement des VisionnAires à se mouvoir (Chouinard et al., 2009) pour créer un nouveau modèle.

5.3.1 Coureuse, chercheuse, souffleuse

La particularité du groupe autogéré est qu'il est vecteur d'un pouvoir collectif dans un processus égalitaire et démocratique (Pullen Sansfaçon et Ward, 2017). Or, pour y arriver, il importe que les personnes-ressources donnent une certaine direction au groupe sans pour autant lui imposer des actions. Toutefois, David et nous avons plus d'une année de collaboration où nous avons pensé ce projet, faisant en sorte que nous arrivions au sein du groupe avec un certain bagage et des a priori. Comment être partenaire des VisionnAires, tout en les guidant vers le chemin qui mène au développement de la pensée critique, qui les engage dans une démarche d'analyse structurelle (Lapierre et Lévesque, 2013), qui les encourage à mener à terme des actions collectives, mais sans pour autant leur dire quoi faire et ainsi reproduire un rapport de domination envers eux? Nous devons donc tenter d'apprivoiser cette nouvelle posture complexe qui combine les rôles de participante égalitaire au groupe, de chercheuse, mais aussi de facilitatrice qui guide l'émergence des dynamiques d'aide mutuelle et des initiatives d'autogestion au sein du groupe. De plus, tel que vu au chapitre 2, le modèle hybride en travail social de groupe souligne que la personne-ressource doit guider les membres à répondre, d'une quelconque façon, à trois questions centrales : « quoi » (quelle est la situation problème), « pourquoi » (quelles sont les structures sociales qui en sont la cause) et finalement « comment », qu'est-ce que le groupe peut mettre en place comme solution (Roy et Pullen Sansfaçon, 2016). Ces trois questions seront reprises dans la section synthèse de ce chapitre.

Étienne Guay²², superviseur d'intervention dans le cadre de ce projet, propose une analogie dans son rapport de supervision pour définir cette posture particulière propre à la personne-ressource :

²² Nous avons obtenu son consentement à mentionner son nom et les informations le concernant.

Ou plutôt un « souffleur », comme au théâtre, Marie-Claude ne dictait pas les paroles, elle rappelait, de par ses actions et ses propos, les valeurs, les objectifs et elle se tournait vers le groupe pour les actions, le comment, la marche à suivre pour les mettre en œuvre.

Un des chemins empruntés aura été celui de se laisser réellement affecter par le projet et par la posture d'observatrice participante (Miaux et Roult, 2023) pour ainsi saisir ce qui se passe, non pas d'un point de vue rationnel, mais en s'engageant émotionnellement. Certaines recherches, dont celles de Jeanne Favret-Saada²³, remettent en question le prétendu regard scientifique du positivisme qui exige que la chercheuse adopte une posture détachée, une observation externe des sujets, comme unique voie garantissant la scientificité du projet (Gonzalez, 2014). Selon Rémy (2014, p.1), il s'agit d'une:

Posture exigeante, qui se situe à rebours des injonctions à la recherche « efficace », c'est-à-dire assurant des résultats rapides et déjà façonnés par une supposée demande sociale. Subversive également, car elle demande une pratique d'écriture serrée, dense mais surtout parce qu'elle met l'enquêteur dans une situation d'inconfort.

Cette position ambiguë, qui n'est à la fois ni chercheuse, ni unique participante, a été construite avec le groupe dès la première rencontre, soit celle qui a eu lieu au local d'INCA le 27 juillet 2023. L'objectif a été de mettre en place une relation où nous pourrions être le plus possible sur le même pied d'égalité que les autres membres et ainsi faciliter le déploiement de la dimension de l'auto-gestion. Pour y arriver, nous avons utilisé ce que Rémy (2014) appelle la notion de tact, qui consiste à porter attention aux fautes que l'on commet et à se corriger pour ne pas se voir exclu et être ainsi réellement engagé sur le terrain comme les autres acteurs. Lors de cette première rencontre, nous avons distribué un formulaire de consentement à la participation au projet qui a été créé selon les normes demandées par le CERPE (voir document en annexe E). Depuis le départ, ce formulaire semblait mal adapté au fait que plusieurs participants ne pourraient pas le lire, mais nous devions tout de même le présenter car cela était demandé par le comité éthique. Pendant la rencontre, nous avons expliqué aux participants que nous allions commettre des erreurs, que nous étions en situation d'apprentissage et de découverte, tout comme eux. Nous souhaitions ainsi amorcer une position égalitaire et servir de modèle. Nous avons tourné à la blague le formulaire que nous leur avons demandé de signer. Les participants ont embarqué avec nous dans cette bienveillante dérision. Puis,

²³ Entre autres celles menées par Jeanne Favret-Saada, ethnologue qui s'est immergée dans le monde et les rituels de sorcellerie pour mieux comprendre ce phénomène (Favret-Saada, 1978).

les principes de l'autogestion ont été expliqués au groupe, tout en définissant la place que les personnes-ressources prendraient. Les membres semblent avoir rapidement compris les normes proposées car, lorsque nous avons soumis l'idée de passer au vote pour choisir le nom du groupe, l'un d'entre eux a rappelé qu'il y a probablement des personnes qui n'ont pas pu être présentes aujourd'hui, mais qui voudraient être consultées. Il a suggéré de faire un sondage via le groupe Facebook pour qu'ainsi, tous puissent voter pour le nom. Cette proposition s'est actualisée et la personne a pris en charge la gestion du sondage. Le groupe a rapidement compris le rôle égalitaire des personnes-ressources. Et, tout comme eux, nous avons été affectée, immergée par cette aventure. Il nous est même arrivée, lors d'une rencontre, de pleurer de joie à la suite du constat que nous avons, pour la première fois, une majorité de participants en situation de handicap visuel. Ce moment de vulnérabilité a été contagieux et d'autres membres se sont montrés émotifs. Même Étienne Gay, superviseur d'intervention de ce projet, dit avoir été affecté d'une certaine manière. Il a été invité à participer aux rencontres des VisionnAires comme moyen d'observation, ce qu'il a fait à quelques reprises. Il nous a mentionné s'être senti déstabilisé et que cette expérience a remis en question la manière dont il pouvait s'y prendre pour superviser des étudiantes. C'est à travers cette posture d'ouverture que nous avons cheminé pour réaliser les objectifs d'apprentissage (Annexe C), dont entre autres ceux de devenir partenaire du groupe, de l'aider à développer des réflexions critiques sur les systèmes d'oppression, de le laisser agir par lui-même puis de réaliser des actions collectives.

À la suite de la lecture du récit de pratique de David Trudel-Bergamo, le constat est qu'il a été également affecté par ce projet. Certaines confidences sur son vécu, son ressenti, témoignent de cette implication émotive à travers la démarche des VisionnAires. Voici des passages de son récit qui démontrent, tel qu'expliqué par Rémy (2014), cette posture exigeante et immersive qui place la personne-ressource dans une position d'inconfort par moments:

Cette période fut incroyable autant au niveau professionnel que personnel. Nous avons pu réfléchir au projet, aux enjeux du handicap, tester différentes techniques de course à l'aveugle, faire de la sensibilisation dans des clubs de course, bref, une période d'effervescence!

Ce projet m'a affecté c'est certain! À certains moments, j'ai senti une grande fatigue mentale et physique, je voulais donner le meilleur de moi-même pour faire de ce projet une véritable réussite. Y ai-je laissé des plumes, peut-être?

En résumé, la remise en question de la position externe et en retrait des personnes-ressources a été, dans le cas des VisionnAires, un ingrédient favorisant cette appropriation du groupe par les membres. Cela aura mis la table à l'émergence de la dynamique d'aide mutuelle de proximité avec les autres membres comme vecteur de solidarité (Shulman, 2012), mais aussi pour l'émergence de la totalité du système d'aide mutuelle qui a mené à la création de ce projet collectif.

5.3.2 La force du modèle hybride au service de la médiation

Il faut se rappeler que, selon Goyer et Borri-Anadon, 2019, l'oppression et l'exclusion sont des processus qui sont hors de contrôle des personnes qui les subissent. De là vient l'importance de combiner les principes de l'autogestion et favoriser les dynamiques d'aide mutuelle chez les VisionnAires. Cette combinaison permet d'accroître l'autonomie d'action qui mène les personnes à déterminer par elles-mêmes les voies à privilégier (Ninacs, 2008). Au tout début de cette recherche, nous avons effleuré l'idée de faire le projet avec un club de course déjà existant pour l'adapter et le rendre inclusif à y accueillir des personnes en situation de handicap visuel plutôt que d'en créer un nouveau. Mais, tel que vu au chapitre 1, certains écrits exposent les dangers que présente l'intégration d'une personne en situation de handicap dans un groupe sportif destiné et pensé par des personnes sans handicap. L'étude de Marcellini et al. (2003) mettait en lumière qu'un processus d'assimilation pouvait se mettre en place et que cela pouvait, finalement, entraîner une diminution de la participation sociale des personnes en situation de handicap. L'étude explique également que les personnes touchées par le handicap sont prises dans une double injonction lorsqu'elles tentent d'intégrer un club sportif « régulier », soit celle d'être et de devoir se comporter comme les autres, mais en gardant le statut d'handicapé. Et lorsque les athlètes en situation de handicap ne sont plus en mesure de pratiquer leur sport, ils se retrouvaient isolés car dépouillés de l'élément sur lequel était basé leur assimilation. La compréhension de ce phénomène vient donc justifier le choix de partir de zéro et de coconstruire ce groupe avec l'ensemble des personnes concernées pour ainsi éviter une assimilation potentielle à l'idéologie d'un autre groupe.

Pourquoi un groupe ouvert plutôt que fermé? Le groupe ouvert, c'est-à-dire libre d'accueillir de nouveaux membres ou que ceux-ci quittent le projet lorsqu'ils le souhaitent, offre un espace où chacun peut profiter de l'expérience des autres et être une ressource pour autrui (Steinberg, 2014). Cette manière de fonctionner n'offre-t-elle pas la possibilité d'actualiser les valeurs propres aux

approches anti-oppressives? Les approches anti-oppressives, comme l'approche structurelle (Moreau, 1987) ou encore les écrits de Freire (2021), ont en commun de viser la réappropriation du pouvoir par les exclus, d'éveiller la conscience critique et de chercher des changements structurels plutôt qu'individuels (Pullen Sansfaçon, 2013). Or, il serait contradictoire d'interdire à des nouveaux acteurs de prendre part au processus de médiation sociale ou encore, d'obliger des personnes à maintenir leur engagement alors qu'elles souhaiteraient quitter. Malgré une structure souple, l'engagement des membres est resté présent et le taux de participation élevé (soit environ 12,5 participants en moyenne par rencontre). De plus, Breton (2012) explique que le groupe est une version condensée de la société où les membres prennent ainsi conscience que, s'ils peuvent avoir un impact sur le groupe, ils le peuvent aussi à l'extérieur. À l'inverse, le fait que les VisionnAires aient agi en modèle en s'adaptant à des variations structurelles au sein même de leur groupe, n'est-il pas un exemple pour démontrer à la société que celle-ci a également les capacités pour s'adapter à des changements structurels et inclusifs?

L'autogestion a favorisé l'émergence du stade de développement « différenciation/interdépendance » (Turcotte et Lindsay, 2019) et de la dynamique d'aide mutuelle qui consiste à ce que les membres augmentent leurs attentes et leurs demandes envers leurs partenaires, tant pour le soutien émotif que pour la réalisation des tâches qui servent le bon fonctionnement du groupe (Breton, 2012). Selon Turcotte et Lindsay (2019), un groupe peut présenter une plus grande résistance à l'intégration de nouveaux membres lorsqu'il atteint le stade de développement de l'intimité/proximité. Cela ne fut pas le cas des VisionnAires. Peut-être parce que le groupe ouvert faisait partie, dès le départ, des normes et du contrat de groupe. De manière générale, le fait d'être composé d'une multitude de personnes (42 plus précisément) a été un élan et un important levier pour le déploiement de la dynamique d'aide mutuelle qu'est la force du nombre (Shulman, 2012). À cet effet, un membre a mentionné lors du bilan : « Et j'ai pu courir avec une variété de personnes. Ça m'a motivé, plus l'effet de groupe bien sûr! ». L'aspect médiation, soit la création du groupe de course, a eu comme effet de stimuler l'action et l'engagement des membres dans des tâches concrètes, devenant ainsi un outil de transformation sociale (Chouinard et al., 2009). À titre d'exemple, les VisionnAires n'ont pas été ébranlés lorsque les personnes ressources ont dû s'absenter. L'animation de l'entraînement de course, et même la partie discussion, ont été gérés de manière fluide par les membres. Voyant leur capacité à s'organiser sans les personnes-ressources, certains membres ont

pris l'initiative de se réunir en sous-groupe pour aller courir en dehors des rencontres planifiées. Nombreuses sont les tâches où les participants se sont impliqués : promouvoir les VisionnAires via la page Facebook, créer un logo et des dossards, planifier un souper au restaurant O'Noir, participer collectivement à la Classique du Parc La Fontaine, préparer un repas communautaire lors du bilan final, etc. N'est-ce pas là des manifestations qui démontrent que le groupe a été en mesure d'atteindre le stade de développement de « différenciation/interdépendance » qui se caractérise entre autres par « un équilibre entre le maintien des rapports interpersonnels harmonieux et la réalisation des activités nécessaires à l'atteinte des objectifs » (Turcotte et Lindsay, 2019, p.59)?

David mentionne dans son récit que les personnes en situation de handicap pouvaient parfois avoir des « comportements et des attitudes d'institutionnalisés » ou encore qu'ils « avaient de la difficulté à prendre part à la discussion et à donner leurs impressions ou opinions ». Selon nos observations, plusieurs personnes en situation de handicap se sont positionnées en « leaders » et ont pris en charge des tâches pour le bon fonctionnement du groupe. Et c'est cet engagement de leur part qui a mené à la création du comité organisateur VisionnAires, soit un sous-groupe composé en majorité de membres en situation de handicap, et dont le mandat est d'assurer la pérennité du projet pour l'année suivante. Ainsi, lors du bilan final des VisionnAires, nous avons observé une participation plus marquée qu'au début du projet chez les personnes en situation de handicap à s'impliquer dans la discussion concernant le fonctionnement du groupe. Par exemple, deux membres en situation de handicap proposaient des lieux pour continuer à s'entraîner l'hiver, ou encore un autre membre a mentionné : « faut pas qu'on soit trop dans le comité organisateur car si non le monde se déresponsabilise ». Le désir des participants à maintenir le groupe fait-il référence aux sentiments d'insécurité qui caractérise le stade de développement de « séparation » (Shulman, 2012)? Peut-être, mais cela démontre aussi que les VisionnAires se sont réellement appropriés la notion d'autogestion et qu'ils ont confiance de posséder les ressources pour continuer le projet.

D'un autre côté, la structure souple aura donné la liberté à certains de mettre fin rapidement à leur participation aux VisionnAires. Mis à part le fait qu'une personne a mentionné ne pas être revenue car elle s'est sentie obligée d'accompagner un marcheur, nous n'avons pas les données concernant les facteurs d'abandon au groupe. Les membres ont émis l'hypothèse au bilan final que « ceux qui ne sont pas revenus étaient peut-être moins interpellés par le côté social et engagé du groupe. Peut-être que c'étaient plus des coureurs solitaires ».

D'autres membres ont ressenti de la pression, mais ils ont tout de même fait le choix de rester.

C'est vrai que c'était motivant, mais moi ça me mettait une pression aussi de me dire « il faut que je sois là parce que je suis guide ». Peut-être que si on avait été un plus grand nombre de guides. Si tu manques un entraînement, ça impacte juste toi, mais là l'impact était plus grand si on s'absentait.

Ainsi, la structure du modèle hybride, dans le cas des VisionnAires, a permis aux membres de s'engager réellement dans cet objet de médiation, soit la création du groupe de course et de potentialiser ainsi les valeurs propres aux approches anti-oppressives.

5.3.3 Être un VisionnAires

Choisir le nom VisionnAires pour représenter le groupe a été un élément critique de cette aventure. En effet, lors du bilan final, les membres ont identifié le nom comme un des bons coups du groupe. Selon la définition du dictionnaire, il y aurait deux sens au mot visionnaire : « 1- nom : Personne qui a ou croit avoir des visions - Personne qui a la vision de l'avenir ou de ce qui est caché; 2- adj. : Capable d'anticiper, qui a une vision de l'avenir. » (Le Robert, s. d.-d). Mais pourquoi le choix du nom revêt-il un caractère si important? Selon Goffman (1996), la notion de présentation de soi, c'est-à-dire comment chaque personne choisit de se présenter, tel un acteur devant un public, est la première chose que les autres perçoivent de nous et cela forge leur impression. Healy (2022) va dans le même sens en expliquant que le discours, ou encore le choix des mots, construit la manière dont on se figure la réalité, ce qui contribue au maintien de la domination de certaines idées. En s'auto-nommant VisionnAires, le groupe a pris position sur la manière dont il souhaitait exister, c'est-à-dire à travers une présentation de soi forte, revendicatrice et qui véhicule des idées avant-gardistes.

Un premier élément qui a forgé l'identité VisionnAires est la composition du groupe en lui-même.

David Trudel-Bergamo mentionne dans son récit de pratique :

Lors de notre première rencontre avec nos nouveaux participants, j'ai pu constater qu'il y avait plus de jeunes hommes issus de la communauté de la déficience visuelle que de femmes. Le phénomène était contraire pour nos participants voyants, il y avait majoritairement des femmes et peu d'hommes.

Observation intéressante, beaucoup de nos coureuses voyantes, avaient des professions en relation d'aide, psychologie, sociologie, enseignement. Un hasard, peut-être?

Comme mentionné au chapitre résultats, sur 17 participants en situation de handicap visuel, seulement 3 sont des femmes (dont une est venue à une seule rencontre et l'autre à deux rencontres) et sur les 25 participants sans handicap, 16 sont des femmes. Ces chiffres démontrent que la course, comme objet de médiation, aura permis, dans le cadre de cette recherche-intervention, de rejoindre des hommes en situation de handicap. Il est à se questionner si le projet aurait attiré autant d'hommes si la course avait été remplacée par une autre forme de médiation, tel que le théâtre ou la danse par exemple? Compte (2010) a aussi mis en lumière que le sport et le handicap posent un conflit de représentation, le sport étant associé à la santé et le handicap à la déficience. De là l'intérêt de bousculer les images préconçues en utilisant la course comme médiation. Dans un autre ordre d'idées, peut-être que ces femmes sans handicap et œuvrant dans des professions de relation d'aide ont été attirées à s'impliquer dans le projet par désir « d'aider », comme cela est ressorti dans les données recueillies. Toutefois, il s'avère que ces femmes, grâce à leur rôle de personne qui guide, ont occupé une place de « leader » au sein d'un duo sportif. N'est-ce pas là une image visionnaire du sport?

La composition du groupe témoigne d'une pluriethnicité. Même si le coureur mexicain n'a pas été comptabilisé dans les participants, considérant qu'il n'avait pris part à aucune activité planifiée dans le cadre du projet, sa présence vient toutefois bonifier le portrait qui fait état d'une variété culturelle au sein du groupe. Des participants en situation de handicap et parlant uniquement anglais ont pris part aux rencontres. Cela démontre que la course, comme objet de médiation, aura réellement permis à différentes personnes de se rassembler pour créer du lien social positif (Tourrillhes, 2008). Ici, nul besoin de parler la même langue pour partager le même objectif. Sans la course, comment ces personnes auraient-elles pu être en lien de manière aussi étroite?

Comme vu au chapitre 1, Mottez (1985, cité dans Vallières et al., 1993) explique que la culture sourde délaisse le discours médical et revendique la reconnaissance des personnes en situation de surdit  non plus comme des handicap s, mais comme des membres d'une culture minoritaire et opprim e. Le langage des signes est alors consid r  comme une langue et non plus comme un moyen pour pallier   un handicap. Les VisionnAires ont aussi  tabli des nouvelles normes, bas es

sur l'utilisation du handicap comme outil pour créer une culture qui leur est propre. À titre d'exemple, l'idée de courir en duo, plutôt que d'être une personne guide au service d'une personne qui ne voit pas, fait partie de ces normes. Cette culture du duo de course était si bien ancrée que des personnes sans handicap se sont régulièrement prêtées au défi de se faire guider. Sans oublier qu'une personne avec un handicap visuel léger a aussi guidé. Et, tout comme le langage des signes Québécois qui est enseigné dans diverses universités, comme l'UQAM ou l'Université de Montréal, les VisionnAires ont aussi enseigné leur culture lors de l'atelier offert au club A. Peut-être qu'un jour la course en duo deviendra officiellement une nouvelle discipline sportive.

Un autre aspect marquant de la culture propre aux VisionnAires est le fait que les personnes en situation de handicap utilisaient régulièrement le mot « aveugle » pour parler d'eux, alors que, pour notre part, nous nous attardions à employer le terme « situation de handicap ». David utilise ce mot à plusieurs reprises dans son récit de pratique, comme lorsqu'il dit : « bons coureurs aveugles », « j'étais le premier aveugle », « communauté de gens aveugles ». Le mot aveugle peut avoir une connotation négative selon la définition du dictionnaire qui, en plus d'être un nom pour désigner « une personne privée de la vue », s'emploie également comme un adjectif pour qualifier une personne « dont le jugement est incapable de rien discerner » (Le Robert, s. d.-a). Pourquoi alors les personnes touchées par le handicap visuel utilisent-elles ce mot pour parler d'elles-mêmes? Une première réponse, selon Freire (2021), pourrait être que celles-ci ont intégré le langage des dominants et qu'elles le reproduisent, laissant ainsi dominer le discours médical qui les place dans une position d'oppression (Healy, 2022). Toutefois, comme seconde réponse, un parallèle peut être fait avec l'utilisation du mot en « N » par les Noirs. Selon Aimé Césaire (1955), le mot en « N » peut être neutre, mais il est devenu négatif en raison de son utilisation dans le cadre du commerce de l'esclavage. Cependant, il mentionne que la négritude est aussi la reconnaissance du fait d'être noir et d'accepter l'histoire et la culture. Selon Senghor, l'utilisation du mot en « N » par les Noirs est une manière de faire du « racisme anti-raciste », de revaloriser et de se réappropriier le terme (Royette, 2005). Ainsi, peut-être que les VisionnAires sont aussi dans ce mouvement de réappropriation du mot aveugle, ce qui contribue à solidifier la culture propre à ce groupe.

Une multitude d'actions ont servi à bâtir ce nouveau modèle de groupe de course. Que ce soit la composition du groupe, la page Facebook, le logo, les dossards, le changement dans l'attribution du rabais pour les duos à la course La Classique du Parc La Fontaine, repenser l'identification de

la personne en situation de handicap visuel lors d'un événement de course, bousculer les idées et les pratiques en place et ce, tant dans le milieu de la déficience visuelle que celui de la course, donner une place centrale à David dans le cadre de ce mémoire... et bien plus encore. Tout cela a contribué à être VisionnAires. Est-ce que, dès le jour 1 du projet, les membres ont eu une clairvoyance de l'avenir? Fort probablement, car grâce au travail des membres et à la création du comité organisateur, le groupe a poursuivi ses activités l'année suivante, soit en 2024, et les entraînements ont été animés par un membre en situation de handicap visuel. N'est-ce pas là l'avenir de l'inclusion dans le sport? Verrons-nous un jour des entraîneurs en situation de handicap? Tel que vu au chapitre 1, Compte (2010) souligne que, considérant la haute valeur du sport dans la société occidentale, la place accordée aux personnes en situation de handicap dans ce milieu représente symboliquement celle qui leur est accordée dans l'ensemble de la société.

5.3.4 La création collective comme moteur à l'inclusion

Cette troisième catégorie conceptualisante, qui consiste à bâtir ensemble un nouveau modèle, démontre l'importance que revêt la position égalitaire de l'ensemble des membres au sein du groupe. Cela favorise le déploiement des dynamiques d'aide mutuelle et de l'autogestion comme outils pour viser la justice sociale et le développement de la pensée critique (Breton, 2012; Roy et Pullen-Sansfaçon, 2016). Les personnes-ressources doivent donc agir comme modèles pour s'assurer que la création de ce projet collectif se fasse de manière démocratique. Dans le cas des VisionnAires, une des voies pour y arriver aura été d'ouvrir la porte à la vulnérabilité, à se laisser affecter émotionnellement par le projet, au même titre que n'importe quel autre participant.

Se montrer vulnérable en tant que personne-ressource, c'est aussi de lâcher prise en remettant le contrôle au groupe, entre autres, en osant le groupe ouvert. Cela revient à accepter de ne pas savoir qui sera présent ou non à chacune des rencontres et quelle direction prendra le déroulement du processus de groupe. L'inclusion des populations opprimées ne passe-t-elle pas par l'idée de les laisser libres de choisir et d'agir? Les contraindre à s'engager ne revient-il pas à adopter une posture de prise en charge qui découle du discours médical (Parsons, 1951)?

La liberté accordée au groupe et le climat de confiance entre les membres auront eu comme effet de stimuler l'action et l'engagement de ceux-ci. L'objet de médiation aura permis une réunion

autour d'un intérêt et d'un objectif communs plutôt qu'autour d'une unique problématique. Certes, l'exclusion des personnes en situation de handicap était présente en trame de fond, mais l'inclusion sous toutes ses formes était plutôt à l'avant-plan : le genre, la langue, l'ethnicité, l'âge, les capacités sportives, etc. Les VisionnAires n'étaient pas seulement « des personnes en situation de handicap », ils étaient des humains intersectionnels, tant dans leurs oppressions que dans leurs nombreux potentiels. Et c'est sur ces potentialités qu'ils ont construit leur identité et leur culture de VisionnAires. Une identité qui ose être différente, qui ose offrir un espace où une personne en situation de handicap peut devenir entraîneur d'un groupe sportif. C'est cette culture qui réunit, dans un projet collectif, des personnes avec et sans handicap, ouvrant ainsi le dialogue entre ces deux groupes par le tissage de liens sociaux positifs (Tourrilhes, 2008). Fiers de leur culture, les VisionnAires ont été en mesure d'enseigner leur nouveau modèle à la communauté, que ce soit par l'atelier offert au groupe A, par leur présence lors de la Classique du Parc la Fontaine ou encore au sein même de la communauté d'organismes en déficience visuelle. N'est-ce pas là une manière d'offrir une pédagogie aux oppresseurs par les opprimés? Plutôt que de s'identifier en tant « qu'exclus », les VisionnAires se sont identifiés en tant que modèle original, unique, avant-gardiste. Et cette pédagogie s'est transmise la tête haute, à travers la fierté d'être un VisionnAires, à travers une proposition sportive alternative, qui n'est ni du sport uniquement pour les « valides » ni du parasport. À cet effet, David mentionne dans son récit :

En conclusion, je suis heureux d'avoir cofondé le club de course les VisionnAires, collaboré avec Marie-Claude Garceau et enrichi ce projet de recherche. Si le projet devait être refait une nouvelle fois, serais-je partant? La réponse est OUI! Ferais-je certaines choses différemment, bien-sûr! Mais pour terminer, je suis très fier d'y avoir contribué.

5.4 Synthèse

Cette section présente une synthèse des principaux éléments de l'analyse des résultats. Un résumé des trois catégories conceptualisantes sera d'abord exposé. Une réponse aux questions centrales du modèle hybride en travail social de groupe, c'est-à-dire « quoi », « pourquoi » et « comment » (Roy et Pullen Sansfaçon, 2016) sera ensuite proposée. Nous reviendrons également sur les indicateurs qui marquent l'atteinte de ces objectifs qui ont été présentés au chapitre méthodologie dans la section 3.4.1. Finalement, les limites de cette recherche-intervention seront soulevées.

5.4.1 Résumé des 3 catégories conceptualisantes

Dans le cadre de ce chapitre, il a été vu que, selon l'analyse par catégories conceptualisantes qui vise à qualifier les expériences humaines avec un regard théorisant (Paillé et Mucchielli, 2021), trois principales catégories sont ressorties des données sur les VisionnAires : 1- Se découvrir; 2- Lutter pour le pouvoir; 3- Bâtir ensemble un nouveau modèle.

La catégorie conceptualisante « Se découvrir » explique que les membres du groupe se sont d'abord découverts eux-mêmes, dans un mouvement d'autoréflexion. Le groupe, ainsi que la course comme objet de médiation, leur a permis de poser un regard nouveau sur eux-mêmes puis sur les autres membres. Il est à noter que cette découverte mutuelle s'est produite avant-même le début formel du groupe, notamment par la coconstruction du projet avec David Trudel-Bergamo, travailleur social touché personnellement par le handicap visuel. Cette réciprocité s'est ensuite actualisée par son rôle de personne-ressource et par son récit de pratique qui a grandement enrichi les données utilisées dans le cadre de cette recherche-intervention. Ainsi, la découverte des autres membres aura offert aux VisionnAires la création d'un « Nous » fort et composé non pas uniquement de personnes qui vivent la même situation d'oppression, contrairement à ce que suggère l'approche structurelle (Moreau, 1987). Ainsi, le point rassembleur de ce « Nous » s'est plutôt bâti autour d'un projet commun, soit la création d'un groupe de course aux valeurs inclusives. Pour y arriver, un sentiment de réciprocité entre les membres s'est développé à travers divers enjeux comme le féminisme, l'inclusion linguistique et multiethnique, etc. Le développement du « Nous » aura mené le groupe à s'ouvrir aux autres et aller à la rencontre d'acteurs de la communauté, comme en témoigne la collaboration avec le club A et le club B. La course, en tant qu'objet de médiation, a contribué au dialogue avec le monde extérieur, permettant au groupe d'opérer un processus de transformation sociale (Mullaly, 2010 cité dans Pullen Sansfaçon, 2013).

La seconde catégorie conceptualisante, « Lutter pour le pouvoir », fait état d'une certaine résistance de la part de la communauté de pratique en déficience visuelle envers le projet. David a alors dû résister à la pression que des organismes lui mettaient pour que le groupe se conforme à certaines normes ou encore, il a dû défendre la pleine autonomie du groupe autogéré. Cette lutte pour le pouvoir s'est aussi faite sentir au sein de la communauté de course montréalaise lorsque les VisionnAires ont revendiqué leur droit d'exister dans les mêmes lieux sportifs que ceux destinés aux

personnes qui n'ont pas de handicap. De plus, le groupe a pris sa place en confrontant certaines idées préconçues ou manières de faire propres au monde du sport (ex. masculinité toxique, enjeu de l'identification de la personne en situation de handicap lors des courses, etc.). Finalement, il est ressorti de cette catégorie que les VisionnAires ont cherché à contourner les tensions et les contradictions présentes au sein même de leur groupe en les esquivant. Préserver le mythe de l'harmonie pour éviter de briser ce « Nous » était au cœur des enjeux rencontrés.

Finalement, la troisième catégorie conceptualisante, « Bâtir ensemble un nouveau modèle », traite de la posture des personnes-ressources qui ont été personnellement affectées par le projet. Cette vulnérabilité leur aura permis d'adopter une position égalitaire avec les autres membres, ce qui aura été favorable à l'émergence du système d'aide mutuelle, vecteur essentiel à l'atteinte des objectifs ciblés et au développement de leur pensée critique (Breton, 2012; Roy et Pullen Sansfaçon, 2016). Il a ensuite été expliqué comment le modèle de groupe ouvert et autogéré offre la liberté de choix en donnant le plein pouvoir aux membres, ce qui a comme effet de stimuler leur engagement envers le projet. Ce nouveau modèle de club de course, créé par les VisionnAires, propose une vision avant-gardiste et inclusive (ex. une personne en situation de handicap visuel qui anime des entraînements de course). Malgré le fait qu'ils soient composés de nombreuses personnes en situation de handicap visuel, les VisionnAires ont bâti une identité propre axée sur leur originalité et leurs forces, et non pas seulement autour d'un statut de groupe en situation d'oppression.

5.4.2 « Quoi », « pourquoi », « comment » et autres indicateurs d'atteinte des objectifs

Le modèle hybride en travail social de groupe, qui uni à la fois l'aide mutuelle et le développement de la pensée critique, a été utilisé pour guider la démarche dans le cadre de cette recherche-intervention (Breton, 2012; Roy et Pullen Sansfaçon, 2016). Selon ce modèle, un indicateur permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs repose sur le fait que le groupe réponde, d'une quelconque façon, à trois questions : 1- « quoi » (quel est le problème), 2- « pourquoi » (quelles sont les structures et les causes qui génèrent ce problème), 3- « comment » (quelles sont les solutions pour agir sur ce problème). Au moment du déroulement du groupe, il était complexe de noter les observations en gardant en tête ces questions. Nous n'étions pas alors en mesure d'associer des phénomènes observés comme réponses directes à ces questions. De plus, ces trois questions étaient difficilement intégrables aux moments de réflexion en groupe, ce qui fait en sorte que les membres n'ont pas été

encouragés à y répondre systématiquement, que ce soit en paroles ou en actes. En effet, les Visionnaires, propulsés vers le futur, ont été majoritairement tournés vers les solutions plutôt que vers l'analyse d'une problématique. Considérant que le groupe était construit autour de la course, il était souvent moins pertinent de prendre de longs moments pour mettre de l'avant ces questions. Peut-être que celles-ci auraient été des outils plus adaptés si le groupe avait été axé sur la parole et la discussion. Néanmoins, le « quoi », « pourquoi » et « comment » se sont avérés pertinents pour guider l'interprétation des résultats.

Selon l'analyse des résultats, à la question quel est le problème, la réponse serait que les personnes sont souvent réduites à une unique présentation de soi (Goffman, 1996), définie par la catégorie principale à laquelle elles appartiennent. Mettre les personnes dans des catégories, puis chercher ensuite à lutter pour la promotion et la valorisation des divers groupes, fait office de solution uniquement corrective face aux problèmes d'exclusion sociale (Fraser, 2004). Il reste encore complexe pour la société d'actualiser le plein déploiement de solutions transformatrices (ex. bannir la polarité de genre entre homme et femme, revoir le système de production économique, etc.) (Fraser, 2004). De ce fait, les Visionnaires ont actualisé des présentations de soi plus nuancées, en jumelant en une seule personne ou une seule situation des catégories qui, parfois, peuvent paraître opposées dans la société actuelle. Par exemple : aider/être compétitif; être sportif/critiquer la masculinité toxique ; handicap/athlète; handicap/entraîneur sportif; handicap/voyager seul dans un autre pays; sport/parasport ; femme/leader; intervenante/sportive/chercheuse. Or, cantonner les personnes dans une seule catégorie peut être parfois vecteur d'exclusion puisque cela les contraint à agir selon ce qui est attendu d'elles.

Pourquoi ce problème est-il présent encore aujourd'hui? Quelles en sont les causes? Les membres des Visionnaires n'ont pas répondu directement à la question « pourquoi ». Toutefois, l'analyse des résultats recueillis à partir de la démarche de groupe permet de proposer cette réponse. Tel que vu dans le chapitre 2, le pouvoir des discours influence la manière dont la société traite les divers enjeux (Healy, 2022). Donc, par le fait même, il agit sur les représentations de soi (Goffman, 1996) qui en découlent et qui alimentent le maintien des situations d'oppression et d'exclusion. L'influence encore présente du discours médical pour parler du handicap peut être une explication quant aux causes qui font perdurer le problème précédemment présenté.

Enfin, les Visionnaires ont proposé plusieurs réponses à la question « comment mettre en place des solutions face à ce problème ». Le problème précédemment soulevé étant que l'identité des personnes et les rôles associés sont parfois fixés dans des catégories qui les maintiennent dans des situations d'exclusion. Que ce soit en transformant la course pour en faire un sport d'équipe, en osant se mettre à la place de ses camarades en courant les yeux bandés, en donnant un rôle d'animateur d'entraînement à une personne en situation de handicap, en prenant leur place dans les lieux sportifs destinés aux personnes sans handicap... Ces solutions, les Visionnaires les ont trouvées en se canalisant sur la course et le plaisir plutôt qu'en discutant uniquement de la situation qui pose problème. Ces exemples démontrent, encore une fois, le pouvoir de la médiation comme outil de transformation sociale pour créer des liens positifs entre des parties qui pouvaient sembler sans communication (Tourrilhes, 2008).

Tel que vu au chapitre méthodologie à la section 3.4.1, les autres indicateurs d'atteinte des objectifs dans le cadre de cette recherche-intervention étaient : la présence de dynamiques d'aide mutuelle au sein du groupe, des discours et des interactions égalitaires et inclusifs entre les membres, l'engagement de ceux-ci à proposer et à actualiser des actions collectives et inclusives, un mode de fonctionnement basé sur la démocratie, la capacité du groupe à s'organiser sans la présence des personnes-ressources et, finalement, que les membres puissent mettre à profit leurs apprentissages dans des situations externes au groupe. Les chapitres 4 et 5 font état de nombreux exemples qui démontrent que la démarche des Visionnaires aura permis de rencontrer l'ensemble de ces objectifs.

5.4.3 Limites et critiques

Certaines limites et critiques sont ressorties dans le cadre de cette recherche-intervention. Tel que mentionné dans la section précédente, le premier constat est qu'il a été complexe d'utiliser la grille d'observation des dynamiques d'aide mutuelle (Annexe H), construite à partir du modèle hybride en travail social de groupe (Roy et Pullen Sansfaçon, 2016). Cette grille était exhaustive et comportait des questions trop spécifiques. Par exemple, il était difficile d'observer si une des dynamiques d'aide mutuelle, lors d'une rencontre précise, a permis au groupe de répondre au « quoi », au « pourquoi » ou au « comment » (Roy et Pullen Sansfaçon, 2016). Ce n'est qu'au moment de

l'analyse des résultats, avec une vue de l'ensemble du parcours, que des réponses sont apparues. Ainsi, le groupe n'a pas été en mesure de se prononcer directement sur ces trois questions.

Le fait aussi de porter de multiples tâches, soit personne-ressource, chercheuse et membre égalitaire au sein du groupe limitait notre capacité à être totalement impliquée à tous les moments dans ces trois rôles. Cela restreignait nos possibilités d'observer l'ensemble des phénomènes, ou encore ces observations étaient teintées par notre expérience subjective. En revanche, le récit de pratique de David Trudel-Bergamo a été un apport considérable pour compléter les données recueillies dans le cadre de cette recherche-intervention. Refaire cette démarche, mais en dégageant la personne-ressource du rôle de chercheuse et en y introduisant plutôt une autre personne, dont le mandat serait d'actualiser une observation directe et non participante (Norimatsu et Cazenave-Tapie, 2017), permettrait une évaluation plus rigoureuse de l'ensemble des phénomènes de groupe.

La troisième critique en lien avec la réalisation de cette recherche-intervention porte sur la pertinence de s'attarder davantage aux enjeux et besoins personnels des participants. Cela aurait entre autres permis de documenter pourquoi certaines personnes se sont grandement impliquées alors que d'autres ont quitté après une rencontre. Pour recueillir ce type d'information, un sondage anonyme envoyé à tous les participants, à la suite de leur participation au projet, aurait pu être un outil envisageable pour la collecte de ce type de données. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une recherche menée dans le cadre d'une maîtrise, cela limite le temps accordé à l'ensemble du processus. Par conséquent, les choix méthodologiques étaient circonscrits. De plus, il peut-être complexe de s'attarder aux enjeux personnels des membres sans mettre de côté la dimension structurelle de la démarche et sans tomber dans une intervention individuelle en groupe.

CONCLUSION ET RÉPONSES AUX QUESTIONS DE RECHERCHE-INTERVENTION

Ce mémoire de recherche-intervention a proposé des réflexions qui aspirent à faire avancer les connaissances sur l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap visuel. Le chapitre 1, qui fait office de problématique, brosse un portrait des enjeux rencontrés par les personnes en situation de handicap visuel et des politiques québécoises en matière d'inclusion destinées à cette population. Nous nous sommes ensuite penchée sur l'inclusion dans le monde du sport et les défis d'intégration des personnes en situation de handicap dans les pratiques sportives conçues pour les personnes sans handicap. Un état de ce qui existe en intervention auprès de cette population a été proposé, ainsi que les manques actuels pour faire avancer les connaissances sur l'inclusion.

Le cadre conceptuel retenu pour cette recherche-intervention a été présenté au chapitre 2. Il a été vu que les discours, soit plus précisément le discours médical et social, exercent une grande influence sur la manière dont la société traite la notion de handicap. Les concepts d'exclusion et d'oppression ont été précisés afin de mieux saisir quelles pourraient être les solutions plus inclusives à mettre en place. Il a été expliqué que les solutions correctives (Fraser, 2004), comme la création de catégories (ex. le sport et le parasport), viennent à la fois amoindrir les effets négatifs de l'exclusion, mais la reproduisent également puisqu'elles ont comme effet de ségréger les personnes avec et sans handicap. Les solutions transformatrices (*Ibid.*), comme l'abolition des catégories, remettent en question le fonctionnement habituel, pensé par les groupes dominants, pour ainsi viser l'inclusion. Toutefois, leur application est plus ardue justement car elles défient l'ordre établi. Le paradigme émancipatoire, qui prône une réelle implication en recherche des personnes en situation de handicap (Boucher, 2003; Goyer et Borri-Anadon, 2019; Jürging, 2014), a été ciblé comme moyen concret pour faire avancer les connaissances qui amélioreront leur qualité de vie et leur participation sociale. Il a été vu qu'il existe un lien étroit entre le paradigme émancipatoire et les principes se rapportant au concept d'empowerment (Ninacs, 2008) et à l'approche structurelle (Moreau, 1987). En effet, ils proposent tous une réappropriation du pouvoir par les populations opprimées. Le modèle hybride en travail social de groupe (Roy et Pullen Sansfaçon, 2016), qui combine le modèle axé sur les dynamiques d'aide mutuelle et le groupe autogéré, a été présenté comme balise pour guider une démarche de groupe visant l'inclusion et le développement de la pensée critique. Les stades de développement d'un groupe (Turcotte et Lindsay, 2019) ont ensuite

été décrits, considérant que leur connaissance permet de mieux comprendre ce que les membres ont traversé dans le cadre de ce projet. Finalement, le potentiel des pratiques médicatrices a été expliqué et en quoi celles-ci représentent un outil de choix pour établir un dialogue positif entre des parties qui semblaient alors sans communication (Chouinard et al. 2009; Tourrilhes, 2008). Les bénéfices du sport, comme moyen de médiation, ont été détaillés (Gargano, 2022; Gonin et al., 2015; Guay, 2018; Paquin, 2016) ainsi que la pertinence de jumeler handicap et sport dans le cadre d'une intervention. En effet, ces deux éléments réunis peuvent potentiellement faire avancer la question de l'inclusion et rompre avec l'image de l'individu faible qui est trop souvent associée à la personne en situation de handicap (Boucher, 2003).

Le chapitre 3 expose les considérations d'ordre méthodologique de cette recherche-intervention de l'accompagnement des VisionnAires dans son processus de groupe et de l'analyse des résultats recueillis. Concernant la partie intervention de cette recherche, le partenariat avec David Trudel-Bergamo ainsi que la phase exploratoire ont été détaillés dans un premier temps. La Fondation INCA, soit l'organisme partenaire, a ensuite été présentée. Un retour sur certains éléments vus au chapitre 2 a été fait afin de rappeler la philosophie et les approches préconisées pour guider l'accompagnement du groupe. Les différentes phases du processus d'intervention en travail social de groupe, telles que proposées par Turcotte et Lindsay (2019), ainsi que les objectifs associés au processus de groupe et à la recherche ont été ensuite décrits. Puis, pour clore cette section, une présentation des outils utilisés pour la collecte de données a été faite. La seconde partie de ce chapitre s'attarde à décrire la méthode d'analyse retenue pour lire et interpréter les résultats, soit l'analyse par catégories conceptualisantes (Paillé et Mucchielli, 2021).

Afin de permettre aux lecteurs de s'immerger dans l'aventure des VisionnAires, le chapitre 4 décrit les expériences que ce groupe a vécues, sans intention d'interprétation des résultats, réservant cette étape au chapitre suivant.

Le chapitre 5 offre une analyse des données préalablement exposées. L'analyse par catégories conceptualisantes a été retenue comme cadre méthodologique (Paillé et Mucchielli, 2021). La première catégorie, intitulée « Se découvrir », explique le mouvement d'union et de découverte que les VisionnAires ont d'abord vécu sur le plan personnel, puis avec les autres membres du groupe et, finalement, avec la communauté. Il est aussi expliqué en quoi ces diverses rencontres et

découvertes ont permis de faire avancer les connaissances sur l'inclusion. La seconde catégorie, nommée « Lutter pour le pouvoir », aborde les enjeux de résistances aux directives imposées par les autres auxquelles les VisionnAires ont dû faire face. Ces résistances se sont déployées face à la communauté d'organismes en déficience visuelle et face à celle de la course montréalaise. Or, cette lutte avec le monde extérieur était inévitable pour que les VisionnAires puissent prendre leur place. Toutefois, cette catégorie nous permet aussi de découvrir que les membres ont eu plus de difficultés à assumer au grand jour les tensions et les contradictions qu'ils pouvaient y avoir au sein même du groupe. Ainsi, cette catégorie soulève des questionnements sur la manière dont le groupe aurait pu être mieux accompagné pour développer la confiance nécessaire qui l'aurait mené à aborder les tensions sous-jacentes. La dernière catégorie, « Bâtir ensemble un nouveau modèle », parle de l'aspect créatif de ce groupe, qui a proposé des manières de faire et d'être qui sortent des sentiers battus. La position d'ouverture et de vulnérabilité des personnes-ressources a été analysée comme moteur de ce mouvement de création collective. Les avantages du modèle hybride, pour remettre le pouvoir entre les mains des membres, ont ensuite été exposés. Un portrait de l'ensemble de la culture propre aux VisionnAires, qui ne se base pas uniquement sur l'identité de personnes en situation de handicap visuel, a été brossé. Il a ensuite été expliqué comment cette identité a forgé le sentiment d'appartenance de ses membres, qui ont travaillé de manière inclusive dans cette création collective. Finalement, la section « Synthèse » résume, dans un premier temps, les trois catégories, mais propose également des réponses aux questions suggérées par le modèle hybride en travail social de groupe, c'est-à-dire le « quoi », « pourquoi » et « comment » (Roy et Pullen Sansfaçon, 2016). Cette section se conclue avec certaines critiques et limites de ce processus de groupe.

À la lumière de l'expérience vécue avec les VisionnAires et en guise de conclusion, nous souhaiterions proposer des réponses à nos questions de recherche-intervention présentées au chapitre 1. Ces questions étaient : Comment le travail social de groupe, par la pratique de la course à pied, peut-il favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap visuel? Comment proposer une pratique sportive qui aspire à repenser la manière dont les frontières entre les milieux du sport et du parasport ont été construites? Ces réponses se veulent également des conseils offerts aux chercheuses et intervenantes qui souhaiteraient s'inspirer de cette démarche pour produire une intervention de groupe portant sur l'inclusion.

Les Visionnaires nous ont appris que, pour qu'il y ait une réelle inclusion sociale, il importe que les personnes marginalisées ne restent pas dans un monde ségrégué de celui des groupes au pouvoir. En effet, ce n'est pas en s'isolant en vase clos avec nos semblables que se produit l'action d'inclusion sociale. Toutefois, cette union peut comporter des défis afin d'éviter de reproduire un rapport de domination ou d'assimilation des personnes en situation de handicap, ce qui, finalement, nous éloigne de la réelle inclusion. Pour y arriver, les résultats de cette recherche mettent en évidence que les principes du paradigme émancipatoire sont porteurs de réussite et qu'il importe d'accorder un rôle central aux personnes touchées par la situation. Sans la participation totale de David Trudel-Bergamo, les aboutissements de ce projet n'auraient pas été les mêmes. De ce fait, l'inclusion doit être actualisée de manière concrète et ce, dès le tout début du processus. Constaté la place que prenait David au sein du groupe aura été un exemple positif pour les membres sur le fait qu'ils peuvent avoir confiance en leurs propres capacités à reprendre du pouvoir.

Un autre élément à retenir pour proposer une intervention à visées inclusives repose sur l'importance d'instaurer un climat de réciprocité entre les membres. En effet, il peut être risqué dans un projet comme celui-ci de tomber dans une dynamique où des personnes sans handicap viennent charitablement aider des personnes dans le besoin. Divers moyens pour établir cette réciprocité/égalité dans les relations peuvent être mis en place, tels que la prise en charge de tâches par les personnes en situation de handicap visuel, ou encore, déstabiliser les personnes sans handicap en les faisant expérimenter ce que cela représente de courir sans voir. La transformation doit donc toucher à la fois les dominants et les opprimés.

Notre expérience nous mène aussi à conclure qu'il s'est avéré positif que les participants se soient impliqués dans un groupe ouvert puisque cela leur aura permis d'être totalement libre de l'engagement qu'ils souhaitaient y mettre. Cette liberté n'aura pas été un frein à l'action. Bien au contraire, elle aura motivé les membres à travailler en équipe pour réaliser leur projet collectif.

Les Visionnaires nous ont enseigné que l'inclusion ne se fait pas toujours en parlant uniquement des enjeux d'exclusion. À cet effet, l'utilisation du tiers médiateur, c'est-à-dire la course dans ce cas-ci, aura été un élément central. Il aura permis aux membres de discuter majoritairement de solutions, c'est-à-dire la création d'un groupe de course, et non pas uniquement du problème, l'exclusion des personnes en situation de handicap. De ce fait, l'objet de médiation aura fait en sorte

que les membres avaient envie de s'impliquer puisque le groupe offrait un espace ludique et motivant où il faisait bon se réunir.

Les VisionnAires ont aussi proposé une pratique sportive qui repense les frontières entre le sport et le parasport. Un élément important pour y arriver aura été le fait d'exister aux mêmes moments et dans les mêmes lieux sportifs que ceux destinés aux personnes sans handicap. Partager l'espace à la piste d'athlétisme Étienne-Desmarteau aura été un premier pas vers l'abolition de cette frontière entre ces deux univers. À quand le jour où nous pourrions assister à des Jeux olympiques qui combinent, au même moment, les Jeux paralympiques? Certes, cela demande de bousculer l'ordre établi et que les dominants se réorganisent pour faire une place à ces personnes. Les VisionnAires auront été, à moindre échelle, un exemple que cela est possible. Finalement, pour repenser les frontières entre le sport et le parasport, il peut être intéressant d'utiliser le handicap comme cadre. Dans le cas de ce projet, courir en duo a fait partie de ce cadre, tout comme normaliser qu'une personne sans handicap puisse aussi se faire guider à la course.

Que sont devenus les VisionnAires? L'année suivante, c'est-à-dire en 2024, le groupe a repris ses activités sans l'aide des personnes-ressources. Tel que mentionné précédemment, un membre en situation de handicap s'est chargé d'animer les entraînements. Ils ont, encore une fois, partagé l'espace à la piste Étienne-Desmarteau avec le groupe A et plusieurs membres du groupe B se sont impliqués pour soutenir les VisionnAires. Nous espérons que cette expérience de groupe et de médiation sociale ne reste pas une simple exception à la norme et qu'il sera bientôt chose commune que les personnes avec et sans handicap partagent une réelle réciprocité. Ce mémoire abordait l'inclusion dans le milieu du sport, mais cela pourrait être aussi transférable au monde du travail, de la culture ou de la politique par exemple. Cette recherche a démontré également que l'étiquette « de la personne qui a besoin d'être prise en charge », apposée sur les personnes en situation de handicap, est archaïque et qu'il est maintenant possible de revoir le rôle qu'elles occupent en société. Nous espérons que les structures seront pensées de manière plus inclusive, c'est-à-dire en fonction d'accorder une réelle place à ces personnes, et non pas leur offrir uniquement des espaces et des lieux en marge, comme l'exemple des paralympiques.

Nous encourageons les étudiantes, chercheuses, travailleuses sociales à oser créer des connaissances qui sortent des barèmes traditionnels imposés par les institutions. Dans le cadre de cette

recherche-intervention, nous avons dû, à quelques reprises, défendre nos choix qui busculaient les pratiques propres à la maîtrise en travail social, comme l'idée que David agisse, au même titre que nous, en tant que copenseur et coanimateur pour l'ensemble de cette démarche. Or, ce processus aura, nous l'espérons, offert un regard nouveau et transformateur sur les enjeux d'inclusion.

ANNEXE A

Liste des projets réalisés lors de la phase exploratoire

- Entraînement en binôme avec M. Trudel-Bergamo à la course à pied et participation aux demi-marathons de Longueuil (Édition 2022) et de On court Montréal (Édition 2022).
- Organisation d'une activité de ski de fond en partenariat avec la Fondation INCA et la Fondation des Sports adaptés.
- Organisation d'une journée de bénévolat avec les membres de la Fondation INCA pour la série mondiale de Para Triathlon de Montréal.
- Course en binôme avec M. Trudel-Bergamo lors de sorties organisées par le Club de Trail de Bromont.
- Intégration de M. Trudel-Bergamo au club de course B. M. Trudel-Bergamo a été en mesure de sensibiliser les membres à sa réalité, de créer des liens d'amitié avec eux et s'assurer que certaines adaptations, en lien avec sa réalité, soient faites par les entraîneurs (ex. décrire le mouvement qui est proposé).
- Participation de M. Trudel-Bergamo à l'organisation de certaines activités du club, tel que la coanimation avec nous d'un atelier qui se nommait *La course à l'aveugle*. L'objectif de l'atelier était de faire vivre aux membres (qui ne sont pas en situation de handicap visuel) une expérience de course en binôme, soit dans le rôle de guide ou en tant que personne qui ne voit pas et qui doit se faire guider. M. Trudel-Bergamo a participé également à l'organisation de la fête de Noël du club de course.
- Participation avec M. Trudel-Bergamo au colloque Point de Connexion d'INCA qui traite de divers sujets en lien avec la cécité. Nous avons présenté en duo une conférence intitulée : *La course à pied, un sport accessible? Défis, enjeux et réussites*.

ANNEXE B

Tableau étapes du processus de recherche-intervention

Inspiré de : Turcotte, D. et Lindsay, J. (2019). L'intervention sociale auprès des groupes (4e édition). Che-nelière éducation.

| | <u>Buts</u> | <u>Démarches</u> |
|---|--|--|
| 1-Phase planification (Septembre 2021 à juillet 2023) | Analyse de la situation | <ul style="list-style-type: none"> - Phase exploratoire : entrevues et activités réalisées (liste en Annexe A). - Arrimage avec l'organisme la Fondation INCA. - Lectures, recherches et rédaction du projet de recherche-intervention. |
| | Choix du modèle de travail social de groupe : combinaison autogéré et axé sur l'aide mutuelle. | <ul style="list-style-type: none"> - Discussion avec la Fondation INCA et la direction de maîtrise. - Lectures et recherches menées pour la rédaction du projet de recherche-intervention. - Arrimage avec un superviseur clinique pour nous soutenir au moment de la réalisation de l'intervention. |
| | Planification de la structure | <ul style="list-style-type: none"> - Première rencontre : jeudi 27 juillet à 18h30 au local de la Fondation INCA. - Élaboration des objectifs d'intervention (voir tableau section 3.3.3) et d'apprentissage (voir tableau section 3.3.4) - Objectifs, valeurs et normes du groupe : à déterminer avec les membres. - Réflexion concernant les enjeux éthiques du projet / Dépôt de la demande CERPE (mai 2023) /rédaction du formulaire d'information et de consentement. - Rédaction de la présentation écrite du projet destiné au recrutement des membres. |
| | Constitution du groupe | <ul style="list-style-type: none"> - Promotion du groupe via les réseaux sociaux, la Fondation INCA, bouche-à-oreille, etc. : juin et juillet 2023 puis en continue pendant la phase début et travail. - Contacts pré-groupe : juin et juillet 2023. - Entretiens individuels semi-dirigés auprès des membres volontaires (thèmes abordés : expérience personnelle dans le sport et loisir, l'inclusion des personnes en situation de handicap, les attentes face au projet, etc. *Voir questions en Annexe B) : juin, juillet et août 2023. - Début du groupe ouvert, basé sur le volontariat, arrivée de nouveaux membres en continue et fin de l'implication d'un ou des membres selon leur décision/besoin. Les membres recrutés : avec ou sans handicap visuel. |
| 2- Phase début (Août 2023) | Formalisation du mode de fonctionnement du groupe à amorcer lors de la première | <ul style="list-style-type: none"> - Obtenir de façon continue, libre et éclairée le consentement des membres à participer à ce projet de recherche-intervention. |

| | | |
|--|---|--|
| | rencontre puis à renouveler de façon continue tout au long du projet | <ul style="list-style-type: none"> - Créer un climat de confiance propice à l'émergence des dynamiques d'aide mutuelle. - Établir avec le groupe les modalités de fonctionnement, valeurs et objectifs. - Développer l'esprit critique du groupe avec les questions « quoi », « pourquoi » et « comment ». - Stimuler l'engagement des membres et leur participation. <p>Travail d'analyse pour la recherche-intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documenter par la prise de note les observations que nous avons réalisées pendant les rencontres et les entraînements de groupe via la grille d'observation des dynamiques d'aide mutuelle, de solidarité et du développement de la pensée critique (Annexe D) - Bénéficier d'un soutien clinique par le superviseur externe des deux coanimateurs. |
| 3- Phase travail (Septembre et octobre 2023) | Accompagner le groupe vers sa propre prise en charge | <ul style="list-style-type: none"> - Déléguer le pouvoir aux membres et au groupe (ex. tâches, décisions, actions qui concerne le groupe). - Aider le groupe à trouver des stratégies pour faire face aux obstacles rencontrés dans le fonctionnement du groupe. - Poursuivre le développement de l'esprit critique des membres avec les questions « quoi », « pourquoi » et « comment ». - Accompagner le groupe pour le développement et le maintien des dynamiques d'aide mutuelle. <p>Travail d'analyse pour la recherche-intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documenter par la prise de note les observations que nous avons réalisées pendant les rencontres et les entraînements de groupe (Annexe D). - Bénéficier d'un soutien clinique par le superviseur externe des deux coanimateurs. |
| 4- Phase dissolution/reconstruction (Novembre 2023 à 2025) | Fin de l'implication active des personnes-ressources auprès du groupe | <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre bilan avec les membres : novembre 2023. - Entretiens individuels semi-dirigés post-groupe avec les membres volontaires (Thèmes abordés : expériences vécues dans le cadre du projet, éléments facilitants et obstacles rencontrés, rôle, changements concernant l'inclusion, recommandations, etc. *Voir questions en Annexe c) : novembre 2023. - Les suites du groupe selon la décision des membres et de la Fondation INCA. |
| | Analyse du processus de groupe dans le cadre de la recherche-intervention | <ul style="list-style-type: none"> - Bilan avec la direction de recherche et le superviseur clinique février 2024. - Analyse des résultats à partir des concepts centraux choisis au chapitre portant sur le cadre conceptuel : février 2024 à décembre 2024. - Rédaction de la suite du mémoire : février 2024 à décembre 2024. -Dépôt initial du mémoire : janvier 2025 |
| | Soutenir l'autogestion du groupe | <ul style="list-style-type: none"> - Fin de notre participation active à titre de personne-ressource et redéfinir notre rôle au sein du groupe : en continue depuis décembre 2023 |

| | | |
|--|--|--|
| | | -Soutenir les initiatives d'autogestion si le groupe souhaite poursuivre ses activités : décembre 2023 jusqu'à une durée indéterminée. |
|--|--|--|

ANNEXE C

Tableau des objectifs d'apprentissage

| Objectifs généraux | Objectifs spécifiques | Moyens |
|---|---|---|
| <p>1) Consolider des habiletés spécifiques au travail social de groupe autogéré et axé sur l'aide mutuelle (modèle hybride)</p> | <p>À la fin de l'expérimentation je serai en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relever des situations/interactions au sein du groupe propices à l'émergence des dynamiques d'aide mutuelle. - Repérer les dynamiques d'aide mutuelle présentes au sein du groupe - Implanter des moments de discussion au sein du groupe favorables aux discussions concernant les questions « quoi », « pourquoi » et « comment ». - Initier le groupe à une réflexion critique sur les oppressions vécues par les personnes en situation de handicap dans le sport et dans la société en général. - Renseigner le groupe sur les moyens possibles pour mener une/des actions collectives. | <ul style="list-style-type: none"> - Supervision - Échanges, discussions, observations et rétroactions avec notre coanimateur et notre direction de maîtrise - Notes évolutives /journal de bord |
| <p>2) Devenir une partenaire du groupe</p> | <p>Systématiser les habiletés suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Stimuler les interactions libres et spontanées -Saisir toutes occasions susceptibles d'une prise de décision par le groupe - Laisser le groupe agir de lui-même - Déléguer des tâches au groupe en lien avec l'organisation - Installer un mode de décision démocratique | |
| <p>3) Développer des habiletés à mener une intervention qui utilise un tiers médiateur (la course à pied)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des entraînements de course. - Adapter les entraînements de course à pied selon la réalité des participants (ex. forme physique, niveau d'implication désiré, etc.). - Implanter des moments de discussion où les membres du groupe pourront faire des liens entre leur implication au groupe de course et leur vécu en dehors du groupe. | |

| | | |
|---|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Saisir des occasions favorables au transfert des connaissances acquises dans le sport vers la vie personnelle et la société. | |
| 4) Développer notre capacité d'analyse du processus et des retombées du projet | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en relation les observations réalisées des phénomènes d'aide mutuelle, des dynamiques de groupe et de l'utilisation du tiers médiateur avec la problématique et les concepts présentés dans les deux premiers chapitres. - Analyser les retombées du projet ainsi que ses potentialités à être répliqué. | |
| 5) Développer et consolider nos connaissances sur nous-mêmes en tant que travailleuse sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Identifier nos croyances, valeurs, limites et forces en intervention. - Rester vigilante et critique sur la cohérence des attitudes des personnes-ressources avec le modèle utilisé. - Reconnaître nos propres mécanismes d'oppression/exclusion lors de cette recherche-intervention. - Verbaliser nos connaissances sur nous-mêmes au groupe, à notre coanimateur, à notre superviseur et à notre direction de maîtrise. | |

ANNEXE D

Affiche et texte promotionnel pour le recrutement des membres



Coureurs et coureuses adultes recherchés-és avec ou sans limitation visuelle!

Tu as envie de prendre part à un projet de recherche-intervention novateur en travail social portant sur l'inclusion dans le milieu de la course à pied?

Une étudiante à la maîtrise en travail social de l'UQAM en collaboration avec la Fondation INCA souhaite :

- Mettre sur pied un groupe autogéré de course à pied qui soit inclusif et destiné à la fois aux coureurs et coureuses sans handicap et à celles et ceux qui vivent avec une limitation visuelle;
- Échanger et réfléchir collectivement à la notion d'inclusion dans le sport;
- Courir, s'entraider et avoir du plaisir tous ensemble.

Ce projet est pour toi si :

- Tu n'as pas de contre-indication médicale à pratiquer la course à pied;
- Tu es un(e) coureur(se) sans expérience, intermédiaire ou bien confirmé(e) dans ton sport.

Déroulement :

- Première rencontre pour l'organisation du projet le 27 juillet à 18h30 au local de la Fondation INCA (2085 rue Parthenais, Montréal, H2K 3T1). Ce sera l'occasion de se réunir pour la première fois, de discuter de la manière dont le groupe fonctionnera et de cibler certains objectifs.

- Entraînements de course à pied en groupe débutent le 1er août. Ils se dérouleront les mardis 18h à la piste Étienne-Desmarreau (angle Bellechasse et 16e avenue) et les jeudis 18h au chalet du parc Maisonneuve. Les jours et lieux des entraînements sont susceptibles d'être modifiés selon les besoins et les décisions prises par le groupe.
- La participation est libre et volontaire : tu viens quand tu veux et tu peux venir avec ou sans partenaire de course.

Ça t'intéresse! Tu as des questions? Contactez-nous :

David Trudel-Bergamo, travailleur social et chef du programme Récréatif à la Fondation INCA

Courriel : [REDACTED] ou cellulaire : [REDACTED]

Marie-Claude Garceau, travailleuse sociale et candidate à la maîtrise en travail social à l'UQAM

Courriel : marie.claude.garceau@gmail.com ou cellulaire : [REDACTED]

(Description de l'image : Une fine ligne forme la silhouette d'un coureur et de deux coureuses. Texte : Coureuses et coureurs recherchés avec ou sans limitation visuelle dans le cadre d'une recherche-intervention en travail social portant sur l'inclusion dans le milieu de la course. Avec le logo d'INCA et celui de l'UQAM.)

ANNEXE E

Formulaire de consentement



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

Accompagnement d'un groupe de course autogéré destiné à des personnes adultes avec et sans handicap visuel

Étudiante-Chercheuse

Marie-Claude Garceau, étudiante à la maîtrise en travail social. 514-386-1184

Direction de recherche

Anne-Marie Piché, professeure à l'école de travail social. 514-987-3000 p.4897

Ginette Berteau, professeure associée à l'école de travail social. [REDACTED]

Coanimateur

David Trudel-Bergamo, travailleur social et chef du programme Récréatif à la Fondation INCA. [REDACTED]

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche-intervention qui implique que vous preniez part à un groupe de course à pied autogéré destiné aux personnes sans handicap et aux personnes en situation de handicap visuel. Avant d'accepter de vous impliquer dans ce projet, nous vous encourageons à lire attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette recherche-intervention, les procédures, les avantages, les risques et les inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles de manière à ce que vous consentiez à participer en toute connaissance de cause.

Description du projet et de ses objectifs

- L'objectif de cette recherche-intervention est de rassembler des personnes en situation de handicap visuel avec des personnes sans handicap dans le but de créer un groupe de course à pied qui soit inclusif pour tous. Puisqu'il s'agit d'un groupe autogéré, vous serez invité à donner votre opinion sur la façon de procéder, sur les valeurs qui guident ce groupe, sur ses finalités et ses objectifs. Si vous le souhaitez, vous pourrez aussi vous engager dans diverses tâches et responsabilités. En procédant de cette manière, les solutions proposées viendront des personnes concernées par le handicap visuel en collaboration avec des personnes qui n'ont pas de handicap. Il est à noter que vous êtes libre de choisir le degré d'engagement que vous voulez investir dans ce groupe. Vous pouvez aussi retirer votre participation à tout moment.
- Le projet débutera le jeudi 27 juillet à 18h30 par une première réunion des membres. Cette réunion se déroulera au local de la Fondation INCA (2085 rue Parthenais, Montréal). Puis, vous serez invité à prendre part à des entraînements de course qui auront lieu les mardis et/ou jeudis au parc Maisonneuve ou à la piste d'athlétisme Étienne-Desmarteau (coin Bellechasse et 16^e Avenue). À noter que les jours, les heures et les lieux d'entraînements pourraient être modifiés selon les besoins et les décisions des participants. D'autres rencontres d'échange pour discuter du fonctionnement du groupe pourraient être organisées par les membres.
- Puisqu'il s'agit d'un groupe ouvert, vous pouvez venir quand vous le souhaitez, seul ou accompagné. Nous ne sommes pas en mesure de prévoir le nombre de participants total à ce projet.
- Dans le cadre de cette recherche-intervention, nous ciblons des personnes adultes, vivant avec ou sans

limitation visuelle. Vous devez avoir un intérêt pour la course à pied, mais sans nécessairement posséder de l'expérience préalable dans ce sport. Les personnes présentant une contre-indication médicale à pratiquer la course ne sont pas admises ainsi que celles ne respectant pas les valeurs et les règles décidées par les membres (ex. respect envers les autres personnes, règles de sécurité à appliquer lorsque vous courez en tant que guide, etc.).

Nature et durée de votre participation

La nature et la durée de votre participation dépendront de votre intérêt et de vos disponibilités. Le projet de recherche-intervention se déroulera sur 12 semaines, c'est-à-dire du 27 juillet 2023 à la fin octobre 2023. Toutefois, le groupe pourra poursuivre ses rencontres et ses entraînements après cette date si les membres le désirent. Nous vous rappelons que vous choisissez vous-même le niveau d'implication et d'engagement que vous souhaitez investir dans ce groupe.

Voici certaines activités ou tâches auxquelles vous pourriez prendre part pendant ce projet :

- Participer aux entraînements de course en tant que personne guide ou personne guidée.
- Prendre part aux rencontres qui visent à mettre en place l'organisation de ce groupe de course. Dans ces rencontres, vous pourrez partager votre opinion et vos solutions sur l'inclusion des personnes en situation de handicap visuel dans le monde du sport et dans la société en général.
- S'engager dans diverses tâches pour l'organisation du groupe. Exemple : animer un entraînement, donner une formation sur les techniques à utiliser pour courir en binôme, faire la promotion du groupe, organiser une réunion, etc.
- Nous recherchons aussi des participants volontaires à réaliser une entrevue d'environ 30 minutes avant et à la fin du processus de groupe. Avec votre consentement, cette entrevue pourrait être enregistrée. Le cas échéant, toutes les mesures, telles que décrites ci-bas dans la section confidentialité, seront prises pour assurer votre confidentialité.

Avantages liés à la participation

Votre participation à ce projet vous permettra de prendre part à une recherche où vous détiendrez du pouvoir sur le processus et les objectifs de la création de ce groupe de course, et ce, dans le but de favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap visuel dans le sport. De plus, la pratique d'un sport, telle la course à pied, peut générer des retombées positives sur la santé physique et psychologique. Votre participation vous permettra également de tisser de nouveaux liens sociaux.

Risques liés à la participation

Puisqu'il s'agit d'un projet qui implique la course à pied, vous pourriez ressentir des inconforts en lien avec les efforts physiques déployés (ex. douleurs physiques liées aux courbatures, fatigue après les entraînements, blessures reliées à la pratique d'un sport). Comme certains participants seront guidés par un(e) partenaire de course, il est à prévoir que des accidents pourraient arriver (ex. une chute). Si vous souhaitez vous dévoiler au groupe concernant les enjeux que vous avez vécus concernant l'exclusion sociale, cela pourrait potentiellement générer des émotions négatives ou des inconforts. De plus, vous pourriez possiblement vivre des impacts sociaux, tels des préjugés défavorables envers les capacités des personnes en situation de handicap en lien avec leur participation à un groupe de sport.

Nous avons pris certaines dispositions afin d'amoindrir les risques énumérés ci-dessus :

- Afin de bien vous accompagner dans votre pratique de la course à pied, nous utiliserons des programmes d'entraînement de course conçus par un kinésologue, soit ceux tirés du livre *Courir Mieux* de Jean-François Harvey. Nous pourrions le consulter personnellement en cas de besoin ou de question particulière.
- Une formation sera créée par les membres du groupe afin d'enseigner aux nouveaux participants les techniques pour la course en binôme (en tant que guide ou personne guidée).
- Si, pendant le déroulement du groupe, il vous arrivait de vivre des émotions négatives ou une situation inconfortable, nous vous invitons à nous en faire part ou encore à l'adresser aux membres du groupe afin que vous puissiez recevoir le soutien nécessaire. Si cet enjeu ne peut être résolu au sein du groupe, nous vous référerons vers des ressources susceptibles de vous aider.

Confidentialité

Vos informations personnelles ne seront connues que de la chercheuse, du coanimateur et des directrices de

recherche et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats. Cela veut dire que votre anonymat sera préservé lors de la présentation des résultats dans le mémoire de maîtrise ou dans toute autre parution. Les entrevues transcrites seront numérotées et seule la chercheuse et ses directrices auront accès à la liste des participantes, des participants et du numéro qui leur aura été attribué. Les enregistrements seront détruits dès qu'ils auront été transcrits et tous les documents relatifs à votre entrevue seront conservés sous clé durant la durée de la recherche. L'ensemble des documents seront détruits 6 mois après l'obtention du mémoire de maîtrise.

Il est à noter toutefois que nous ne pouvons assurer votre confidentialité lors des entraînements de course puisqu'ils se dérouleront dans un lieu public. De plus, il ne nous sera pas possible d'assurer votre confidentialité si vous décidez de faire la promotion du projet via les réseaux sociaux par exemple.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser de participer à ce projet ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser verbalement Marie-Claude Garceau ou David Trudel-Bergamo ou à arrêter de vous présenter aux rencontres. Si vous le souhaitez, nous pourrions détruire les données vous concernant si vous avez participé à l'entrevue pré-groupe. Toutefois, il ne sera pas possible de détruire les données provenant des observations que nous avons faites sur la dynamique de groupe lors des rencontres considérant qu'elles ne concernent pas les participants de manière individuelle, mais plutôt dans un ensemble groupal. De plus, il est à noter que votre refus de participer à ce projet n'altèrera pas votre droit à recevoir des services de la part de la Fondation INCA.

Compensation

Vous ne recevrez pas de compensation financière pour votre participation à ce projet de recherche.

Accès aux résultats de cette recherche

Si vous souhaitez avoir accès aux résultats de cette recherche qui seront présentés sous la forme d'un mémoire de maîtrise, mentionnez-le à Marie-Claude Garceau qui vous informera par courriel lors de la parution.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet: Marie-Claude Garceau ; [REDACTED] ou David Trudel-Bergamo ; [REDACTED]

Des questions sur vos droits? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines impliquant des êtres humains (CERPÉ FSH) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPÉ FSH: cerpe.fsh@uqam.ca ou 514-987-3000, poste 20548.

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

(a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire; (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;

(c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;

(d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

ANNEXE F

Logo des VisionnAires



ANNEXE G

Guide d'entretien semi-dirigé post-groupe

Question 1 : Pourriez-vous me parler de votre expérience dans le groupe de course auquel vous avez pris part dans le cadre de ce projet?

Question 2 : Quels ont été les éléments facilitants et les obstacles à votre inclusion dans ce groupe?

Question 3 : Quel rôle ou quelle place avez-vous occupé dans ce groupe?

Question 4 : Quelles seraient vos recommandations pour améliorer le fonctionnement de ce groupe?

Exemple :

a) Sur le rôle des animateurs.

b) Sur l'engagement du groupe.

c) Sur le climat du groupe.

d) Sur la course en binôme en tant que guide ou personne guidée.

e) Sur l'autogestion du groupe

ANNEXE H

Grille d'observation des dynamiques d'aide mutuelle, de solidarité et du développement de la pensée critique

Références : Adapté par Berteau, G. (2017) à partir de : Breton, M. (2012). Small Steps Toward Social Justice. *Social Work with Groups*, 35(3), 205-217.
Ginette Berteau, t.s., École de travail social, UQAM, Montréal, Québec
Louise Warin, ESAS, HELMo, Liège, Belgique. Janvier 2014.
Roy, V. et Pullen-Sansfaçon, A. (2016). Promoting Individual and Social Changes: A Hybrid Model of Social Work with Groups. *Social Work with Groups*, 39(1), 4-20.

Consignes : En tenant compte de la réalité du groupe, cocher la case qui correspond le mieux à ce qui se passe pour chacune des dynamiques d'aide mutuelle et commenter.

Date de la rencontre :

Lieu de la rencontre :

Type de rencontre (entraînement de course ou rencontre de discussion/organisation) :

1. Le partage d'information : Les membres du groupe partagent des informations personnelles et réalisent qu'ils ne sont pas seuls dans leur situation. Ils deviennent des ressources les uns envers les autres. Cette dynamique permet aux membres de prendre conscience que leur point de vue compte autant que celui des autres membres, ce qui fait en sorte qu'ils se sentent faire partie d'une communauté.

- Les membres du groupe partagent peu ou pas d'information et d'idées.
- Les membres échangent un peu sur des idées, des valeurs et des croyances relatives aux réalités vécues en lien avec leur contexte de groupe.
- Il y a une circulation d'information au sujet des idées, des valeurs et croyances relatives aux réalités vécues.
- Les membres sont des personnes-ressources les un(e)s pour les autres.

Commentaires :

Cette dynamique est observée majoritairement:

- Chez les personnes en situation de handicap visuel.
- Chez les personnes qui ne sont pas en situation de handicap visuel.
- Entre tous les membres du groupe.

Autre.

Commentaires :

Par le déploiement de cette dynamique, le groupe répond-il à la question « quoi » (quel est le problème), « pourquoi » (quelles sont les causes sociales sous-jacentes à ce problème) ou « comment » (quelles seraient les solutions possibles)?

Commentaires :

2. La confrontation des idées : Au sein du groupe, les membres expérimentent qu'il est correct d'être en désaccord avec certains points de vue provenant des autres membres. Les débats entre les membres et envers les idées véhiculées par la société sont permis au sein du groupe et/ou dans la communauté.

Les différences d'idées et de points de vue sont peu ou pas exprimées.

Les débats et la confrontation d'idées se déroulent dans un climat tendu.

Lors de débats d'idées, le groupe est attentif et respectueux de l'opinion des membres.

La qualité des débats et de la confrontation d'idées permet l'évolution, l'échange ou le changement d'opinions.

Commentaires :

Cette dynamique est observée majoritairement:

Chez les personnes en situation de handicap visuel.

Chez les personnes qui ne sont pas en situation de handicap visuel.

Entre tous les membres du groupe.

Autre.

Commentaires :

Par le déploiement de cette dynamique, le groupe répond-il à la question « quoi » (quel est le problème), « pourquoi » (quelles sont les causes sociales sous-jacentes à ce problème) ou « comment » (quelles seraient les solutions possibles)?

Commentaires :

3. La discussion de sujets tabous : Les membres prennent conscience de la nature des tabous présents au sein du groupe et des aspects sociaux et culturels de ceux-ci. Les membres arrivent à parler de ces tabous et des impacts de ceux-ci sur leurs conditions de vie. Ils identifient le rôle que la communauté et les institutions jouent dans la perpétuation de ces tabous.

Le groupe traite peu ou pas de sujets tabous ou délicats.

Le groupe est réceptif à une discussion en surface sur des sujets tabous.

Le groupe explore en profondeur les sujets tabous et fait certains liens avec la dimension sociale de ceux-ci.

Le traitement de sujets tabous par les membres contribue à l'atteinte de ses objectifs et au développement d'un discours critique

Commentaires :

Cette dynamique est observée majoritairement:

- Chez les personnes en situation de handicap visuel.
- Chez les personnes qui ne sont pas en situation de handicap visuel.
- Entre tous les membres du groupe.
- Autre.

Commentaires :

Par le déploiement de cette dynamique, le groupe répond-il à la question « quoi » (quel est le problème), « pourquoi » (quelles sont les causes sociales sous-jacentes à ce problème) ou « comment » (quelles seraient les solutions possibles)?

Commentaires :

4. La proximité (toutes et tous dans le même bateau) : Les membres réalisent qu'ils vivent des situations et difficultés similaires, ce qui renforce les liens entre eux. La collectivisation des enjeux permet de se sentir plus fort et solidaire face aux changements et objectifs qu'ils souhaitent atteindre au sein du groupe et de la communauté.

- Les membres sont centrés sur leurs besoins personnels et sont peu ou pas sensibles aux préoccupations des autres membres.
- Le groupe prend conscience de la similitude des réalités individuelles.
- La prise de conscience d'être dans le même bateau permet aux membres de créer des liens forts pour l'atteinte d'objectifs au sein du groupe ou au sein de la communauté.

Commentaires :

Cette dynamique est observée majoritairement:

- Chez les personnes en situation de handicap visuel.
- Chez les personnes qui ne sont pas en situation de handicap visuel.
- Entre tous les membres du groupe.
- Autre.

Commentaires :

Par le déploiement de cette dynamique, le groupe répond-il à la question « quoi » (quel est le problème), « pourquoi » (quelles sont les causes sociales sous-jacentes à ce problème) ou « comment » (quelles seraient les solutions possibles)?

Commentaires :

5. Le soutien mutuel : Les membres s'offrent du soutien entre eux (protection, acceptation, validation, éducation, etc.) et réalisent de quelle manière l'environnement externe au groupe (ex. la communauté) peut offrir aussi du soutien.

- Le groupe offre peu ou pas de soutien.
- Le climat du groupe est plus sympathique qu'empathique.
- Le groupe est capable de soutien mutuel à l'égard de la situation d'un ou de plusieurs membre(s).
- Le groupe se tourne vers l'environnement externe au groupe pour obtenir du soutien.

Commentaires :

Cette dynamique est observée majoritairement:

- Chez les personnes en situation de handicap visuel.

- Chez les personnes qui ne sont pas en situation de handicap visuel.
- Entre tous les membres du groupe.
- Autre.

Commentaires :

Par le déploiement de cette dynamique, le groupe répond-il à la question « quoi » (quel est le problème), « pourquoi » (quelles sont les causes sociales sous-jacentes à ce problème) ou « comment » (quelles seraient les solutions possibles)?

Commentaires :

6. Les attentes et demandes mutuelles : Les membres s'offrent du soutien, mais développent également des attentes et des demandes les uns envers les autres. Les membres appliquent ces attentes et demandes pour le bon fonctionnement du groupe autogéré. Ces attentes et demandes pouvant même mener à des actions sociales visant à améliorer leur situation.

- Le groupe demande peu ou d'implication de ses membres.
- Le groupe prend en charge des décisions et des tâches.
- Le groupe développe des compétences de réflexion critique et les met en application dans des actions au sein du groupe et à l'extérieur.

Commentaires :

Cette dynamique est observée majoritairement:

- Chez les personnes en situation de handicap visuel.
- Chez les personnes qui ne sont pas en situation de handicap visuel.
- Entre tous les membres du groupe.
- Autre.

Commentaires :

Par le déploiement de cette dynamique, le groupe répond-il à la question « quoi » (quel est le problème), « pourquoi » (quelles sont les causes sociales sous-jacentes à ce problème) ou « comment » (quelles seraient les solutions possibles)?

Commentaires :

7. L'aide à la résolution de problèmes individuels : Le groupe développe de nouvelles façons de comprendre et de résoudre un problème en développant entre autres une vision qui prend en compte les enjeux et le contexte social (développement de la conscience critique).

- Les problèmes de chacun sont peu ou pas connus par les uns et les autres.
- Les problèmes de chacun sont connus par les membres du groupe et celui-ci peut aider une personne qui vit une situation particulière.
- Les processus collectifs de résolution des problèmes sont significatifs pour une majorité des membres du groupe et ils sont interprétés en tenant compte des enjeux et du contexte social.

Commentaires :

Cette dynamique est observée majoritairement:

- Chez les personnes en situation de handicap visuel.

- Chez les personnes qui ne sont pas en situation de handicap visuel.
- Entre tous les membres du groupe.
- Autre.

Commentaires :

Par le déploiement de cette dynamique, le groupe répond-il à la question « quoi » (quel est le problème), « pourquoi » (quelles sont les causes sociales sous-jacentes à ce problème) ou « comment » (quelles seraient les solutions possibles)?

Commentaires :

8. L'expérimentation de façons de faire et d'être : Dans un cadre sécuritaire, le groupe expérimente de nouvelles façons de penser et d'agir. Le groupe utilise ces nouvelles compétences pour exercer une influence dans d'autres sphères extérieures au groupe et aborder les enjeux de justice sociale.

- Les membres ne prennent pas le risque d'expérimenter de nouvelles façons de faire à l'intérieur du groupe.
- Le groupe expérimente avec réserve de nouvelles façons de faire.
- Le groupe accepte d'apprendre par essai et erreur et les membres se soutiennent mutuellement dans leurs expérimentations.
- En fonction des réalités respectives, les membres transfèrent personnellement et/ou collectivement ces expérimentations dans des situations extérieures au groupe.

Commentaires :

Cette dynamique est observée majoritairement:

- Chez les personnes en situation de handicap visuel.
- Chez les personnes qui ne sont pas en situation de handicap visuel.
- Entre tous les membres du groupe.
- Autre.

Commentaires :

Par le déploiement de cette dynamique, le groupe répond-il à la question « quoi » (quel est le problème), « pourquoi » (quelles sont les causes sociales sous-jacentes à ce problème) ou « comment » (quelles seraient les solutions possibles)?

Commentaires :

9. La force du nombre : Les personnes prennent conscience qu'elles sont plus fortes lorsqu'elles ne sont pas seules à faire face à une situation problématique ou difficile. Les membres du groupe s'unissent pour mettre en œuvre des solutions et ils prennent conscience que ce sentiment peut être appliqué au groupe, mais aussi au sein de la communauté.

- Les membres du groupe n'ont pas conscience d'une force commune.
- Le groupe présente une solidarité pour l'atteinte des objectifs personnels et de groupe.
- Le groupe mène des actions sociales à l'extérieur du groupe qui font sens pour lui.

Commentaires :

Cette dynamique est observée majoritairement:

- Chez les personnes en situation de handicap visuel.
- Chez les personnes qui ne sont pas en situation de handicap visuel.
- Entre tous les membres du groupe.
- Autre.

Commentaires :

Par le déploiement de cette dynamique, le groupe répond-il à la question « quoi » (quel est le problème), « pourquoi » (quelles sont les causes sociales sous-jacentes à ce problème) ou « comment » (quelles seraient les solutions possibles)?

Commentaires :

ANNEXE I

Tableau résumé des rencontres des VisionnAires entre le 27 juillet 2023 et le 17 janvier 2024

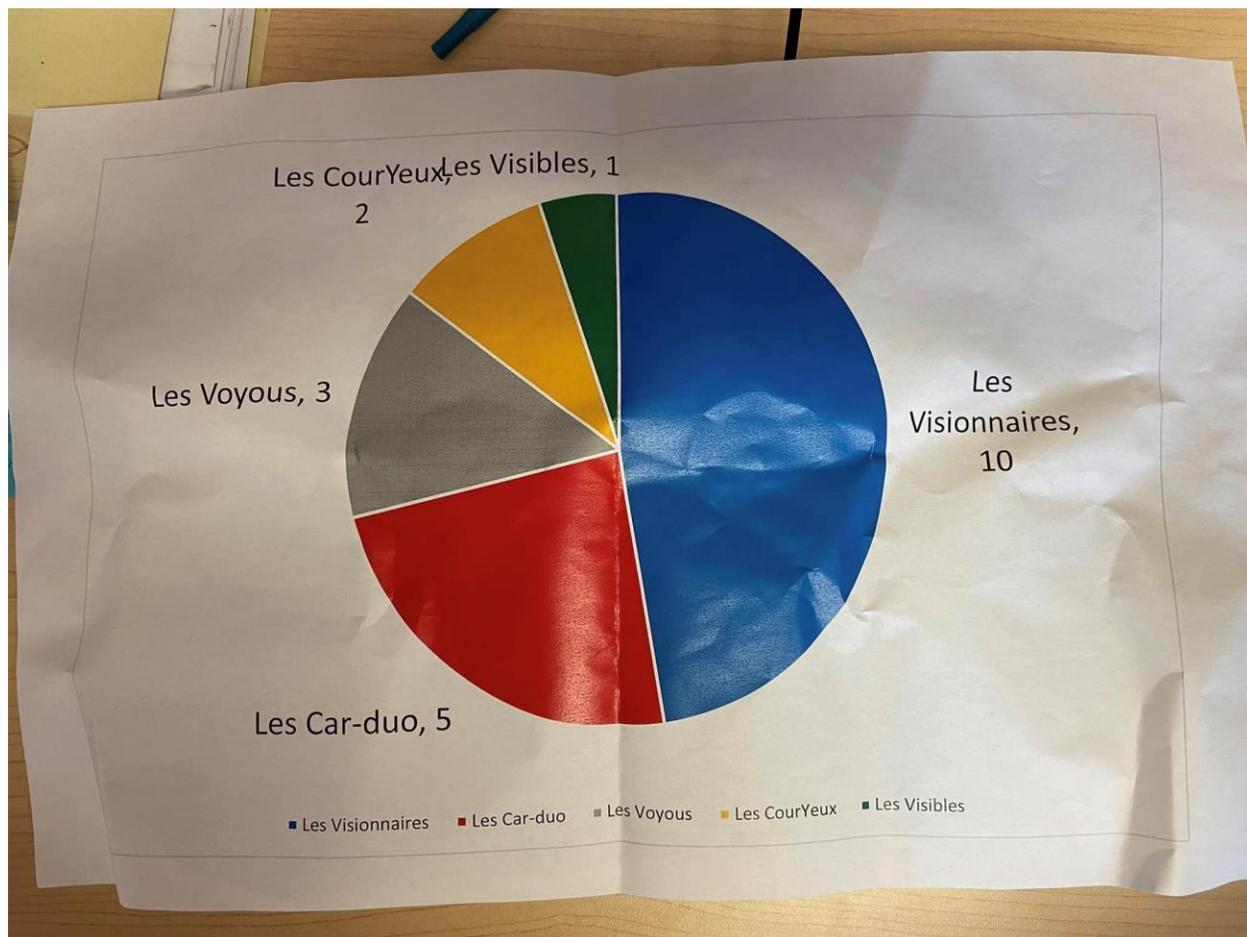
| Date | Lieu | Nombre de participants |
|------------------|---|---|
| Jeudi 27 juillet | Bureau Fondation INCA | 15 participants (7 personnes en situation de handicap visuel 2 femmes et 5 hommes et 8 personnes n'ayant pas de handicap 6 femmes et 2 hommes). |
| Mardi 1er août | Piste Étienne-Desmar-teau | 15 participants (6 personnes en situation de handicap visuel et 9 personnes n'ayant pas de handicap). |
| Jeudi 3 août | Parc Maisonneuve | Entrainement annulé en raison des orages |
| Mardi 8 août | Piste Étienne-Desmar-teau | 10 participants (5 personnes en situation de handicap visuel et 5 personnes n'ayant pas de handicap). |
| Jeudi 10 août | Parc Maisonneuve | 5 participants (3 personnes en situation de handicap visuel et 2 personnes n'ayant pas de handicap) |
| Mardi 15 août | Piste Étienne-Desmar-teau (soirée glacière) | 13 personnes (6 personnes en situation de handicap visuel et 7 personnes n'ayant pas de handicap) |
| Jeudi 17 août | Parc Maisonneuve | 4 participants (uniquement des personnes n'ayant pas de handicap) |
| Mardi 22 août | Piste Etienne-Desmar-teau | 10 participants (5 personnes en situation de handicap visuel et 5 personnes n'ayant pas de handicap) |
| Jeudi 24 août | Parc Maisonneuve (soirée glacière) | 10 participants (4 personnes en situation de handicap visuel et 6 personnes n'ayant pas de handicap) |
| Samedi 26 août | Parc La Fontaine | ** Initiative d'une personne en situation de handicap visuel. Ni nous-même ni M. Trudel-Bergamo n'a été présents à cet entraînement** 3 participants (2 personnes en situation de handicap visuel et 1 personnes n'ayant pas de handicap) |
| Mardi 29 août | Piste Étienne-Desmar-teau | 15 participants (4 personnes en situation de handicap visuel et 6 personnes n'ayant pas de handicap) et 2 |

| | | |
|---------------------|---|--|
| | | enfants qui n'ont pas participé à la course mais qui étaient tout de même présents |
| Jeudi 31 août | Parc Maisonneuve | 14 participants (8 personnes en situation de handicap visuel et 6 personnes n'ayant pas de handicap) |
| Mardi 5 septembre | Piste Étienne-Desmar-teau (soirée glacière) | 11 participants (4 personnes en situation de handicap visuel et 7 personnes n'ayant pas de handicap) |
| Samedi 9 septembre | Parc Maisonneuve | 4 participants (2 personnes en situation de handicap visuel et 2 personnes n'ayant pas de handicap) et d'autres membres du groupe de course les Pélicans |
| Mardi 12 septembre | Piste Étienne-Desmar-teau | *** rencontre spéciale. Les VisionnAires ont offert un atelier de course en duo de type guide/personne guidée au club de course les Vainqueurs avec qui nous partageons la piste les mardis*** 14 participants (6 personnes en situation de handicap visuel et 8 personnes n'ayant pas de handicap) en plus d'environ 40-50 personnes chez les Vainqueurs. |
| Samedi 16 septembre | Parc Maisonneuve | Nous n'avons pas le nombre exact de participants pour cet entraînement. David Trudel-Bergamo était la personne ressource. |
| Mardi 19 septembre | Piste Étienne-Desmar-teau | *** Nous avons dû nous absenter en raison de maladie. Nous avons demandé de l'aide au groupe et l'entraînement a tout de même eu lieu malgré mon absence. 10 participants (5 personnes en situation de handicap visuel, 1 personne en situation de handicap auditif et 4 personnes n'ayant pas de handicap) |
| Samedi 23 septembre | | ** Pas d'entraînement en raison des activités organisées au parc Maisonneuve dans le cadre du marathon de Montréal et plusieurs membres des VisionnAires participaient à ces courses. |
| Mardi 26 septembre | Piste Étienne-Desmar-teau | 15 participants (8 personnes en situation de handicap visuel et 7 personnes n'ayant pas de handicap) |

| | | |
|---------------------|--|---|
| Samedi 29 septembre | Parc Maisonneuve | Nous n'avons pas le nombre exact de participants pour cet entraînement. David Trudel-Bergamo était la personne ressource. |
| Mardi 3 octobre | Piste Étienne-Desmar-teau (soirée glacière) | 12 participants (6 personnes en situation de handicap visuel, 1 personne en situation de handicap auditif et 5 personnes n'ayant pas de handicap) |
| Samedi 7 octobre | Parc La Fontaine | ** En raison du fait que M. Trudel-Bergamo ne peut être présent, il est demandé au groupe de s'organisé par lui-même. 6 participants (2 personnes en situation de handicap visuel et 4 personnes n'ayant pas de handicap) |
| Mardi 10 octobre | Piste Étienne-Desmar-trau | 12 participants (6 personnes en situation de handicap visuel, 1 personne en situation de handicap auditif et 5 personnes n'ayant pas de handicap) |
| Samedi 14 octobre | Restaurant O'Noir | Souper organisé au restaurant où travaillent plusieurs membres de VisionnAires. 25 participants (7 personnes en situation de handicap dont 3 d'entre eux étaient nos serveurs, 18 personnes n'ayant pas de handicap dont 4 enfants-adolescents) |
| Dimanche 15 octobre | Participation à la course La Classique du Parc La Fontaine | 22 participants ont cour ce jour-là (9 personnes en situation de handicap visuel, 1 personne en situation de handicap auditif, 11 personne n'ayant pas de handicap dont 1 enfant). Mis à part les coureurs, 7 personnes sont venues pour encourager spécifiquement les VisionnAires (2 personnes en situation de handicap visuel et 4 personnes n'ayant pas de handicap). |
| Mardi 14 novembre | Bureau Fondation INCA | 20 personnes (7 personnes en situation de handicap visuel et 13 personnes n'ayant pas de handicap) |
| Mardi 17 janvier | Réunion Zoom- 1 ^{ère} rencontre du comité organisateur VisionnAires | 8 personnes (5 personnes en situation de handicap visuel et 3 personnes n'ayant pas de handicap) |

ANNEXE J

Schéma résultat du sondage choix du nom du groupe



BIBLIOGRAPHIE

- Alain, M. et Dessureault, D. (2000). *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale*. Les Presses de l'Université du Québec. <http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=3263799>
- André, A., Daigremont, S. et Janner-Raimondi, M. (2011). Inclusion sociale des élèves en situation de handicap en Éducation physique et sportive : difficultés et perspectives. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 55(3), 111-122. <https://doi.org/10.3917/nras.055.0111>
- ASAQ, C. (2024, 20 janvier). Courir en sécurité! *Association sportive des aveugles du Québec*. <https://sportsaveugles.qc.ca/courir-en-securite/>
- Berteau, G. (2006). *La pratique de l'intervention de groupe: perceptions, stratégies et enjeux*. Presses de l'Université du Québec.
- Besson, D. (2024, 30 août). Ultra-trail : 12 athlètes en situation de handicap veulent casser les préjugés au départ de l'UTMB 2024. *L'Équipe*. <https://www.lequipe.fr/Ultra-trail/Actualites/12-athletes-en-situation-de-handicap-veulent-casser-les-prejuges-au-depart-de-l-utmb-2024/1504461>
- Block, M. et Obrusnikova, I. (2007). Inclusion in Physical Education: A Review of the Literature from 1995-2005. *Adapted physical activity quarterly : APAQ*, 24, 103-24. <https://doi.org/10.1123/apaq.24.2.103>
- Boucher, N. (2003). Handicap, recherche et changement social. L'émergence du paradigme émancipatoire dans l'étude de l'exclusion sociale des personnes handicapées. *Lien social et Politiques*, (50), 147-164. <https://doi.org/10.7202/008285ar>
- Breton, M. (2012). Small Steps Toward Social Justice. *Social Work with Groups*, 35(3), 205-217. <https://doi.org/10.1080/01609513.2011.624369>
- Césaire, A. (1955). *Discours sur le colonialisme* (Présence Africaine). Présence Africaine.
- Chouinard, I., Couturier, Y. et Lenoir, Y. (2009). Pratique de médiation ou pratique médiatrice ? La médiation comme cadre d'analyse de la pratique professionnelle des travailleurs sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(2), 31-45. <https://doi.org/10.7202/038960ar>
- Clément, M. (2005). Regards croisés. *Reliance*, 15(1), 82-87. <https://doi.org/10.3917/reli.015.0082>
- Compte, R. (2010). Sport et handicap dans notre société : un défi à l'épreuve du social. *Empan*, 79(3), 13-21. <https://doi.org/10.3917/empa.079.0013>

- Couturier, Y. et Carrier, S. (2003). Pratiques fondées sur les données probantes en travail social : un débat émergent1. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 68-79. <https://doi.org/10.7202/009843ar>
- Cseplo, S. (2022, 23 février). 55 espoirs olympiques et paralympiques partent à la conquête de leur rêve olympique grâce aux bourses FACE 2022 de Petro-Canada. *Équipe Canada | Site officiel de l'équipe olympique*. <https://olympique.ca/2022/02/23/55-espoirs-olympiques-et-paralympiques-partent-a-la-conquete-de-leur-reve-olympique-grace-aux-bourses-face-2022-de-petro-canada/>
- D'Arripe, A., Routier, C., Cobbaut, J.-P., Tremblay, M. et Lenne, L. (2015). Faire de la recherche « avec » les personnes déficientes intellectuelles : changement de paradigme ou utopie. *Sciences et actions sociales*, (1). <https://journals.openedition.org/sas/1900>
- De Potter, J.-C. (2006). Contribution de l'activité physique et sportive au bien-être des personnes déficientes visuelles. *Science & Sports*, 21(4), 249-250. <https://doi.org/10.1016/j.scispo.2006.07.007>
- Deloitte. (2021, mai). *The cost of vision loss and blindness in Canada*. Canadian Council of the Blind. <https://www.fightingblindness.ca/wp-content/uploads/2021/12/Deloitte-Cost-of-vision-loss-and-blindness-in-Canada-report-May-2021.pdf>
- Demoustier, D. (2002). Le bénévolat, du militantisme au volontariat. *Revue française des affaires sociales*, (4), 97-116.
- Deslauriers, J.-M., Deslauriers, J.-P. et LaFerrière-Simard, M. (2017). La méthode de l'incident critique et la recherche sur les pratiques des intervenants sociaux. *Recherches qualitatives*, 36(1), 94-112.
- Di Cagno, A., Iuliano, E., Aquino, G., Fiorilli, G., Battaglia, C., Giombini, A. et Calcagno, G. (2013). Psychological well-being and social participation assessment in visually impaired subjects playing Torball: a controlled study. *Research in Developmental Disabilities*, 34(4), 1204-1209. <https://doi.org/10.1016/j.ridd.2012.11.010>
- Dorvil, H. (2001). Le Handicap. Dans H. Drovil et Mayer, Robert (dir.), *Problèmes sociaux* (p. 191-215). Presses de l'Université du Québec.
- Faleschini, S. et Boucher, N. (2016). Effets psychosociaux des activités visant à soutenir les jeunes adultes en situation de handicap : une recension des écrits. *Service social*, 62(2), 33-48. <https://doi.org/10.7202/1038575ar>
- Filiatrault, J.-F. (2016). *Théories sociologiques du handicap : débats et renouvellement* [Maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/9158/>
- Fougeyrollas, P. (2002). L'évolution conceptuelle internationale dans le champ du handicap : enjeux socio-politiques et contributions québécoises. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, (4-2). <https://doi.org/10.4000/pistes.3663>

- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du MAUSS*, 23(1), 152-164. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0152>
- Freeborn, J. (2018, 19 mars). *Brian McKeever* | *l'Encyclopédie Canadienne*. <https://www.the-canadianencyclopedia.ca/fr/article/brian-mckeever>
- Fricke, M. (2007). *Epistemic injustice: power and the ethics of knowing*. Oxford University Press.
- Gargano, V. (2022). Les pratiques centrées sur la nature et l'aventure et le travail social : perspectives disciplinaires et théoriques. *Intervention*, (155), 151. <https://doi.org/10.7202/1089312ar>
- Gaudet, S. et Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative: Du questionnement à la rédaction scientifique*. Les Presses de l'Université d'Ottawa. <https://www-jstor-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/j.ctv19x4dr>
- Gitterman, A. et Salmon, R. (dir.). (2009). *Encyclopedia of social work with groups*. Routledge.
- Goffman, E. (1996). *La présentation de soi*. Les Éditions de minuit.
- Goffman, E. et Kihm, A. (1975). *Stigmate: les usages sociaux des handicaps*. Les Éditions de minuit.
- Gonin, A., Dusseault, M. et Hébert, J. (2015). Bien dans mes baskets: Analyse d'un programme d'intervention psychosociale par le sport. *Intervention*, (141), 65-78.
- Gouvernement du Québec. (2024). *Le mansplaining en 60 secondes...* Conseil du statut de la femme. <https://csf.gouv.qc.ca/edition-numerique/le-mansplaining-en-60-secondes/>
- Goyer, R. et Borri-Anadon, C. (2019). Le paradigme inclusif à travers le prisme des rapports sociaux inégalitaires. *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 54(2), 194-205. <https://doi.org/10.7202/1065654ar>
- Grand Corps Malade. (2017). *Espoir adapté* [Album de film].
- Guay, L.-P. (2018). *Course à pied et intégration sociale : une incursion dans le sens que les participants d'Étudiants dans la course attribuent à leur expérience* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/11754/>
- Guerreiro, R. et Kastrup, V. (2019). Les œuvres d'art et l'accessibilité esthétique pour les personnes aveugles: quelques stratégies inventives. *Canadian Journal of Disability Studies*, 8(6), 24-43. <https://doi.org/10.15353/cjds.v8i6.578>
- Hachet, P. (2001). Les mythes individuels et les mythes familiaux à la lueur de la théorie de l'introjection selon Nicolas Abraham et Maria Torok. *Dialogue*, 151(1), 112-119. <https://doi.org/10.3917/dia.151.0112>

- Healy, K. (2022). *Social work theories in context: creating frameworks for practice* (3rd Edition). Bloomsbury Academic.
- ICI.Radio-Canada.ca, Z. A.-. (2021, 18 décembre). *Un spectacle de danse et de théâtre pour les personnes malvoyantes*. Radio-Canada.ca. Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1848673/audrey-anne-bouchard-camille-un-rendez-vous-au-dela-du-visuel>
- ICI.Radio-Canada.ca, Z. S.-. (2018a, 8 mars). *Brian McKeever portera le drapeau du Canada aux Jeux paralympiques de Pyeongchang*. Radio-Canada.ca. Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/sports/1087906/paralympiques-ski-de-fond-porte-drapeau-canada-brian-mckeeper>
- ICI.Radio-Canada.ca, Z. S.-. (2018b, 27 septembre). *Le Canada peut-il offrir les mêmes bourses à ses médaillés olympiques et paralympiques?* Radio-Canada.ca. Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/sports/1126303/medailles-paralympiques-canada-bonis-benoit-huot-chantal-petitclerc>
- ICI.Radio-Canada.ca, Z. S.-. (2024, 24 janvier). *Les athlètes paralympiques recevront une prime à la médaille*. Radio-Canada. Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/sports/2044201/jeux-paralympiques-medaille-bourse-argent>
- INCA. (2022). *Fondation INCA*. INCA. <https://www.inca.ca/fr?region=qc>
- Institut national de santé publique du Québec. (2011). *Handicaps, incapacités, limitation d'activités et santé fonctionnelle*. Gouvernement du Québec. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/responsabilite-populationnelle/f010_handicaps_incapacite.pdf
- Jürging, J. (2014, octobre). *L'inclusion des communautés défavorisées dans la recherche scientifique à travers le paradigme émancipatoire : l'exemple des feminist studies et des disability studies*. https://www.researchgate.net/publication/311375401_L'inclusion_des_communautes_defavorisees_dans_la_recherche_scientifique_a_travers_le_paradigme_emanipatoire_l'exemple_des_feminist_studies_et_des_disability_studies
- Kessous, M. (2021, 29 juillet). Des Jeux paralympiques à Londres 2012, la course d'obstacles d'Oscar Pistorius. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/07/29/des-jeux-paralympiques-a-londres-2012-la-course-d-obstacles-d-oscar-pistorius_6089937_3212.html
- Lapierre, S. et Levesque, J. (2013). 25 ans plus tard... et toujours nécessaires! Les approches structurelles dans le champ de l'intervention sociale. *Reflète*, 19(1), 38-64. <https://doi.org/10.7202/1018041ar>
- Laplanche, D. (2013). *Une étude exploratoire portant sur la qualité de vie de personnes adultes en période d'adaptation à la perte de vision en lien à la qualité du soutien familial reçu* [Université du Québec à Montréal].

- Larousse, É. (s. d.-a). *Définitions : exclusion*. Dictionnaire de français Larousse. Récupéré le 10 mars 2023 de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/exclusion/32022>
- Larousse, É. (s. d.-b). *Définitions : réciproque - Dictionnaire de français Larousse*. Récupéré le 25 septembre 2024 de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9ciproque/67035>
- Le Robert. (s. d.-a). *aveugle - Définitions, synonymes, prononciation, exemples*. Dico en ligne Le Robert. Récupéré le 1 novembre 2024 de <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/aveugle>
- Le Robert. (s. d.-b). *capital - Définitions, synonymes, prononciation, exemples*. Dico en ligne Le Robert. Récupéré le 7 octobre 2024 de <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/capital>
- Le Robert. (s. d.-c). *sympathie - Définitions, synonymes, prononciation, exemples*. Dico en ligne Le Robert. Récupéré le 7 octobre 2024 de <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/sympathie>
- Le Robert. (s. d.-d). *visionnaire - Définitions, synonymes, prononciation, exemples*. Dico en ligne Le Robert. Récupéré le 31 octobre 2024 de <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/visionnaire>
- Lecours, C. et Fournier, C. (2016). Les besoins d'aide non comblés pour les activités de la vie quotidienne chez les personnes avec incapacité au Québec 1, 2. *Institut de la statistique au Québec*, (58).
- L'inclusion à l'envers. (2023). *Association sportive des aveugles du Québec*. <https://sport-saveugles.qc.ca/programmes/linclusion-a-lenvers/>
- Marcellini, A. (2005). Un sport de haut niveau accessible ? Jeux séparés, jeux parallèles et jeux à handicap. *Reliance*, 15(1), 48-54. <https://doi.org/10.3917/reli.015.0048>
- Marcellini, A., Leselec, éric D. et Gleyse, J. (2003). L'intégration sociale par le sport des personnes handicapées. *Revue internationale de psychosociologie*, IX(20), 59-72. <https://doi.org/10.3917/rips.020.0059>
- Meynaud, F. (2005). Comment favoriser l'accès de tous à une pratique sportive ? *Reliance*, 15(1), 28-32. <https://doi.org/10.3917/reli.015.0028>
- Meynaud, F. (2007). Éducation physique et sportive et situation de handicap. *Reliance*, 24(2), 32-35. <https://doi.org/10.3917/reli.024.0032>
- Miaux, S. et Roult, R. (2023). Comment et pourquoi faire de l'observation et des groupes de discussion? Dans M. Lalancette et J. Luckerhoft, *Initiation au travail intellectuel et à la recherche : Pratique réflexive de recherche scientifique* (p. 223-247). Presses de l'Université du Québec.

- Moffo, N. et Laure, E. (2019). *L'expérience parentale de personnes ayant une déficience visuelle* [Université Laval]. <http://hdl.handle.net/20.500.11794/36313>
- Morales, Y. et Séguillon, D. (2018). De l'institutionnalisation de la discipline à l'inclusion actuelle de tous les élèves en EPS : rupture ou continuité dans la prise en compte des élèves à Besoins éducatifs particuliers ? *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives*, 81(1), 11-29. <https://doi.org/10.3917/nresi.081.0011>
- Moreau, M. (1987). L'approche structurelle en travail social : implications pratiques d'une approche intégrée conflictuelle. *Service social*, 36(2-3), 227-247. <https://doi.org/10.7202/706361ar>
- Ninacs, W. (1995). Empowerment et service social : approches et enjeux. *Service social*, 44(1), 69-93. <https://doi.org/10.7202/706681ar>
- Ninacs, W. (2008). *Empowerment et intervention: développement de la capacité d'agir et de la solidarité* (5e tirage). Les Presses de l'Université Laval.
- Norimatsu, H. et Cazenave-Tapie, P. (2017). Techniques d'observation en Sciences humaines et sociales. *52ème Congrès International Société d'Ergonomie de Langue Française*.
- Office des personnes handicapées du Québec. (2021, 7 avril). *Définition : personne handicapée*. Office des personnes handicapées du Québec. <https://www.ophq.gouv.qc.ca/loi-et-politiques/loi-assurant-lexercice-des-droits-des-personnes-handicapees/definition-personne-handicapee.html>
- Office des personnes handicapées du Québec. (2022). *Aperçu statistique des personnes handicapées au Québec*. Office des personnes handicapées du Québec. <https://www.ophq.gouv.qc.ca/publications/statistiques/personnes-handicapees-au-quebec-en-chiffres/apercu-statistique-des-personnes-handicapees-au-quebec.html>
- Office des personnes handicapées du Québec. (2022). *Statistiques sur l'isolement social* [office]. Office des personnes handicapées du Québec. <https://www.ophq.gouv.qc.ca/publications/statistiques/personnes-handicapees-au-quebec-en-chiffres/statistiques-sur-lisolement-social.html>
- Onoir. (2024). *À propos / Onoir*. <http://www.onoir.com/about>
- Organisation mondiale de la Santé. (2022, 13 octobre). *Cécité et déficience visuelle*. Organisation mondiale de la Santé. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/blindness-and-visual-impairment>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). Chapitre 13. L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes. Dans *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5e éd., p. 359-420). Armand Colin. <https://www.cairn.info/l-analyse-qualitative-en-sciences-humaines--9782200624019-p-359.htm>

- Paquin, M. (2016). L'interprétation et la médiation culturelle: un modèle d'intervention transférable au loisir, au sport et au plein air? *Observatoire québécois du loisir*, 14(4), p.1-5.
- Parsons, T. (1951). *The social system*. Glencoe, Ill. : Free Press. <http://archive.org/details/socialsystem00pars>
- Pigeon, C., Baltenneck, N., Galiano, A. R. et Uzan, G. (2023, janvier). *Étude nationale sur la déficience visuelle* (Étude Homère). Universités de Lyon et de Paris.
- Politique À part entière. (2009). <https://www.ophq.gouv.qc.ca/loi-et-politiques/politique-a-part-entiere.html>
- Prud'homme, C. (2008). *Cycles repère et handicap visuel. Les rôles du facilitateur dans le contexte d'une création théâtrale* [Université Laval].
- Pullen Sansfaçon, A. (2013). La pratique anti-oppressive. Dans E. Harper et H. Dorvil (dir.), *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques* (Presses de l'Université du Québec, p. 353-373).
- Pullen Sansfaçon, A. et Ward, D. (2017). L'intervention en groupe autogéré. Dans *Théories et modèles d'intervention en service social des groupes* (p. 117-140). Presses de l'Université Laval.
- Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM). (2016). *Bottin des ressources*. <https://raamm.org/bottin-des-ressources/>
- Reichhart, F. (2005). L'impossible inclusion des « personnes en situation de handicap » dans le domaine des pratiques sportives ? *Reliance*, 15(1), 45-47. <https://doi.org/10.3917/reli.015.0045>
- Reinhardt, J. P. (2001). Effects of positive and negative support received and provided on adaptation to chronic visual impairment. *Applied Developmental Science*, 5, 76-85. https://doi.org/10.1207/S1532480XADS0502_3
- Rémy, C. (2014). Accepter de se perdre. Les leçons ethnographiques de Jeanne Favret-Saada. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.4776>
- Réseau international sur le Processus de production du handicap. (2023). *Le modèle*. RIPPH. <https://ripph.qc.ca/modele-mdh-pph/le-modele/>
- Richard, N. (2022, 27 février). Athlètes paralympiques: À quand la fin de l'injustice ? *La Presse*, Jeux olympiques. <https://www.lapresse.ca/sports/jeux-olympiques/2022-02-27/athletes-paralympiques/a-quand-la-fin-de-l-injustice.php>
- Roy, V. et Pullen Sansfaçon, A. (2016). Promoting Individual and Social Changes: A Hybrid Model of Social Work with Groups. *Social Work with Groups*, 39(1), 4-20. <https://doi.org/10.1080/01609513.2015.1033585>

- Roynette, C. (2005). À propos de négritude : Senghor et Fanon. *VST - Vie sociale et traitements*, 87(3), 70-72. <https://doi.org/10.3917/vst.087.0070>
- Ruffiot, A. (2011). Fonction mythopoïétique de la famille: Mythe, fantasme, délire et leur genèse. *Le Divan familial*, 26(1), 143-164. <https://doi.org/10.3917/difa.026.0143>
- Schiller, L. Y. (1997). Rethinking Stages of Development in Women's Groups: Implications for Practice. *Social Work With Groups*, 20(3), 3-19. https://doi.org/10.1300/J009v20n03_02
- Schwartz, W. (1961). The social worker in the group. Dans *The social welfare forum* (p. 146-177). Columbia University Press.
- Shulman, L. (1979). *The skills of helping individuals, families, groups, and communities*. F.E. Peacock Publishers.
- Siméon, F. et Couturier, Y. (2016). L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes en recherche qualitative. Les étapes de sa mise en œuvre. *Counseling et spiritualité/Counseling and Spirituality*, 35, 89-102. <https://doi.org/10.2143/CS.35.1.0000000>
- Steinberg, D. M. (2008a). *Le travail de groupe : un modèle axé sur l'aide mutuelle : pour aider les personnes à s'entraider*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Steinberg, D. M. (2008b). *Le travail social de groupe: un modèle axé sur l'aide mutuelle: pour aider les personnes à mieux s'entraider* (Presses de l'Université Laval).
- Steinberg, D. M. (2014). *The mutual-aid approach to working with groups (3rd ed.)*. (Routledge).
- The Union of the Physically Impaired Against Segregation et The Disability Alliance. (1997). *Fundamental Principles of Disability*. (publication originale en 1975). <https://disability-studies.leeds.ac.uk/wp-content/uploads/sites/40/library/UPIAS-fundamental-principles.pdf>
- Thomas, C. (2004). How is disability understood? An examination of sociological approaches. *Disability & Society*, 19(6), 569-583. <https://doi.org/10.1080/0968759042000252506>
- Tourrilhes, C. (2008). La médiation, innovation sociale ou nouveau mode de régulation ? Vers des espaces tiers de socialisation. *Pensée plurielle*, 18(2), 109-120. <https://doi.org/10.3917/pp.018.0109>
- Tuckman, B. W. et Jensen, M. A. C. (1977). *Stages of Small-Group Development Revisited*, 2(4), 419-427.
- Turcotte, D. et Lindsay, J. (2019). *L'intervention sociale auprès des groupes* (4e édition). Chenevière éducation.
- UTMB® - Ultra Trail du Mont Blanc. (s. d.). Récupéré le 12 septembre 2024 de <https://mont-blanc.utmb.world/fr/races/UTMB>

- Vachon, G., Leclerc, C. et Comeau, Y. (1997). L'empowerment d'un groupe de personnes ayant une déficience visuelle et visant la création d'une entreprise collective. *Service social*, 46(1), 45-66. <https://doi.org/10.7202/706749ar>
- Vallières, M., Hillion, M. et Labrèche, J. (1993). Briser le silence entourant le monde des Sourds ! *Nouvelles pratiques sociales*, 6(1), 33. <https://doi.org/10.7202/301194ar>
- Wikipédia. (2023a, 26 mai). *Masculinité toxique*. Wikipédia. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Masculinit%C3%A9_toxique&oldid=204628421
- Wikipédia. (2023b, 12 décembre). *Mansplaining*. Wikipédia. <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Mansplaining&oldid=210489310>
- Wikipédia. (2024, 11 août). *Necklace of Harmonia*. Wikipédia. https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Necklace_of_Harmonia&oldid=1239756287
- Winkin, Y. (1997). L'observation participante est-elle un leurre ? *Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, (12). <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1983>